LE PROGRÈS DU SAGUENAY

VOLUME 53—No 23 — CHICOUTIMI, JEUDI 25 JANVIER 1940 — Chicoutimi, Lac-St-Jean, Saguenay et Charlevoix

— CALENDRIER —

Le 28. — Dimanche de la Sexagésime. A la messe, 2e oraison de S. Pierre Nolasque, 3e de Ste Agnès. Aux IIes vêpres, mém. de S. François-de-Sales (I) et de S. Pierre (II).

RETRAITES FERMÉES À VAL-RACINE

Le 27. — BAGOTVILLE et GRANDE-BAIE. Organisateurs: MM. Edmond Fortin, Edmond Larouche, Albert Thibeault, Edmond Savard.

Le 31. — CHICOUTIMI (U.C.C.). Organisateur: MM. Edgar Caveau et Simon Maltais.

Le 4 février. — CHICOUTIMI (Retraite générale). Organisateur: M. Ludovic Gauthier.

Encore cette semaine

La Semaine corporative est terminée, mais les problèmes économiques sont toujours là. Tous ceux qui s'inquiètent de l'avenir de notre pays doivent donc s'en occuper encore cette semaine et 365 jours par année. On nous permettra de revenir sur un sujet aussi important.

Pour corriger les abus du capitalisme trois systèmes sont en force actuellement; le communisme, le national-socialisme (nazisme) et le corporatisme.

Le communisme, en faisant miroiter devant les foules un chimérique partage des richesses, a connu d'abord une grande vogue et sa propagande habile a menacé sérieusement la civilisation.

Mais l'outre est en train de se dégonfler. Le prestige des Soviets, ébranlé considérablement lors de la guerre d'Espagne, va recevoir de la Finlande son coup de mort. Même si les hordes rouges finissaient par écraser sous leur nombre les héroïques bataillons finnois, la défaite morale de la Russie est et restera définitive. Il est maintenant évident, même pour les moins avertis, que l'Etat soviétique n'en impose que par sa masse.

En nivelant les classes sociales, en "purgeant" le pays de toutes ses valeurs intellectuelles, en combattant les réalités surnaturelles, en s'attaquant même à Dieu, les Soviets ont plongé dans l'esclavage et la barbarie une nation jadis fière et noble. Un tel recul de la civilisation ne saurait être une doctrine de salut et les gouvernants de tous les pays s'avisent de plus en plus qu'il faut bannir toute propagande communiste.

Le national-socialisme a plus belle apparence. Pendant quelques années, il a même paru insuffler à l'Allemagne un regain de vie. Mais sous l'écorce brillante, nous apercevons la même méconnaissance des droits de Dieu et des droits de la personne humaine. L'Etat totalitaire, contrôleur absolu des activités de la nation, maître d'école et gardien de prison, a totalement supprimé, lui aussi, la liberté individuelle.

Fier de sa domination sur les consciences et de sa force apparente à l'intérieur du pays, le nazisme a cru que le monde entier allait se plier à ses exigences et, aveuglé par l'orgueil, il a déclanché la plus terribles des guerres.

Le national-socialisme a prononcé lui-même sa condamnation. Ce n'est pas par le feu et le sang qu'une doctrine de paix sociale doit s'imposer aux nations.

Reste le corporatisme. Il ne faudrait pas le considérer comme une doctrine nouvelle, car l'économie corporative a régi pendant des siècles, par son esprit et sa discipline, les rapports sociaux et économiques des nations européennes.

Evidemment il ne s'agit plus aujourd'hui de faire revivre telles quelles les vieilles corporations du moyen-âge, car elles étaient adaptées aux moeurs et aux réalités de l'époque et évoluaient dans un champ restreint.

Le corporatisme moderne doit envisager tout un ensemble de problèmes et d'aspirations nés des découvertes et des habitudes de notre siècle. Mais la vitalité du corporatisme est telle, son pouvoir d'adaptation est si grand, que les meilleurs économistes ont foi en ce *principe d'ordre* pour réglementer les activités modernes, nationales et internationales, tout en sauvegardant la liberté humaine et les droits de Dieu.

A peine révélé aux foules par les sociologues, le corporatisme s'est répandu en Europe comme une traînée de poudre. Autriche (avant l'annexion), Belgique, Hollande, Tchéco-Slovaquie, Portugal, Espagne, France, ont vu naître et se développer des mouvements considérables qui se réclament tous du "signe nouveau".

Le malheur, c'est que l'idéologie corporative risque de compromettre le véritable corporatisme. On appelle idéologie des idées-forces qui passent dans la psychologie des foules et créent une mentalité assez puissante pour soutenir un ordre de choses même erroné. C'est ainsi qu'en Italie, l'idéologie corporative, par une habile propagande, s'est confondue avec le totalitarisme politique et laisse à la dictature fasciste plein pouvoir sur tous les organismes de la corporation.

Cette idéologie a passé les mers et nombre de Canadiens français sont sous l'impression que l'établissement du corporatisme dans notre province amènerait la dictature.

La vérité c'est que le corporatisme véritable doit s'établir en dehors de la politique. Si Mussolini s'est servi, pour asservir les Corporations, du fort mouvement nationalisme qu'il a su créer, cette main-mise de l'Etat, loin d'être essentielle, est nuisible au bon rendement des organismes corporatifs.

C'est encore une erreur de confondre avec l'Etat totalitaire le gouvernement autoritaire de Salazar ou de Franco. Le premier considère la nation comme la première cellule vitale; les autres font de la famille la base de leur législation.

Le véritable corporatisme, répétons-le, peut s'épanouir largement dans les démocraties. Il ne porte pas atteinte au pouvoir privé de chaque entreprise ni au pouvoir public de l'Etat. Il ne détruit pas non plus la force syndicale des ouvriers ou des patrons, mais la suppose et la fortifie. C'est simplement un pouvoir intermédiaire entre les individus, isolés ou groupés, et l'Etat. Son rôle est de représenter auprès du pouvoir, quelle que soit sa forme, les intérêts communs de chaque profession.

Etabli suivant ses véritables principes, le corporatisme répondrait au désir d'ordre, d'unité, de cohésion, de discipline qu'expriment tour à tour les cultivateurs, les ouvriers, les patrons, les professionnels.

Souhaitons donc que disparaissent au plus tôt les malentendus, les suspicions, la mauvaise volonté et que tous ceux qui ont quelque influence sociale s'appliquent à instaurer chez nous ce mouvement de haute portée sociale.

Emile LANGIS

LA SECTION ÉCONOMIQUE LAC-ST-JEAN-ROBERVAL

Importante assemblée à Chambord. — Le gouvernement provincial accorde des lettres patentes — Pourquoi une Section économique. — Un espace dans le "Progrès" chaque semaine. — Demande de porter à 1,000 watts la puissance du poste CBJ.

(De notre envoyé spécial.) —

La *Section économique Lac-St-Jean—Roberval* a tenu une importante assemblée à Chambord jeudi dernier. Cet organisme, qui a été fondé le 16 août 1939 grâce à l'initiative de quelques membres de la Chambre de Commerce et d'autrees, vient d'obtenir sa charte du gouvernement provincial et il va pouvoir marcher ainsi encore plus vite et plus sûrement de l'avant.

Dans une causerie prononcée à la radio samedi soir, M. le notaire Aimé Fortin, maire de Chambord et président de la Section, a exposé clairement le but de cet organisme économique: le relèvement économique de la région du Lac-St-Jean par la moyenne et la petite industrie, la consommation et l'utilisation sur place des produits agricoles de la région. En fait, la Section a aidé déjà largement au relèvement de petites industries et elle va en susciter bientôt de nouvelles; elle a aussi d'intéressants projets au point de vue de l'emploi des produits et sous-produits agricoles.

A l'assemblée de jeudi, tenue à l'hôtel "Aux Petits Oiseaux", on pouvait remarquer M. le notaire Aimé Fortin, président, M. Eugène Boivin, de St-Joseph-d'Alma, vice-président; MM. E.-A. Chartier, propagandiste, G.-Nap. Tremblay, de St-Joseph-d'Alma, J.-S.-N. Turcotte, N.P., de Normandin, Adhémar Belzie, régisseur de la Ferme expérimentale de Normandin, Alex. Rioux, agronome régional, Hidola Girard, avocat, de Roberval, Raoul Tremblay, de St-Jérôme, membre de la Chambre agricole, Barnabé Boivin, de Roberval, J.-Antoine Fortin, B.S.A., de Chambord, J.-A. Bouchard, de St-Félicien, Thomas-Ls Laberge, maire de St-Prime, Albéric Bergeron, préfet de comté du Lac-St-Jean, Hubert Villeneuve, maire de la paroisse de Roberval, J.-D. Bégin, de Dolbeau, Thomas-Louis Bergeron, avocat, de Roberval, Augustin Fortin, de Chambord, Louis-Donat Fortin, de St-Jérôme.

Les souhaits de bienvenue furent présentés par M. le notaire Fortin qui adressa à tous les meilleurs voeux pour la nouvelle année.

Après la lecture des lettres patentes obtenues du gouvernement provincial, on procéda à l'organisation de la compagnie sous la direction technique de MM. les avocats Bergeron et Girard, de Roberval. Il fallut plus d'une heure pour remplir toutes les formalités légales. M. l'avocat Bergeron agissait alors comme président d'assemblée.

L'assemblée générale a ensuite élu les directeurs suivants: MM. Aimé Fortin, N.P., Eugène Boivin, Raoul Tremblay, Hubert Villeneuve et Thomas-Louis Laberge. Au cours d'une réunion tenue le même jour, les directeurs ont choisi M. le notaire Fortin comme président, M. Eugène Boivin comme vice-président, M. J.-Augustin Fortin, de Chambord, comme secrétaire.

MM. Augustin Fortin et Chartier ont présenté de beaux rapports des activités de la Section et de leur propre travail. Nous avons appris là des choses fort intéressantes. Le mouvement coopératif entrepris par la Section économique est l'un des plus louables que l'on puisse trouver. Tout permet de croire que le succès couronnera les efforts.

Après entente avec le représentant de notre journal, il a été décidé à l'unanimité que la Section économique disposera, chaque semaine, d'un espace dans le *Progrès du Saguenay* où elle pourra publier des articles, des nouvelles et des annonces concernant particulièrement le Lac-St-Jean.

L'assemblée a adopté une résolution pour demander à Radio-Canada de porter à 1,000 watts la puissance du poste de Chicoutimi.

De nombreuses autres questions ont aussi été traitées. On y reviendra dans les articles de la Section économique.

* * *

Le Lac-St-Jean mérite de chaudes félicitations pour la magnifique initiative qu'il vient de prendre en organisant une Section économique avec Secrétariat permanent. Il ne peut que sortir beaucoup de bien de l'union de tant d'efforts.

LA GUERRE

D'un jeudi à l'autre

Le Canada prête $100,000 à la Finlande. — Le blé canadien en Russie. — Les Russes, toujours repoussés, préparent une formidable attaque. — En Pologne. — Avertissement à la Roumanie. — Les pertes maritimes depuis le début de la guerre. — Le chef de l'opposition de l'Afrique-Sud veut faire la paix avec l'Allemagne.

L'ONTARIO CENSURE M. KING

D'Ottawa, on annonce que le Canada prêtera $100,000 pour aider la Finlande dans sa résistance contre la Russie soviétique.

* * *

Helsingfors, 23. — Le bulletin publié ce soir par le haut-commandement finlandais annonce que les troupes russes qui tentent de percer le front au nord du lac Ladoga subissent des pertes énormes. Sur un seul point du front, à Kolloonjoki, dans le secteur de Loimola, ils auraient laissé plus de *1,000 morts* sur le terrain au cours des deux derniers jours. Sur le front de l'isthme de Carélie, on signale de vigoureux échanges d'artillerie. Des avions de bombordement rouges se sont approchés cet après-midi de Helsingfors, mais ils ont été repoussés par les batteries antiavion de la capitale.

Il semble que la Russie soit déterminée à écraser la Finlande à n'importe quel prix sans attendre que le retour du printemps facilite l'avance de son infanterie et les attaques de son aviation. Qu'il s'agisse de rétablir son prestige militaire ou de conquérir la Finnlande avant qu'elle ait pu recevoir des secours substantiels de l'étranger, les Russes attaquent vigoureusement au nord du lac Ladoga et s'organisent notamment dans leurs bases d'Estonie pour intensifier leurs attaques aériennes.

* * *

Paris, 23. — Le célèbre pianiste-compositeur polonais Ignace-Jan Paderewski a été élu, aujourd'hui, président du Conseil national de Pologne (le Parlement polonais en exil).

* * *

Vancouver, 23. — Un député conservateur du parlement canadien demandera, à la prochaine session, une enquête sur l'expédition de blé à la Russie, annonce le "Vancouver Sun" aujourd'hui.

Le journal dit que de grosses quantités de blé sont chargées ici et sont soi-disant consignées pour la Chine. On croit toutefois qu'elles forment une partie des 1,250,000 boisseaux de blé canadien acheté par l'Amtorg, agence commerciale soviétique aux Etats-Unis, par l'intermédiaire de la Cargill Grain Co., de Minneapolis.

* * *

Bucarest, 23. — La Grande-Bretagne et la France ont averti aujourd'hui le gouvernement roumain que toute tentative d'obliger les compagnies anglaises et françaises établies en Roumanie à fournir du pétrole à l'Allemagne "amènera de graves complications".

* * *

Londres, 23. — D'après la gazette maritime des Llyd's, les pertes de la marine marchande mondiale atteignent un million de tonnes depuis le début de la guerre.

Elle dit que 268 navires appartenant à 18 nations, formant un total de 1,003,651 tonnes, ont été envoyés par le fond, par le fait de l'action ennemie, de collisions, d'échouements attribuables aux conditions de guerre. Les neutres ont perdu 101 navires, formant un total de 299,547 tonnes.

Les pertees de l'Angeterre — qui maintient son commerce impérial sur toutes les mers en dépit de la guerre navale — sont de 131 navires marchands, représentant un total de 493,634 tonnes.

L'Allemagne bien que sa flotte marchande ait déserté les mers dès le début des hostilités, a perdu 24 navires au total de 140,595 tonnes, et d'autres sources estiment que 19 de ses navires, au total de 88,218 tonnes, ont été capturés.

La France a perdu 11 navires, représentant 55,581 tonnes, et la Pologne un navire de 14,292 tonnes.

La liste des Lloyd's ne renferme pas les vaisseaux de guerre coulés ou les navires capturés ou immobilisés dans divers ports par la guerre.

* * *

Le Cap, 23. — L'ancien premier ministre général J. B. M. Hertzog, chef de l'opposition nationaliste, a déclaré aujourd'hui au parlement sud-africain devant des galeries bondées, que le temps est venu de mettre fin à la guerre contre l'Allemagne et de rétablir la paix avant que le monde ne soit plongé dans une effroyable boucherie.

En réponse à M. Hertzog, le premier ministre, le général Jan Smuts, a déclaré que le discours du chef de l'opposition rendait le même son qu'un chapitre de *Mein Kampf*, et que son plaidoyer déformait les éléments de la situation. Il a ajouté que la guerre coûterait environ $150,000 par jour à l'Afrique-Sud.

Le général Hertzog a déclaré que l'on ne perd aucune occasion de soulever les passions les plus violentes, que l'on rejette toute discussion d'offres de paix, que l'on refuse graduellement aux neutres, tous les droits de la neutralité et que tout cela conduit à une mêlée effroyable. Le monde civilisé se demande pourquoi il a la guerre, dit-il, et il ne réussit pas à obtenir de réponse satisfaisante. Les hommes responsables sont d'avis qu'il faut mettre fin à cet état déshonorant de folie internationale.

L'Afriqu-Sud, poursuit M. Hertzog n'est engagée dans le conflit que parce que la Grande-Bretagne a déclaré la guerre et non pas parce que l'Allemagne a commis quelque injustice contre l'Afrique-Sud.

M. Hertzog a conclu son discours en affirmant que la déclaration de la guerre est la plus grande sottise jamais commise par des hommes d'Etat sud-africains qui a fait dechoir l'Union sud-africaine au rang d'Etat vassal de l'Europe.

* * *

Par un vote de 44 à 10 la Législature ontarienne a adopté la résolution suivante, rédigée à la hâte par le premier ministre libéral de la province, M. Mitchell Hepburn:

"Que cette Chambre a entendu avec intérêt les rapports faits par le premier ministre et le chef de l'opposition sur le résultat de leur visite à Ottawa (au début de l'automne 1939) pour discuter des mesures de guerre avec le gouvernement national et que cette Chambre, par la présente, endosse les déclarations faites par les deux députés précités et se joint à eux pour regretter que le gouvernement fédéral à Ottawa ait fait un effort si insignifiant pour accomplir dans la guerre le devoir du Canada de la manière vigoureuse que réclame le peuple du Canada".

Petite tribune

"Sobre en tout..."

Les journaux hebdomadaires et quotidiens, les revues de tout acabit, de langue française et de langue anglaise, continuent de publier les annonces que leur passent les faiseurs de bière: *"Sobre en tout, la bière me suffit"*.

Au vrai, c'est une bêtise. On veut faire croire que la bière favorise la tempérance et que plus un homme en prend plus il est sobre. Voyons! est-ce que cela a une miette de bon sens!

Combien de gens s'enivrent avec de la bière, dépensent à boire de la bière un argent qu'ils devraient employer ailleurs! Combien de femmes d'ivrognes maudissent, avec toutes les raisons du monde, la bière que leur mari ou leur fils boivent. Oui, elle *suffit* à les soûler et à faire le malheur de leur famille, voilà la vérité.

Boire de la bière raisonnablement n'est pas un péché, ça peut être honnête, mais laisser croire que boire de la bière est nécessaire à la sobriété, que boire de la bière est le signe de la sobriété, voilà qui est malhonnêteté, mensonge et odieuse propagande.

"Sobre en tout, la bière me suffit" en réalité c'est aux brasseurs que cela suffit par les profits que ça rapporte.

A noter que cette série d'annonces a été la réponse qu'ont faite à la lettre des Evêques sur la tempérance, des gens qui se sont sentis menacés dans leur profitable industrie.

Pourquoi pas dire: *"Sobre en tout, l'eau me suffit"*?

La Finlande

La Finlande fait l'admiration du monde par sa lutte courageuse et victorieuse contre la Russie.

La petite Finlande contre la Russie cinquante fois plus nombreuse! Et jusqu'ici, contrairement à ce qu'on pouvait craindre, c'est la Finlande qui a le dessus!

Toutes les sympathies des gens et des peuples d'honneur lui sont acquises! Et c'est une consolation de constater que ces sympathies se manifestent autrement qu'en formules de louanges et d'encouragement.

L'hiver travaille pour les Finlandais; quand l'été viendra, la partie sera plus dure et plus dangereuse; espérons que les secours de toutes parts ne seront pas ménagés et qu'ils mettront le vaillant peuple en mesure de tenir le coup.

Le Canada, comme pays, a le devoir d'apporter sa contribution, et les Canadiens, malgré toutes les misères auxquelles ils doivent s'intéresser, ne sauraient refuser d'aider un si noble pays si sauvagement attaqué.

Souhaitons, en tout cas, que le Canada trouve pour seconder la Finlande d'autre moyen que de vendre du blé... à la Russie.

Il est quand même des choses qui dépassent les bornes de l'odieux et du bête!

Aux dernières nouvelles on annonce que le gouvernement canadien a voté un crédit de $100,000 à la république finlandaise. C'est bien!

Saint-Pierre-Apôtre

Avant de clore son rapport annuel, le directeur diocésain de l'Oeuvre de St-Pierre-Apôtre demande aux personnes et aux institutions qui veulent verser quelque aumône à l'Oeuvre de le faire ces jours-ci, s'il y a moyen.

On sait que l'*Oeuvre de St-Pierre-Apôtre* relève directement du Pape, qu'elle est destinée à la formation de clergés indigènes en pays de mission.

Les missionnaires ne sauraient être que les défricheurs; la religion ne sera pas établie dans un pays infidèle tant qu'on ne trouvera pas sur place, parmi les gens du pays, le clergé qui subviendra aux besoins spirituels de leurs compatriotes et qui étendra parmi eux ses pacifiques conquêtes.

"La nouvelle de l'ordination d'un prêtre en pays de mission, disait un des derniers Papes, me cause plus de plaisir que la nouvelle du baptême de quinze mille infidèles."

Soyons généreux envers cette Oeuvre de St-Pierre, si chère au coeur du Souverain Pontife; conscients de faire là, à l'Eglise et à Notre-Seigneur, la charité qu'ils souhaitent le plus.

On adresse ses aumônes à l'abbé André Laliberté, Chicoutimi, directeur diocésain de l'Oeuvre.

Pierre DUPONT

Le salaire des institutrices

L'une des plus heureuses mesures du gouvernement Godbout — plus heureuse, on l'admettra, que le chambardement de fonctionnaires que les moeurs politiques semblent imposer — est celle qui fixe un minimum de $300 pour le salaire des institutrices.

Le gouvernement Duplessis avait ouvert la voie en accordant un octroi spécial aux municipalités scolaires qui donnaient un traitement minimum de $300 à leurs institutrices. Bien plus, l'ordonnance No 4 obligeait les municipalités scolaires de cité ou de ville à payer au moins $300 si elles fournissaient le logement et $400 si elles ne le fournissaient point.

Un amendement assez extraordinaire était quand même survenu dans la suite, contre lequel le *Progrès* pour sa part avait tenu à protester, qui permettait aux municipalités scolaires qui le voulaient de se soustraire à la décision de l'ordonnance relative aux salaires.

En pratique et dans l'ensemble, c'était tout de même un réel progrès sur l'ancien régime, puisque d'après ce que vient de déclarer M. le Ministre du Travail, il n'y avait que 52 municipalités scolaires à payer encore un salaire inférieur à $300 et à ne point se prévaloir des octrois spéciaux du gouvernement.

Le cas est donc réglé comme ceci par l'ordre en conseil qui amende la juridiction de l'ordonnance No 4: toutes les municipalités scolaires de la province, en ville comme à la campagne, devront payer à partir de la prochaine année scolaire, un minimum de $300 aux institutrices.

Nous félicitons le gouvernement d'avoir pris cette décision; devant l'inertie vraiment incompréhensible de trop de commissions scolaires, elle était la seule mesure à prendre.

Ce n'est pas l'idéal, le minimum est encore assez chétif, mais c'est un minimum. Il reste toujours loisible à l'*Association catholique des Innstitutrices rurales*, par exemple, de passer avec les commissions scolaires des conventions collectives qui seront plus satisfaisantes.

Enregistrons la belle et nécessaire amélioration.

Souhaitons qu'il ne se trouve nulle part aucune commission scolaire assez peu honnête pour passer un contrat de $300, avec l'entente que la pauvre institutrice remettra un montant plus ou moins fort sur ce maigre salaire. Cela s'est vu et crie vengeance.

Le travail des institutrices est assez onéreux et difficile, assez important aussi pour commander un traitement qui l'emporte sur celui d'une bonne à tout faire.

Et le moyen d'exiger raisonnablement des institutrices un diplôme et un enseignement qui vaillent est de les payer d'abord convenablement.

PHILIPPE

Les sessions

La session fédérale s'ouvre aujourd'hui même à Ottawa.
La session provinciale s'ouvrira le 20 février.

Ce sera la première session du nouveau gouvernement provincial. A Ottawa, ce devrait être, normalement, la dernière session, avant les élections générales, mais . . .

A Québec, le proposeur de l'adresse sera M. l'avocat Georges Potvin, député de Roberval.

Les moulins de pulpe

Rapport de la délégation à Québec. — Les circonstances favorisent plus que jamais la réouverture des pulperies de Chicoutimi.

La délégation qui s'est rendue à Québec vendredi dernier, au sujet de la réouverture des pulperies de Chicoutimi, est revenue particulièrement satisfaite du résultat de ses démarches et avec l'espoir que les moulins de Chicoutimi finiront par rouvrir leurs portes.

La délégation comprenait M. Jos. Gauthier, fils, pro-maire, M. Ed. Lavoie, I.C. et M. Osias Larouche, envoyé par la Ville de Chicoutimi; le Dr Geo.-Ph. Tremblay, le R. P. Jauffret, M. Emile Boivin et M. J.-Elz Dufour.

A 11 h. 30, vendredi midi, la délégation était reçue par l'hon. Ministre du Commerce et de l'Industrie, M. Oscar Drouin. L'entrevue, qui a été des plus cordiales, a duré deux heures. Les délégués ont été accueillis avec une grande attention de la part du Ministère du Commerce et de l'Industrie. M. A.-S. McNicholls, président de la Quebec Pulp, assistait à l'entrevue.

M. Elz. Dufour, qui avait pris une large part à la préparation de cette démarche, présenta la délégation à l'honorable ministre Drouin. M. Osias Larouche soumit ensuite le plan de réorganisation qu'il avait préparé et il en expliqua les principaux points. Chacun, suivant les circonstances, prit part à la discussion qui se prolongea jusqu'à 1 h. 30.

Au cours de cette entrevue, la délégation a appris, preuves en main, que la France et l'Angleterre désirent se procurer de la pulpe provenant des moulins de Chicoutimi et que ces pays s'intéressent de très près à la réouverture de nos pulperies. A cause de la guerre, les pays d'Europe tournent les yeux vers le Canada et Chicoutimi en particulier pour y obtenir les approvisionnements de pulpe qu'ils doivent renoncer pratiquement à avoir des pays scandinaves.

Il semble donc que les circonstances favorisent plus que jamais la réouverture de nos pulperies. Les corps publics de Chicoutimi suivent avec un très vif intérêt les développements qui sont appelés à se produire ces mois-ci et ils accordent leur appui aux démarches qui seraient susceptibles d'amener la réouverture de nos moulins.

Le ministre du Commerce et de l'Industrie, M. Oscar Drouin, a promis, de son côté, l'entier concours du gouvernement provincial.

La délégation a tenu à remercier M. Elz. Dufour de sa belle initiative, M. Osias Larouche pour le plan qu'il avait préparé et M. McNicholls pour tous les renseignments qu'il a fournis.

L'aide aux pauvres

Ne jetons pas le linge usagé!

L'Oeuvre de l'aide aux pauvres que vient d'organiser en cette vile la *Ligue Catholique Féminine*, fait un pressant appel à ceux qui pourraient disposer de linge usagé, couvertures ou vêtements, de le lui réserver pour les pauvres.

Les dames et demoiselles de l'*Ouvroir de l'aide aux pauvres* raccommoderont le linge, le referont, en tireront quelque chose qui fera le bonheur de quelque famille sans ressource.

Si donc vous avez du linge qui ne vous sert plus pourriez-vous l'envoyer soit chez Mme Jean Angers, 241, rue Racine, ou chez Mme Gustave Gauthier (Dr), 406, rue Racine, ou encore téléphoner à l'une ou l'autre de ces dames qui l'enverront prendre chez vous.

L'Oeuvre de l'aide aux pauvres sera prête à commencer ses activités mardi prochain, le 30.

Concours de cinématographie

Organisé par le Syndicat d'Initiatives touristiques Saguenay-Lac-St-Jean.

REGLEMENTS

SUJET:

Le sujet des films devra être LES SPORTS D'HIVER DANS LA REGION (comtés de Chicoutimi, du Lac-St-Jean et de Roberval).

Les cinéastes ne sont pas tenus de traiter tous les sports d'hiver et pourront même se limiter à un seul sport.

CONCURRENTS:

Le concours n'est ouvert qu'aux cinéastes amateurs de la région (comtés de Chicoutimi, du Lac-St-Jean et de Roberval).

DUREE:

Le concours commence immédiatement et prendra fin le 31 mars 1940, c'est-à-dire que tous les films devront être remis au Syndicats d'Initiatives, à l'hôtel de ville de Chicoutimi, le plus tard le 31 mars 1940.

FILMS:

Les films admis sont de deux catégories:
(a) 16 mm. en couleurs ou noir et blanc, d'une longueur minimum de 100 pds;
(b) 8 mm. en couleurs ou noir et blanc, d'une longueur minimum de 50 pds.

PRIX:

Deux prix sont offerts en récompense:
(a) Un prix de $50.00 pour le film de 16 mm.
(b) Un prix de $25.00 pour le film de 8 mm.

PROPRIETE DES FILMS PRIMES:

Les deux films primés appartiendront au Syndicat d'Initiatives. Cependant, leurs auteurs auront le droit d'en obtenir une copie à leurs frais.

ATTRIBUTION DES PRIX:

Les prix seront attribués suivant un classement fait par une compagnie manufacturière de films, à laquelle les films remis au Syndicat seront soumis.

INSCRIPTION:

L'inscription n'est pas exigée. Toutefois, le Syndicat serait intéressé à ce qu'on l'informe qu'on a l'intention de concourir. On peut adresser toutes communications à ce sujet à l'hôtel de ville de Chicoutimi, a/s de M. J.-Henri Néron.

CORONERS

M. le Dr Jos. Savary, de Jonquière, a été nommé coroner conjoint pour le district de Chicoutimi, avec juridiction sur Arvida, Jonquière, Kénogami, Shipshaw, St-Ambroise et toutes les municipaités à l'ouest des endroits désignés.

M. le Dr Henri Pineau, de Roberval, a été nommé coroner conjoint pour le district électoral de Roberval.

"La vérité"

La Ligue Catholique Féminine entreprend une vaste campagne de *la vérité*.

S. Em. le cardinal Villeneuve bénit et encourage ce mouvement.

Nous espérons bien pouvoir publier la semaine prochaine un article à ce propos.

LE FOYER CHRÉTIEN

Magnifique conférence de M. l'abbé O.-D. Simard, dimanche soir dernier.

Dimanche soir dernier, à l'hôtel de ville, M. l'abbé Ovide-Dolor Simard a donné une magnifique conférence sur "Le foyer chrétien". Près de 1,000 personnes ont entendu le distingué conférencier et profité ainsi des précieux enseignements qu'il a donnés.

La soirée était sous les auspices de la Ligue du Sacré-Coeur des hommes, de la Cathédrale et sous la présidence d'honneeur de M. l'abbé Omer Carrier, directeur diocésain de l'Action catholique. Le conférencier a été présenté par M. Jos. Dandurand, avocat et président de la Ligue. M. l'avocat Jean Pelletier l'a remercié et il a invité M. l'abbé Simard a donner de nouvelles conférences sous les auspices de la Ligue du Sacré-Coeur.

M. l'abbé Frs-Jos. Fortin a présenté un programme très intéressant de vues animées.

Voici les grandes lignes de la remarquable conférence de M. l'abbé Simard, conférence que l'on désirerait voir publier en brochurette, afin d'en assurer une large diffusion.

Le foyer, c'est le milieu où se mène la vie familiale. Il y donc 2 éléments: un milieu et une façon de vivre.

Par milieu, il faut entendre l'ensemble de l'organisation matérielle, laquelle doit remplir 4 conditions: pourvoir aux nécessités de la vie, aux exigences du bon goût, de notre nationalité, de la morale chrétienne.

Quelle doit être la vie familiale? Ordonnée et vertueuse. Les biens que l'ordre assurera sont: la présence des membres, la collaboration dans le travail, l'économie de l'argent, l'économie du temps, une part convenable de distraction et de plaisir. Enfin, la vie sera vertueuse. Elle sera donc d'une haute moralité, fera bonne place au sacrifice, assurera l'instruction et la pratique religieuse.

Présidents d'élection

Les présidents viennent d'être nommés pour les élections fédérales dont la date est encore pleinement inconnue. Ce sont M. Thomas Boivin, pour Chicoutimi; M. Tancrède Garand, de Roberval, pour le Lac-St-Jean; M. Ls-Phil. Dufour, de La Malbaie, pour Charlevoix-Saguenay.

Carnet Social

M. Gaston Carrier, employé municipal, a passé la fin de la semaine à Montréal.

— o —

M. et Mme Georges Legendre, de Québec, passent la semaine à Port-Alfred.

— o —

M. Hidola Girard, de Jonquière, après avoir subi une opération, à l'Hôte-Dieu St-Vallier, est retourné dans sa famille en bonne voie de guérison.

— o —

Mme Edouard Bouchard, d'Arvida et Mme Thaddée Bouchard, de Station-d'Hébertville, sont en promenade à Chicoutimi, chez des parents et amis.

— o —

M. Pierre Bouchard, d'Arvida, était de passage à Chicoutimi, samedi dernier.

— o —

Madame D. Dagenais, de Chicoutimi, est de retour d'un voyage à Montréa, l'invitée de ses parents.

— o —

NAISSANCE.

A été baptisé, en la Cathédrale de Chicoutimi, le 10 janvier, Marie-Annette-Nicole, enfant de M. et de Mme Adrien Coulombe, née Louisa Boivin. Parrain et marraine: M. et Mme Adjutor Dufour, oncle et tante de l'enfant; porteuse: Mme Eugène Boivin, grand'mère de l'enfant.

"Le Malade Imaginaire", de Molière, à Radio-Canada

Le dimanche, 28 janv. à 8 h. du soir.

Le Malade Imaginaire que les artistes dramatiques de Radio-Canada ont mis à l'étude pour l'émission du dimanche, 28, à 8 heures du soir, marque la fin de Molière. Au fait, le grand comique mourut pendant la quatrième représentation de cette oeuvre, qu'il avait écrite moins pour se venger des médecins que pour fustiger l'ignorance des médecins de cette époque.

Le Malade Imaginaire fut écrit à l'occasion du retour de Louis XIV, vainqueur de la Hollande, à Paris et ne fut pas représenté à la Cour mais sur la scène du Théâtre Royal. Argan est un malade imaginaire. Il devient, par conséquent, la proie des médecins (Purgon et Diafoirus) et des apothicaires (Fleurant). Il est d'ailleurs poussé à sacrifier ses enfants par sa seconde femme, Béline, qui le soigne hypocritement et qui lui fait faire un testament en sa faveur. Pour avoir toujours un médecin auprès de lui, il veut forcer sa fille, Angélique, à épouser Thomas Diafoirus, fils d'un médecin mais celle-ci aime Cléante et Toinette, la soubrette, qui est d'une verve endiablée, protège leurs amours. Elle se grime en vieux médecin, persuade Argan que les Diafoirus et autres sont des ânes et au cours d'une scène macabre, lui démontre que Béline ne désire que son héritage. Enfin éclairé, Argan consent au mariage des amoureux et accepte à son tour l'idée de se faire lui-même médecin. On lui remet le bonnet de docteur au cours de la fameuse cérémonie de la réception, une cérémonie en latin macaronique, le "Dignus es intrare".

M. Jacques Auger s'est entouré pour l'interprétation de cette farce des comédiens les plus connus de la scène montréalaise.

QUERELLE

Premier employé. — Vous êtes le pire imbécile qui existe au monde.

Second employé. — Vous êtes le plus grand âne de la création.

Le directeur. — Pardon, pardon, messieurs, mais vous me paraissez oublier que je suis là.

Pour Soulager
SON RHUME DE CERVEAU

FAITES CECI: Massez-lui la gorge, la poitrine et le dos avec du Vicks VapoRub, et mettez-le au lit. Ensuite, mettez une cuillerée de VapoRub dans un bol d'eau bouillante; posez un journal ou un drap sur la tête de l'enfant, comme une tente, de façon qu'elle couvre aussi le bol, et que Bébé puisse aspirer les vapeurs médicamentées pendant plusieurs minutes. Ce traitement détachera les mucosités—dégagera les voies nasales—enrayera la tendance à la toux—apaisera la congestion locale. Longtemps après que Bébé se sera endormi d'un sommeil paisible, l'action cataplasme-et-vapeurs du VapoRub continuera à agir et à soulager le mal—et vous aurez, vous-aussi, une bonne nuit de repos.

VICKS VAPORUB

Mots croisés du "Progrès"

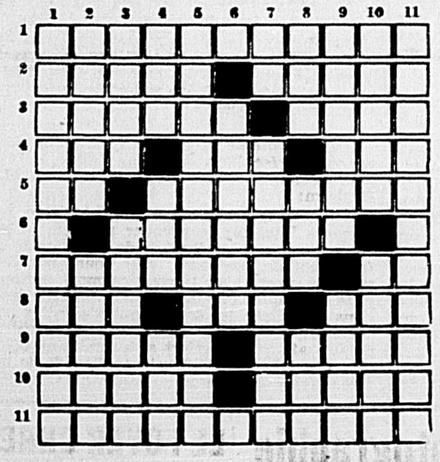

HORIZONTALEMENT

1.—Personne qui entretient.
2.—Faire avancer un navire — Etreignit, pressa.
3.—Fait d'arriver trop tard — Abréviation de "Tramway".
4.—Excité — Epoque — Recueil de bons mots.
5.—Tellement — Substances végétales qui répandent une odeur suave.
6.—Rectifiera l'intérieur d'un cylindre.
7.—Réduira, au moyen du laminoir, les métaux en grandes feuilles Equerre.
8.—Général américain — Triage. — Dans l'Inde, escalier descendant au Gange.
9.—Para. décora — Intentant une action en justice.
10.—Le point diamétralement opposé au "zénith" — Dame romaine fut condamnée pour avoir conspiré contre Claude.
11.—Elevions une statue à.

VERTICALEMENT

1.—Pièces de bois placées en travers dans les tranchées.
2.—Belle-mère de Ruth — Donnât de l'air.
3.—Caleçon bouffant des danseuses de théâtre — Rendit meilleur.
4.—Roue de poulie — Gendre de Mahomet — Possède, obtienne.
5.—Allèrent, ça et là à l'aventure — Petit ruisseau.
6.—Droséracée carnivore.
7.—En les — Couvris d'émeri.
8.—Propre — Perroquet — Triage.
9.—Liste des fautes survenues dans l'impression d'un ouvrage. — Héros de la fable de La Fontaine: "Le Gland et la Citrouille".
10.—Oxyde d'uranium — Principe actif du tan.
11.—Légers clayonnages adaptés à une faux pour ramasser les tiges coupées.

Solution du problème précédent

A	G	A	D	E	S	■	R	A	D	E
D	E	M	E	N	E	■	E	C	O	T
E	R	I	N	■	L	E	M	U	R	E
R	E	C	A	P	I	T	U	L	A	T
■	■	A	T	A	M	A	N	■	D	E
S	A	L	U	T	■	L	E	S	E	R
E	N	■	R	A	P	E	R	A	■	■
B	I	L	A	T	E	R	A	L	E	S
A	M	E	N	E	R	■	T	I	N	E
C	E	N	T	■	I	R	E	N	E	E
E	S	T	E	■	R	U	S	E	E	S

Les experts canadiens en art culinaire recommandent la "MAGIC"

L'Heure dominicale

Le dimanche, 28 janvier, à 5 h. de l'après-midi.

L'Heure Dominicale au réseau français de Radio-Canada, le dimanche, 28 janvier, (de 5 h. à 6 h. de l'après-midi), sera diffusée d'Ottawa. A la direction du choeur, le R. P. Jules Martel, O.M.I., directeur de l'Ecole de Musique de l'Université d'Ottawa. Accompagnateur: M. Paul Larose.

PROGRAMME

Missa Dominicalis Tertia (Kyrie et Gloria) ..... *Mgr L. Refice*
Jésus sur cette terre ..... *XVe siècle*
Le choeur

"Le Christ total", causerie du R. P. Georges Simard, O.M.I.

Alma Redemptoris Mater ..... *(grégorien)*
Introit: Exsurge ..... *(grégorien)*
Ave Regina ..... "
Le choeur

Chronique de l'actualité religieuse, par M. Chs Gautier, journaliste

Verbum caro ..... *Charles Bordes*
Ave verum ..... *Viadana*
Ave Regina ..... *Jepkens*
Quel beau jour ..... *J.-S. Bach*

FORD, MERCURY, LINCOLN-ZEPHYR ETABLISSENT DES RECORDS D'ECONOMIE SENSATIONNELS AU COURS D'ESSAIS DE L'AAA

Los Angeles. — Le comité de concours de l'A. A. A. annonce que les autos Ford, Mercury et Lincoln-Zephyr ont établi de sensationnels record d'économie en gagnant deux premières places et une seconde place dans la course annuelle d'économie Gilmore-Yosmite qui a eu lieu le 4 janvier. Le parcours, qui mesure, 306.5 milles, s'élève sur cette distance du niveau de la mer à une altitude de 6,000 pieds. Et ce qui rend les records si remarquables c'est qu'on a dû accomplir tout le parcours au milieu de fortes tempêtes de neige et de pluie.

La Lincoln-Zephyr V-12 s'est placée en tête de la classe B pour la troisième année consécutive lorsqu'un sedan ordinaire de cette marque établit une moyenne de 23.86 milles au gallon impérial pour ce difficile parcours. Les chiffres officiels de l'American Automobile Association montrent que la Lincoln-Zephyr donna plus de milles au gallon que plusieurs autos moins coûteux en fournissant une meilleure performance que celle d'un modèle 1939 de la même marque, vainqueur dans sa classe, et dans la même classe, et dans la même course, l'an dernier.

Une voiture Mercury-8 1940, première de la classe B, fit 28.49 milles au gallon impérial. La Mercury, un sedan régulier portant chauffeur et quatre passagers, surclassa la plupart des 28 autres concurrents d'après les chiffres de l'A. A. A.

La Ford Deluxe V-8 de 85 chevaux vapeur dépassa les deux autres voitures de production sériée de sa classe. Son record de 29.88 milles au gallon impérial est la plus haute moyenne établie par auto non munie d'un démultiplicateur.

La Ford, un sedan d'un modèle régulier, était opposée à la voiture victorieuse de la classe B qui était munie d'un démultiplicateur et d'un roulement avide. Les résultats officiels placent deux voitures fabriquées en série immédiatement après la Ford, la première avec un chiffre de 27.43 milles au gallon impérial, la seconde avec une moyenne de 27.03 au gallon impérial.

Les règlements de la course limitaient la durée du parcours à 10½ heures. Ils interdisaient toute infraction aux règlements de la circulation, toute descente sans gaz, toute acrobatie de conduite. Vingt-huit voitures, représentant 14 marques, prirent part à la course dont le point de départ était le Gilmore Stadium de Los Angeles et le point d'arrivée, la pittoresque Yosemite Valley dans les Sierras.

SECURITE

Quoique puisse nous apporter 1940, cet an nouveau ne produira rien de plus incroyable que certains accidents survenus en 1939. En effet, la série de ces accidents, dont les détails sont conservés dans les cartons des grandes compagnies d'assurance, remplirait tout un volume. Contentons-nous de raconter les meilleurs et que l'année 1940 tente de faire mieux, si elle le peut! Voici, maintenant le récit des accidents les plus bizarres de l'année.

D'Ottawa, nous arrive l'histoire de David Thomas qui se trouvait penché, sur le bord de la route, en train de réparer son auto. Une autre voiture passe si vite et si proche qu'elle emporta les pantalons de notre homme.

A Louisville les mécaniciens John Ray et Henry Hatcher sautèrent un jour dans leur auto pour aller au secours d'un automobiliste dont la voiture était brisée. Ray embarqua dans l'auto qu'il fallait ramener au garage et Hatcher resta dans la voiture qui les avait amenés et ils partirent tous deux par des routes différentes pour retourner à leur point de départ. A une intersection, les deux autos se frappèrent violemment. Il fallut donc remorquer les deux au garage.

A Montréal, le constable Henri Caron décida de prendre une marche pour voir dans quel état se trouvait sa jambe déjà fracturée. Un ami lui cria en cours de route et, surpris, il se retourna trop vivement et se cassa la jambe de nouveau. Son ami voulait lui demander si sa jambe était guérie.

Tom Gilroy plaça son doigt dans le goulot d'une bouteille et il ne put pas l'en sortir. Il s'aperçut alors qu'il y avait une araignée venimeuse dans la bouteille et cassa *vivement* le récipient pour éviter d'être piqué par la bête. Il le fut quand même et se coupa le doigt sur des éclats de verre.

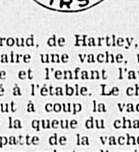

John Proud, de Hartley, Nebraska, était à traire une vache, un soir, et sa femme et l'enfant l'avaient accompagné à l'étable. Le chat y était aussi. Tout à coup la vache mit la patte sur la queue du chat qui grafigna la patte de la vache, qui lança ses deux sabots d'arrière sur la jambe de madame. Aussitôt l'homme tenta de retirer sa femme de sous les pattes de l'animal mais malheureusement, il reçut aussi une ruade qui lui fractura aussi la jambe.

Uu garçon de 12 ans, Marvin Smith, de Sacramento, s'amusait à lancer un lasso sur les convois qui passaient. Un jour le lasso resta pris dans la cheminée de la locomotive et comme l'autre bout était attaché à sa jambe il fut traîné sur une bonne distance. Il serait certainement mort si un homme qui avait vu le manège du garçon n'avait par couru et coupé la corde.

Patricia Morrisson, actrice de Hollywood, fut blessée un jour par un camion sur lequel elle alla donner parce qu'une plume de son chapeau lui bouchait pratiquement la vue. A Washington, un membre du congrès, Mme Caroline O'Day, de New-York, fut blessée également quand une plume de son chapeau lui entra dans l'oeil.

Au Vermont, une homme, qui n'avait pas vu sa femme depuis six ans tomba littéralement sur elle un jour et la frappa avec son automobile, au cours d'une parade à laquelle la femme prenait part.

Voici maintenant quelque chose de plus subtil. Le Maire Thomas Holling, de Buffalo, se cassa le pouce en glissant sur un plancher ciré, dans la résidence Stevenson, président du bureau de sécurité.

Près d'Albany, l'auto de M. John Walker tourna trois fois sur elle-même avant de s'arrêter. M. Walker resta pris sous la voiture et les passants amusés et terrifiés à la fois virent, les mots: "La mort sur roue". Heureusement Walker ne fut que légèrement blessé.

En travaillant à la préparation d'un pavillon pour illustrer les meilleurs moyens d'éviter les accidents, un électricien toucha un fil et fut brûlé gravement. Voici un autre cas: Un agent d'assurance tentait d'intéresser un client à une police contre les accidents lorsqu'une balle frappa le client et il faillit mourir.

A Hornell, N.T., l'autobus de Frank Green frappa une automobile stationnée dans la rue mais Green ne fut pas blessé. Cependant en cherchant le propriétaire de l'auto il tomba et se fractura la clavicule.

Un Biographe, regardait un jour une statue de bronze de Jérôme Bonaparte sur lequel il avait passé des remarques caustiques dans certains de ses livres. Chose incroyable, comme le biographe allait partir, la statue lui tomba sur la tête. De ce fait, bonaparte était quitte.

Une série d'accidents comme celle-ci ne serait pas complète sans y ajouter un groupe de ceux qui l'ont échappé belle. Un monsieur de Columbus, vit la mort de près un jour, lorsque l'auto qu'il conduisait passa à travers un garde-fou, sur un viaduc de 40 pieds de hauteur. Il ferma les yeux et attendit le résultat. Quand il les ouvrit, il se trouva suspendu en l'air. L'avant de sa voiture était accoté sur un poteau et les roues d'arrières étaient sur le pont.

Deux hommes vivant près de Mason City, se souviendront toujours avec émotion de leur aventure lorsque leur automobile, chargée de dynamite, tourna sur elle-même, sortit de la route et alla s'arrêter dans un gros banc de neige.

C'est un peu comme un bébé qui avala un jour une lame de razoir et vécut pour raconter l'histoire. Voici maintenant des morts tragiques contrastant avec ces histoires miraculeuses. Richard Etangler, de Wichita, se mordit le dedans de la bouche en machant de la gomme et mourut d'empoisonnement.

En jouant avec un petit avion, alors qu'elle se trouvait dans une tente remplie d'oxygène qu'on lui faisait respirer, la petite Miller, 9 ans, fut brûlée à mort lorsoue la tente prit feu sous l'action d'une étincelle sortie de l'avion.

En pratiquant sa première leçon sur un accordéon, Lonard Langeman 9 ans, fut fatalement brûlé quand le clavier de celluloid prit feu sous l'action de la chaleur du poêle, tout proche.

Le fils de Bob Burns, l'acteur de cinéma, boutonnait son paletot lorsqu'un bouton sauta et alla donner dans le verre droit de ses lunettes. Un éclat de verre partit, entra dans l'oeil de l'enfant, et il fallut lui faire subir une sérieuse opération.

Chaque année on trouve des cas de mortalités parmi les gens dont la vie se passe à courir des périls et qui s'en tirent indemnes pour aller succomber d'une cause tout à fait ordinaire. Prenons le cas de Jack Knight qui avait la réputation d'être l'aviateur de plus sûr des Etats-Unis et qui avait à son crédit 2,500,000 milles sans accident. Il y a quelque temps il glissa sur une corde, dans sa chambre d'hôtel, et se blessa gravement à la tête.

Le colonel Kelley, co-propriétaire des Dodgers de Brooklyn, joua plusieurs années dans le baseball professionnel sans recevoir jamais la moindre blessure. L'an dernier il alla sur la grève et prit part aux jeux d'un groupe d'enfants, et ironie du sort, il se blessa gravement à un genoux.

Les accidents de chasse eux aussi fournissent chaque année d'étranges histoires. En chassant des écureuils, M. Richardson, de Washington, déchargea accidentellement son fusil. La balle alla se loger dans son dos à l'endroit où une autre balle, partie du même fusil dans les mêmes circonstances en 1937, se trouvait depuis. "Je crois que je ne chasserai plus, déclara Richardson aux médecins qui lui annonçaient qu'il en reviendrait."

Après cette énumération d'accidents, plus ou moins bizarres, nul *doute* chers amis, que vous vous donnerez la peine de réfléchir un peu afin de faire mieux en 1940.

Nous vous laissons maintenant méditer, et nous vous donnons rendez-vous à la semaine prochaine à la même heure.

Nouvelle aile pour RCA Victor à Montréal, nécessitée par l'extension des affaires

Le siège d'une grande industrie canadienne. Pour la seconde fois en moins de trois ans, la compagnie RCA Victor, à Montréal, a dû agrandir ses établissements déjà immenses. La nouvelle aile de deux étages que l'on voit au premier plan est en briques de verre. La superficie de plancher totale est de 18,000 pieds carrés. Dans cette nouvelle aile on a centralisé les bureaux et laboratoires du département des ingénieurs; c'est là que sont conçus, dessinés et mis au point les appareils émetteurs, le matériel de radio pour l'aviation et autres produits similaires.

Mort d'une soeur de sainte Thérèse

Paris, 22. — La soeur de la petite Thérèse de Lisieux vient de mourir au carmel de Lisieux dont elle était la supérieure. La Soeur Marie-du-Sacré-Coeur fut certainement à l'origine de la vocation de sa soeur Thérèse, la petite sainte, qui trouva en elle un grand soutien. Elle l'aida notamment dans ses épreuves au début de son entrée précoce au couvent, qui, comme on le sait, nécessita une dispense du Pape.

Après la mort de la sainte, sa soeur devint supérieure du carmel.

Elle fut à la base du rayonnement spirituel que Lisieux ne cessa d'étendre sur le monde catholique. Son activité jointe à sa grande piété fit du carmel de Lisieux un des centres de prières les plus exemplaires du monde, à tel point que le futur pape, Mgr Pacelli, nonce, vint en personne au jubilé de Lisieux en 1938 et fut reçu par la soeur Marie-du-Sacré-Coeur en qui il reconnaissait une âme de choix et l'héritière spirituelle de la petite sainte. Cette âme près de Dieu n'était pas moins près des êtres et de la nature.

Mère Marie-du-Sacré-Coeur s'appelait Marie-Louise dans le monde et était la marraine de soeur Thérèse. Elle était entrée au Carmel de Lisieux le 15 octobre 1886. Deux soeurs lui survivent: la révérende Mère Agnès-de-Jésus (Pauline Martin), prieure du monastère de Lisieux et soeur Geneviève-de-la-Ste-Face (Céline), à la Visitation de Caën.

—Comment n'avez-vous pas honte de mendier dans la rue?

—Que voulez-vous, je ne puis tout de même pas ouvrir un magasin pour demander l'aumône?

ATTENTION
A VOTRE FOIE

Il peut être la cause de vos troubles. Ravigotez-le de la *bonne* manière, avec des Fruit-a-tives. Portez-vous bien.

Votre foie est le plus gros organe de votre corps et le plus important pour la santé. Il déverse la bile pour la digestion, chasse les déchets, emmagasine l'énergie, permet à la nutrition d'atteindre le sang. Quand votre foie est dérangé la nourriture se décompose dans vos intestins. Vous devenez constipé, l'estomac et les reins ne peuvent pas bien fonctionner. Vous vous sentez malade—mal à la tête, au dos, étourdi, et fatigué . . . tout à la fois.

Faites comme des milliers d'autres, mettez fin à toutes ces misères—avec les Fruits-a-tives, le remède du foie qui se vend le plus au Canada depuis 35 ans. Elles stimulent le foie, soulagent promptement—vous vous sentez mieux portant. Achetez des Fruit-a-tives à la pharmacie aujourd'hui, 25c, 50c.

FRUIT-A-TIVES La Tablette pour le foie

L'opéra de samedi prochain à la radio

Le Metropolitan Opera a mis à l'affiche pour l'émission du samedi, 27, à 1 h. 40 de l'après-midi, "Lohengrin", trois actes et quatre tableaux, de Wagner. Pour l'écoute, dans le Québec, on dirigera le cadran sur CBF (Montréal), CBV (Québec) et CBJ (Chicoutimi).

La direction du Metropolitan a confié les deux principaux rôles, ceux d'Elsa et de Lohengrin, à des interprètes wagnériens par excellence, c'est-à-dire Elizabeth Rethberg et Lauritz Melchior.

Elsa, fille du duc de Brabant, est accusée faussement d'avoir tué son frère mais elle est sauvée par Lohengrin, chevalier du Saint-Graal, qui arrive au moment propice, dans une nacelle tirée par un cygne. Le chevalier combat le prétendant qu'Elsa a rebroué et épouse cette jeune fille. Une condition s'impose. Lohengrin sera pour elle "le chevalier au cygne" sans faire connaitre ni son nom, ni son origine. Mais Elsa, curieuse, cherchera à le savoir. Lohengrin aura la faiblesse de parler, mais sitôt dévoilé, le mystère de la naissance et de la mission du chevalier le condamnera à partir. Il s'en ira vers sa mystique patrie. Elsa, désespérée, abandonnée, solitaire, mourra en punition du doute qu'elle n'a pas su chasser de son coeur.

La légende de Lohengrin, — fils de Parsifal, — prend sa source dans les romans du cycle d'Arthur, en particulier, dans la Quête du Saint-Graal. Le Graal qui est le calice dans lequel le Sauveur a bu le jour de la Cène a été conservé par Joseph d'Arimatie, puis perdu. Les trouvères ont raconté les aventures des chevaliers lancés à la recherche du vase sacré. Wagner emprunta à Wolfram d'Eschembach qui avait traduit ces légendes en allemand, le sujet de son opéra. La légende de Lohengrin, explique l'Initiation à la Musique, à qui nous empruntons ces notes, a une signification symbolique: Lohengrin apporte aux hommes la beauté et il leur demande de la comprendre et de l'aimer et non de la discuter.

Voici la distribution:

Le Roi ..... Emmanuel List
Lohengrin ..... Lauritz Melchior
Elsa ..... Elizabeth Rethberg
Telramund ..... Julius Huehn
Ortrud ..... Karin Branzell
Le hérault ..... Leonard Warren

Au pupitre de chef d'orchestre: Erich Leinsdorf.

Aux entr'actes, il y aura commentaires en français par M. Léo Pol Morin.

La fabrication d'un piano

M. Oswald Michaud, inventeur du Sonobel, donnera une causerie à Radio-Canada, le vendredi, 26, sous la rubrique "Mon Métier".

M. Michaud dira comment on fabrique un piano, ce qu'est la table d'harmonie, la composition des diverses pièces comme les cordes, le clavier, les étouffoirs, etc.

Cette causerie passera à dix heures et demie du soir aux postes CBF, CBV et CBJ.

—Ainsi vous êtes venu à cent pas mon brave homme et vous n'avez pas vu l'ennemi.
—Pas un: je les ai tous enterrés.

RAPPORT DE LA MANUFACTURERS LIFE

Augmentations substantielles.

Le 53ième rapport annuel soumis aux directeurs de la compagnie d'assurances Manufacturers Life démontre des avances substantielles dans les assurances en vigueur, dans le revenu ainsi que dans l'actif de la Compagnie.

Les assurances en vigueur atteignent maintenant $590,259,769., représentant une augmentation de $17,347,334. Les nouvelles assurances, y inclus les annuités différées, se sont chiffrées à $56,133,640. Le revenu total a été de $35,069,937., soit une augmentation de $360,199., comparativement à l'année 1938. Il a été payé aux détenteurs de polices et aux bénéficiaires de personnes assurées une somme de $16,958,260. dont $12,919,487. à des détenteurs vivants et $4,038,773. à des bénéficiaires de personnes décédées.

L'actif de la Compagnie atteint maintenant la somme de $177,808,634., soit une augmentation de $10,437,238. sur l'année précédente.

Après avoir pourvu aux réserves nécessaires, y inclus une réserve de $149,555,539. pour assurance et annuités, un montant de $1,027,445. a été ajouté aux comptes de réserve contingente et surplus, portant la réserve contingente à $3,000,000. et le compte de surplus à $4,709,259.

Pour toutes vos réparations de
CLAVIGRAPHES
de toutes marques, machines à additionner, caisses enregistreuses, balances calculatrices, etc., ainsi que service de pièces de rechange, adressez-vous à . . .
Raoul Blackburn
66, Av. Bégin, CHICOUTIMI
TÉL. : 246
Une garantie de trois mois accompagne toute réparation.

Tous les plaisirs de l'été
EN HIVER
Sur la Côte du Pacifique

ALLER et RETOUR QUEBEC À VANCOUVER VICTORIA SEATTLE

*Première Classe . . . $144.20
*Classe Touriste $127.90
Voiture . . $111.15

*Prix de location de wagon-lits en plus.

Repas à bon marché sur les trains.

Attrayants Tarifs et Service de Trains!

Pour se récréer ou se reposer — pour passer des vacances d'hiver idéales — Vancouver et Victoria sont des endroits incomparables.
La température est des plus clémentes en hiver dans l'île Vancouver: les journées sont chaudes et les nuits sont délicieusement fraiche. Tous les sports d'été y sont en vogue — le golf, l'équitation, le tennis, la pêche et les excursions en auto à travers des régions d'une grande beauté.
Prix spéciaux dans les hôtels. Tarifs réduits dans les trains avec période de validité prolongée et privilège d'arrêt en route.

TOURNOI DE GOLF D'HIVER
Victoria — 3-9 mars 1940

SKIEURS — Renseignez-vous sur le ski dans les Montagnes Rocheuses. Billets de chemins de fer à prix réduits.

Tous renseignements des agents

Renseignements et billets sur demande à C. A. LANGEVIN, agent du Trafic-Voyageur, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les lignes de navigation océanique ou encore en s'adressant à P.-E. GINGRAS, agent du District, Gare Windsor, Montréal, P.Q.

Pacifique Canadien

SIROP de BLÉ-D'INDE CROWN BRAND
FAMEUX ALIMENT CANADIEN
producteur d'énergie
GRATIS
Une merveilleuse brochure "Comment devenir une étoile de hockey" écrite par T. P. (Tommy) Gorman. Adressez vos étiquettes: The Canada Starch Co. Limited, Département "A"—B.P. 129, Montréal.

53ème RAPPORT ANNUEL
Sommaire

	1938	1939
NOUVELLES ASSURANCES (Y compris les Annuités Différées)	$ 57,610,739	$ 56,133,640
ASSURANCES EN VIGUEUR (Y compris les Annuités Différées)	572,912,435	590,259,769
ACTIF	167,371,396	177,808,634
REVENU	34,709,738	35,069,937
SURPLUS ET RÉSERVES POUR ÉVENTUALITÉS	6,681,814	7,709,259

En 1939, les détenteurs de polices vivants touchèrent $12,919,487; les bénéficiaires de personnes décédées touchèrent $4,038,773; un total de $16,958,260.

THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY
SIÈGE SOCIAL - TORONTO, CANADA
Fondée en 1887
PIERRE-E. LABERGE
REPRESENTANT

25 JANVIER 1940

En quinze ans, soit de 1922 à 1937, la dépense pour les spiritueux, dans notre province, a été de $700,000,000, de quoi couvrir le coût de 70 universités de $10,000,000 chacune.

(Lettre des Evêques)

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

Les parents doivent instruire leurs enfants, dès le bas âge, des méfaits de l'alcool, et leur inculquer le sens chrétien de la mortification qui est le signe de notre appartenance au Christ.

(Lettre des Evêques)

QUESTIONS DE FRANÇAIS

"*Les* Parfums de Rome". — Voilà un titre inexact, que l'on donne parfois au chef-d'oeuvre de Louis Veuillot, intitulé: "*Le* Parfum de Rome". La formule de l'auteur est infiniment expressive. "Les Parfums" ont quelque chose de commun avec de bourgeois; *le Parfum* exhale à lui seul une synthèse céleste toutes les mystérieuses senteurs de la Cité romaine. Il s'échappe du tombeau des Saints Apôtres, des cimetières des martyrs, de la Chaire de Pierre, des temples les plus vénérables de l'univers, de l'immortelle Vie de l'Eglise et de ses Pontifes, des myriades de choses sacrées que les siècles ont accumulées sur le sol et dans l'atmosphère de Rome, un arôme divin, que la foi, l'âme et le génie de Louis Veuillot ne se sont jamais lassés, au cours de deux volumes, de caractériser et de peindre. Ce prosateur-poète a appelé cet arôme composite d'une suavaité incomparable: *le Parfum de Rome*.

* * *

"*Selon lequel*. — Enfin, l'inepte "*l'effet que* est remplacé çà et là par l'expression correcte: *selon lequel*. Ce n'est pas un médiocre progrès, qui va s'accentuer, espérons-le.

* * *

"*Après qu'ils eussent... après qu'il eut...*" — En revanche, ce grossier solécisme sévit plus que jamais. Répétons que la locution prépositive *après que* veut *toujours* l'indicatif, comme l'indicatif, en l'espèce, c'est *ait eu* et *eut* (passé antérieur). — Quant à *eussent* et *eût*, ils appartiennent tantôt au conditionnel, tantôt au subjonctif. Ex.: Ils *eussent (auraient) gagné la partie, s'ils eussent* (subj.) voulu; avant qu'il *eût*, qu'ils *eussent* parlé. Remarquer attentivement que c'est *avant que*, et non *après que*, qui veut le subjonctif, c.-à-d., *eût* et *eussent*.

Rien de plus simple, en soi, que ces notions, pour qui sait la conjugaison. Mais l'ignorance complique les choses les plus élémentaires, malheureusement!

* * *

"Le taux des morts par l'*obscuration*". — Le mot *obscuration* désigne l'obscurcissement produit par une éclipse. On lui donne, depuis peu, par extension, le sens d'obscurcissement produit par l'extinction des lumières dans les villes exposées aux attaques des ennemis en temps de guerre.

* * *

"...les paroles qu'*il a échappées*"; — non pas, mais qu'*il a laissées échapper*, ou *qui lui ont échappé*. *Echapper* est un verbe intransitif. Cette faute *échappe* encore à certains auteurs distraits.

* * *

"Nous arrivons *face à* Coïmbre" (P.D.) — "Face à" est employé aujourd'hui couramment pour *en face de*. C'est une confusion. Les deux expressions ne sont pas synonymes. *Face à* fait image, désignant une attitude, attitude de bravoure. *En face de* exprime simplement une situation, *un site: en face de vous; en face d'un édifice*.

* * *

"Les *cadres* qui décorent les murs du Parlement." — Les *cadres encadrent*, et les tableaux décorent. Il ne faut pas appeler un tableau un *cadre*, comme il arrive chez nous. — Il est connu que nous ne sommes pas forts sur la propriété des termes, et sur le vocabulaire, en général. *Chose, machin, machine*, brillent dans la conversation des Canadiens. Pourquoi cela? Parce que nous ne nous donnons pas la peine de rechercher et de retenir l'expression juste en tout. On dirait qu'il nous est indifférent de connaître notre langue, ce qui ne serait pas fier, ni honorable. Aussi comptons-nous sur les doigts de la main ceux qui savent écrire, je ne dis pas élégamment, ni encore moins savamment, ou artistement, mais correctement. Beaucoup néanmoins ont la prétention d'écrire, mais ce ne sont pas ceux-là qui font avancer la littérature...

* * *

"Les hommes sont l'inverse des monuments: ils paraissent petits quand on les approche."

N. Degagné, ptre

Sur le Pont de Ste-Anne

Fin de janvier... examens du 1er semestre... Ça me rappelle la liste des examens *écrits* qui avait été affichée dans les classes par un préfet des études un peu distrait; ça commençait ainsi: *Lecture anglaise, Latin oral*... Oh! le bon temps!

* * *

De ce temps-ci le *Devoir* taquine un ministre fédéral, et non l'un des moindres, sur sa façon de prononcer le mot *guerre*.

* * *

M. le Ministre — il y a longtemps que ça dure — a la manie de prononcer *yerre*.

* * *

C'est ça quand on est pour la guerre, sans l'être, tout en l'étant, on n'ose pas prononcer très franchement.

* * *

Malheureusement *guerre* ou *yerre*, j'ai bien peur qu'à la fin ce ne soit qu'une seule et même chose.

* * *

Ottawa, qui a voulu se mêler des affaires de Québec en octobre dernier, voit *maintenant Toronto se* mêler des affaires d'Ottawa. C'est aussi stupide dans un cas comme dans l'autre.

* * *

M. T.-D. Bouchard est revenu du Mexique. Expliquez-ça!

* * *

Un grand journal du pays de Québec conte un jour que trois sous-marins britanniques ne sont pas rentrés à leur base: L'*Undine*, le *Seahorse* et le *Starfish*. Les deux derniers portaient chacun un équipage de 40 hommes; *l'Undine* en avait 27; ce qui fait un total de 107 marins.

* * *

Le lendemain, le même journal, qui a un service de vignette respectable, publiait une photo de l'*Undine* avec cette légende: "Voici l'*Undine*, sous-marin *d'un équipage de 107 hommes*, qui a été coulé ou capturé."

* * *

Non, en soi, l'affaire n'est pas considérable, mais elle illustre le soin que les journaux mettent à dire la vérité avec précision et exactitude. Car de choses comme celles-là les journaux sont pleins: même ceux qui devraient prêcher d'exemple.

PICOTTE

A L'HOTEL

—Patron, le client de la chambre 50 est parti sans régler sa note de 800 francs.

—C'est ennuyeux, ça nous fait 100 francs de perte.

EN FINLANDE

Helsinki, où les nuits sont d'or vert

De la *Nation Belge*, de Bruxelles, numéro du 9 décembre 1939:

Pour la première fois, j'ai eu le sentiment de la migration humaine — migration possible — dans un marché d'Helsinki. Les paysannes en "platok", ce mouchoir sur la tête, à la russe, avaient étalé leurs pauvres marchandises, quelques fruits, quelques légumes, des petits pains, dans un panier ou sur un mouchoir rouge, à leurs pieds. Des paysans en casquette plate, les chaussettes ramenées au-dessus du pantalon, avaient fait de même. Ils paraissaient ne pas tenir au sol sur lequel ils étaient placés, s'en détacher. Ils attendaient. Ce n'est pas le client qu'ils attendaient, mais autre chose. Quoi? Je ne sais. Autre chose. Ils attendaient, seuls au milieu de cette immense place vide. Ils ressemblaient aux émigrants qu'on voit dans tous les ports, dans ces petites rues où les hôtels ont des noms étrangers. Leur situation était si précaire qu'ils seraient partis n'importe où, semblait-il, pourvu qu'on leur eût offert un peu de soleil. L'immense place était pavée de grosses pierres de granit rougeâtre, rondes et rases comme des crânes de cosaques, dures à la plante. La place était barrée d'une immense croix, comme biffée par deux passages de pavés plats qui la rendaient franchissable, à travers le bossèlement des boulets impossibles. Autour d'elle veillaient des monuments, comme un impérialisme. De fait les monuments sont d'origine impériale et de style empire: l'Université et le Palais du gouvernement, qui semblaient faire peser sur ces crânes enfouis et sur ces pauvres hères on ne sait quel despotisme. Ces monuments datent du régime tsariste, du temps de l'oppression russe.

Il traine quelque chose de russe dans la Finlande, à Helsinki. Des bribes. Sur les quais, ces guimbardes conduites par de vieux cochers en casquette plate et bottes de cuir, qui passent pour des fiacres... Audesssus du cheval s'arrondit cette sorte d'aimant ou de fer à cheval, ce bois recourbé qu'on nomme en russe la "douga", qui s'applique aux brancards de la voiture et qui donne aussitôt à l'équipage l'allure de l'"isvostchik", le fiacre russe.

J'ai connu deux diplomates: l'un Russe, ancien chambellan du Tzar, l'autre Finlandais, qui avait servi lui aussi sous le Tzar mais représentait alors la Finlande indépendante. Ils s'entendaient le mieux du monde.

Les maisons de la rue qui conduit du port vers le centre d'Helsinki sont encore en bois. Les volets en étaient fermés, cette fois-là. C'était comme une rue qu'on eût abandonnée.

Voilà qu'au contraire, au coeur de la ville, on voit surgir un attachement, une fierté, un amour de soi-même. La ville est belle, neuve. On n'y décèle aucune envie de s'évaçuer. Elle est édifiée à demeure. L'architecture paraît être née du sol, de ce granit rose sur lequel la ville est bâtie et dont semblent avoir poussé les monuments. Tout est vie. On fait de la vie jusque dans les cimetières, à Helsinki. Il y a, en pleine ville, un cimetière: une place-jardin plantée de stèles que les rues et les tramways contournent. C'est là que sont inhumés les héros de l'indépendance (qui fut proclamée le 6 décembre 1917, il y a 22 ans). Au milieu se trouve le monument de la reconnaissance aux Allemands. Il y a un cimetière immense au bord d'un lac — un de ces miliers de lacs de la Finlande, immobiles et réfléchissants comme des miroirs magiques, sur lesquels nagent d'énormes éponges. Les éponges sont noires. Ce sont des forêts de sapins. Le cimetière n'est qu'un parc. On y trouve, entre les arbres, des fontaines et des bancs où vont s'assoir les vieillards et les amoureux. Les enfants jouent parmi les tombes que ne surmonte aucune croix. La vie y joue avec la mort.

Paradis de l'architecture moderne. Comme Stockholm. Comme toutes ces capitales et ces grandes villes du Nord, de cette bande nordique qui va depuis La Haye et Amsterdam jusqu'à Helsinki en passant par Oslo, Copenhague, Stockholm, cette couronne de capitales pacifiques dont s'orne le sommet de l'Europe, et qui signalent, en même temps qu'elles l'illustrent, ce qu'on peut baptiser: la civilisation nordique, faite de sport et de paix, de politesse morale et physique, aujourd'hui menacée, véritable pendant de la civilisation méditerranéenne.

Je revois ces belles rues, ces grandes avenues bordées de grands hôtels, de buildings bâtis dans le granit rose. Elle portent le nom de "gatan" (avenue), comme celles de Stockholm, puisqu'à côté du finnois on parle encore à Helsinki — Helsingfors — la langue de la Suède. La Finlande a ce trait de commun avec nous qu'elle est un pays bilingue. Sauf toutefois que la majorité finnoise y est écrasante... On croit que les architectes là-bas ont subi l'influence des nôtres, des Le Sorbusier, des Gropens et des autres. On n'en est pas très sûr. Ils s'appellent Saarinen, Sirèn. Ils ont leur place marquée dans l'histoire de l'architecture moderne. Ils n'ont eu besoin de personne. La gare d'Helsinki, qui est de Saarinen, est une des plus belles du monde. Une des plus célèbres. Son architecte est connu dans l'Amérique entière. C'est lui qui a conçu l'exposition de Chicago et a jeté je ne sais plus quel énorme pont.

Il y a quelque chose d'américain en Finlande, à Helsinki. Aussi quelque chose de nippon et de boréal. La Finlande vit sous trois déclinaisons magnétiques; ses lutteurs sont pareils aux luttteurs japonais, ses nuits sont vertes et soumises au soleil de minuit, son jeu national est le "pasa-pallo", qui est à peu près le base-ball américain. L'attraction est américaine. La Finlande regarde plus du côté de l'Amérique que du côté de l'Europe. Elle est la seule qui ait payé ses dettes de guerre aux Américains. Les Américains ont pour elle une grande tendresse. Comme eux, elle pratique l'athlétisme. L'athlétisme entre pour une grosse part dans cette connivence. Comme eux, elle a l'esprit du record.

Le Finnois n'est content que lorsqu'il a un record à battre. Il fait des records avec tout. Au Musée du Ski, il y a un javelot quasi sacré et qu'on dit millénaire. C'était l'arme dont se servaient les anciens Finnois pour tuer les ours. Il est marqué de 31 encoches: une par animal tué. Record. Esprit du record. Chaque village à son record de blé fauché et d'arbres abattus. Le Finnois est un type qui a le record dans le sang. Ce besoin de concourir et de se dépasser, cet entêtement, porte un nom spécial en finnois: le "sisu".

Helsinki possède la plus belle gare du monde, quelques-uns des plus beaux magasins du monde, les magasins de sport les mieux achalandés du monde, (on y vend, à côté des meilleurs javelots du monde, des nécessaires à barbe et des revolvers marqués du Pays de Liége) et le plus beau Parlement du monde. Un record de Parlement. Le record est pour eux une magie. Il a ses sources dans la magie. Les Finnois sont aujourd'hui détenteurs de records sportifs comme ils furent autrefois "hommes à part", sorciers, chanteurs de "runo", joueurs de "kantele" et ascètes piétistes.

Ils battent les records sportifs et aussi les records de lecture. Helsinki est une des villes où on lit le plus sur la terre. Les bibliothèques publiques y sont les plus belles du monde et les plus fréquentées. Les soirées sont longues en Finlande et aussi l'hiver. La plus grande librairie du monde, tout au moins d'Europe, est la librairie Speckman, à Helsinki. J'y ai trouvé — c'était au temps des apparitions — la brochure sur Beauraing, qu'on avait peine à trouver chez nous.

Sur la piste du Stade en bois, sans gradins, sans spectateurs ,stade aujourd'hui disparu, vestige de l'âge d'or olympique, les athlètes battaient les records en se jouant. La piste était une des meilleures du monde et le stade, un des plus pauvres. Puis ils allaient prendre le bain finnois, dit "Sauna", dans des étuves où régnait 70 à 80 degrés de chaleur...

En sortant de ces étuves, — c'était un soir de septembre vers les 10 heures, — nous eussions pu lire le journal en pleine rue. Il faisait vert. Sur le lac bordé de fusains noirs, le soir était absolument vert. On se serait élevé dans le ciel, je ne sais par quelle aspiration, par quel dégagament de la pesanteur. Le matin, à bord de notre navire, à travers le hublot, d'étranges lumières nous frappaient, de couleurs d'une violence de cataclysme, jaillissant du sein d'une éclipse. Je revois ces jaunes purs, ces violets, ces bleus de métal, tel qu'on les trouve, durs, tranchés, dans les peintures d'un Kamppuri. Il flottait du métal dans l'air.

A Helsinki les rais du soleil sont toujours obliques et l'ombre des réverbères traverse toute la largeur des rues. On est toujours accompagné d'une ombre démesurée et les nuits sont d'or vert — vert comme dans les rêves. Ce feu olympique devait être allumé sur le sommet de montagnes où le soleil ne se couche jamais. Il eût été descendu vers les stades tout neufs, bâtis en granit rose. Mais que sont devenus les Jeux Olympiques d'Helsinki, qui devaient être les plus purs?

Paul WERRIE

ENSEMBLE

Présentation d'ENSEMBLE! par le R. P. *Georges-Henri Lévesque*, o. p. Le Conseil Supérieur de la Coopération par M. Gérard Filion. Le Secrétariat du Conseil, son caractère et son rôle par M. Jean-Marie Martin.

Suivent différents *reportages sur le dernier congrès des coopérateurs* tenu en novembre dernier à Montréal: les problèmes coopératifs en agriculture par M. *Henri-C. Bois;* la coopération dans les milieux urbains par M. Lauréat-N. Papillon; le comité féminin par Madame Berthe Louard; le comité anglais par M. R. Alex Sim.

Un article de M. Victor Barbeau sur la primauté du consommateur.

M. Cyrille Vaillancourt présente un historique du mouvement des *coopératives d'épargne et de crédit*.

Une réalisation coopérative: *la mine Old Lytle* par Jean-Pierre Després.

Présentation des membres du Conseil Supérieur.

Pour terminer, une gazette coopératiste par Jean-Pierre Després.

On peut s'abonner à *"ENSEMBLE!"* en faisant parvenir son bon de poste ou son chèque au pair au Conseil Supérieur de la Coopération, *Case Postale* 186, *Québec*. Le prix d'abonnement est minime ($1.00) si l'on considère les déboursés que nécessite une telle initiative.

VERS UN ORDRE NOUVEAU CHRÉTIEN PAR L'ORGANISATION CORPORATIVE

Nous ne recherchons pas systématiquement les méfaits du Capitalisme (et non du Capital, ce qui est autre chose), mais nous les constatons chaque fois que nous les rencontrons. Puis, nous en cherchons la cause et nous croyons la rencontrer d'abord dans le Libéralisme qui est à sa racine, ensuite dans le vieillissement du système lui-même. Ce système n'est certes pas une "entité fantomale". Il est une réalité sensible, un être encore vivant et puissant, mais aux artères durcies, au coeur enveloppé de graisse, au cerveau gagné par la maladie de l'impérialisme, comme celui d'un vieillard que hanterait nuit et jour l'idée fixe de la domination universelle.

Ce système-là, je le déclare hautement pour ma part, j'en suit l'adversaire résolu. De toutes les forces de mon âme, je souhaite sa disparition. Il est le plus grand artisan moderne de ruines matérielles et d'injustices sociales, parce qu'il est le plus grand transporteur de matérialisme pratique, l'ennemi le plus habile de a vraie Civilisation. Par lui, la "barbarie à odeur de machines", mille fois plus préjudiciable à notre espèce humaine que la "barbarie à odeur de forêts", a fait son entrée dans le monde et, dans son fourgon de queue, nous avons aperçu le Bolchévisme qui rêve de vouer l'Humanité, corps et âme asservie aux puissances de la matière, au culte exclusif du dieu de la Production.

En attendant, nous voyons les chefs de petites et moyennes entreprises dépouillées non seulement de leurs "bénéfices normaux", mais encore de leur capital. Nous voyons les paysans ruinés, les propriétaires affamés, les peuples en révolte. La guerre civile gronde et la guerre étrangère ne cesse de rôder autour des nations angoissées.

Mon correspondant est une des plus tristes victimes de cet odieux régime. Bon patron donnant à ses ouvriers des allocations familiales, prenant à sa charge leurs propres cotisations aux assurances sociales, il a succombé sous le poids de charge incompressibles, d'impôts écrasants, de la concurrence et du marasme des affaires uniquement dû à la crise.

Ce n'est pas à lui ni à ses appareils; ce n'est pas à son bénéfice depuis longtemps transmué en déficit; ce n'est pas à son capital aujourd'hui volatilisé que nous nous en sommes jamais pris. C'est, je tiens à le répéter, à un régime panaché de libéralisme et d'impérialisme, imprégné, jusqu'aux moëlles de dur matérialisme, à un régime dévié, corrompu, frappé de paralysie sénile, atteint d'une déchéance organique.

Pour la sauvegarde du Capital, de tous les capitaux, parmi lesquels nous plaçons d'abord le capital humain, fait de spiritualité plus encore que de richesses matérielles, nous voulons substituer à ce régime d'incohérence, de ruines et d'injustices, un Ordre nouveau, bâti sur l'organisation corporative et qui doit mettre l'argent au service du travail, la matière au service de l'homme.

Nous faisons appel, pour cette transformation nécessaire au progrès de la Civilisation, à tous les travailleurs, patrons et ouvriers, conscients de la lutte à mener fraternellement contre un système dont les abus présents nous font à tous payer trop cher les services autrefois rendus.

Maurice GUERIN
"Le Petit Démocrate"

Un livre à avoir ....et à lire

Un livre qu'il faut souhaiter de voir dans chaque famille chrétienne est cet ouvrage qui vient de paraitre et qui s'intitule:

La foi de millions de croyants

C'est une traduction par le R. P. H.-M. Tardif, o.f.m., du célèbre ouvrage de l'abbé Jules O'Brien sur les preuves du catholicisme et la réfutation des objections qu'on peut entendre ou lire contre notre sainte religion.

Un fort volume in-8, de 500 pages, *au prix de propagande* de 75 sous. — Par la poste 85 sous.

Dans le même genre on pourrait aussi se procurer la *Boite aux questions*. Encore un ouvrage des plus utiles, des plus précieux et des plus connus sur différents points de la religion catholique que protestants ou incrédules attaquent et sur lesquels il est indispensable de se renseigner.

La Boite aux questions se vend 60 sous — 70 par la poste. —

Encore dans le même genre, mais en langue anglaise, la réponse des catholiques aux mille objections qui viennent de différents côtés contre leur religion. C'est comme un arsenal bien fourni où il est facile et profitable de puiser:

Radio Replies, tel est le titre de ce volume; il se vend 75 sous — 85 par la poste. —

Au service de
LIBRAIRIE du PROGRÈS
Avenue LABRECQUE
Chicoutimi

BILLET

TABLEAU

Rien de plus familial qu'un voyage dans le bas du fleuve du côté nord. Un seul train par jour où tout le monde s'embarque paisibement et cause avec le premier venu. J'allais à la Baie St-Paul; devant moi à quelque distance prend place une dame d'une quarantaine d'année toute frêle, habillée simplement, mais chargée de paquets à ce point que le news agent *avait dû venir lui porter secours pour entrer sans accident, et... sans oubli.*

Passé Saint-Joachim la voie ferrée s'engage dans le roc vif en longeant le fleuve; rien de plus uniforme que ce paysage; roche et boue, montagnes et fleuve. Nous arrêtons, la dame aux paquets se lève. Demeure-t-elle ici? Je consulte l'horaire du train et je lis: Petite Rivière Saint-François, je regarde à gauche; une jolie église, des maisons bien propres, quelques champs bien ordonnés et 7 - 8 enfants qui descendent la côte, le sourire aux lèvres, les bras levés vers maman; après un bon baiser chacun la soulage d'un paquet, du panier à provision et l'on remonte la côte tout en causant, l'arrêt du train se prolonge et je puis voir ce charmant tableau digne du premier: la grande soeur qui vient plus doucement portant en ses bras le bébé, les autres trottinent avec leur colis, la maman s'arrête pour embrasser amoureusement son dernier-né, cause avec sa chère grande un instant, elle doit s'informer si tout a bien été pendant son absence, alors seulement elle l'embrasse.

Heureuse grande soeur elle sait déjà ce que la vie exige d'amour, elle aussi saura agir comme maman. — J'allais assister à une profession religieuse, j'ai alors fait cette prière: "Mon Dieu, dans le monde, dans la vie religieuse, donnez-nous de telles femmes afin que nous soyions toujours vôtres; de telles éducatrices feront toujours de nous le peuple le plus chrétien et le plus heureux du monde.

Jean MAGDELAINE
(*La Famille*), août 1939.

Corrigeons-nous

HABILLEMENT

Ne dites pas:
Capiche, mais capeline ou capuche.
Capine, mais capeline.
Capot ou manteau de poil, mais manteau ou paletot de fourrure.
Change, mais vêtement de rechange, rechange.
Chape, mais châle.
Chapeau de tweed, mais chapeau d'étoffe.
Coat, mais habit, veston, paletot, pardessus.
Collerette, mais pèlerine.
Collet (de chemise), mais col ou, s'il est mobile, faux-col.
Congress ou gaiters, mais bottines à élastiques.

La Société du Parler français au Canada,
Université Laval,
Québec.

TEMPERANCE

Etude médico-psychologique
par le
Docteur Jean-Charles MILLER

Jamais peut-être la publicité alcoolique ne s'est faite aussi active et aussi insidieuse. Aussi ses victimes croissent-elles au lieu de diminuer. Il faut à tout prix lui opposer la saine éducation des masses, faire connaitre à notre peuple l'action nocive de l'alcool et l'aider à s'en préserver. Les médecins ont ici un rôle important à jouer. Quelques-uns l'ont compris. Le docteur Jean-Charles Miller, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de l'Université Laval, est de ceux-là. Il a déjà porté à l'alcoolisme de rudes coups. L'étude médico-psychologique qu'il vient d'écrire est un puissant réquisitoire. De lecture facile, tout en ayant un caractère scientifique, elle est à la portée de tous. Et l'auteur ne se contente pas de dénoncer le mal, il propose d'excellents remèdes, il trace même tout un plan de campagne éducative. Tous les amis de la tempérance doivent donc lire cette brochure bienfaisante et la répandre autour d'eux. Publiée par l'Ecole Sociale Populaire, elle se vend 15 sous l'exemplaire, à l'*Action paroissiale*, 4260, rue de Bordeaux, Montréal, ou à la *Librairie du Progrès*.

GRAINS DE SAGESSE

La simplicité n'est pas un mérite vulgaire: il faut en avoir beaucoup pour avoir celui-là.

Mme De Genlis.

* * *

On ne réussit pas si l'on a peur de soi ou des autres.

L'origine du carnaval

L'origine de ces fêtes remonte très haut dans notre histoire. Les travestis publics ne trouvent pourtant leur naissance que sous le régent. Les bals de l'Opéra étaient alors très courus et noblesse et bourgeoisie s'y mélaient sous la protection du masque.

Les carnavals les plus célèbres furent assurément ceux de Venise et de Rome. Autrefois, on venait de toute l'Europe assister au Carnaval de Venise. La ville, pendant ces fêtes, n'avait pas d'autre commerce que de vendre des parfums, des dentelles et des pommades.

A Rome, chacun, dans la rue, portait une petite bougie allumée, et c'était à qui soufflerait la bougie de son voisin; cela donnait lieu à des bousculades, des rires sans fin, et même souvent des accidents. Le mercredi des Cendres, toutes les bougies s'éteignaient et la foule se précipitait dans les églises, où elle prenait des attitudes pénitentes et repenties.

De nous jours, faut-il dire cela? tout cela a bien passé; à peine voit-on circuler dans les rues de Paris quelques masques le mardi gras.

★ SACS DE THÉ ORANGE PEKOE "SALADA"

★ *Ils sont si commodes!*

MAL DE DOS?

Pourquoi souffrir de paresse et d'obstruction des reins? Les Gin Pills aident à soulager cet état qui vous occasionne des douleurs lancinantes dans le dos. Aux États-Unis, demandez les "Gino Pills".

GIN PILLS FOR THE KIDNEYS

2 formats au Canada et aux États-Unis: le régulier et le nouveau, le gros format *Économique*. 29er

LE RENDEMENT

DE CETTE LESSIVEUSE
PROUVE SA SUPERIORITE

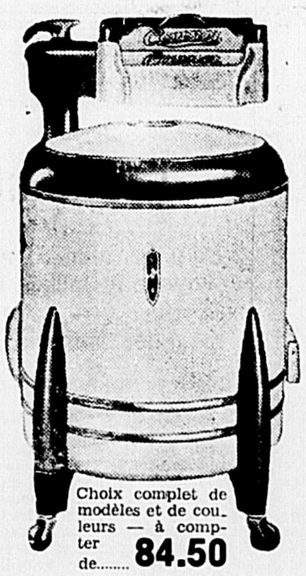

Choix complet de modèles et de couleurs — à compter de..... **84.50**

Pour une — deux — ou une douzaine de personnes, la

CONNOR

lavera toujours de façon parfaite le linge de toute la famille. Le linge blanchi par la Connor paraît toujours frais, net et d'une propreté immaculée parce que la lessiveuse Connor accomplit toujours un travail irréprochable, qu'il s'agisse du linge de bébés ou d'adultes.

Plus grande est la famille — plus vous avez besoin de cette lessiveuse.
Tenez compte de l'économie dont vous pouvez profiter.
Quelques flocons de savon, 2c d'électricité et voilà — votre blanchissage est fini.
Fonctionnement sûr — silencieux — rapide.

Généreuse allocation d'échange pour votre lessiveuse actuelle.

24 mois pour payer

GAGNON & FRERE

7 MAGASINS DE MEUBLES

CHICOUTIMI — JONQUIERE — KENOGAMI — PORT-ALFRED

ALMA — ST-JEROME — ROBERVAL

Cartes professionnelles

AVOCAT

J.-C. GAGNÉ, C. R.
AVOCAT
253, RUE RACINE—TÉL.: 274
CHICOUTIMI

DENTISTE

Dr PAUL RIVERIN
DENTISTE
335, RUE RACINE
Voisin du Théâtre — Chicoutimi
TÉL: 880
(BUREAU ET RÉSIDENCE)
Bureau ouvert de 7 à 8 heures le soir.

ARCHITECTES

LAMONTAGNE & GRAVEL
ARCHITECTES
Édifice Giroux, rue Racine
CHICOUTIMI, QUÉ.
— TEL. 356 —

Encouragez nos annonceurs.

COMPTABLES—VÉRIFICATEURS

ANTOINE GAUTHIER, B. A., L. S. C. GASTON TREMBLAY, B. A., L. S. C.
GAUTHIER & TREMBLAY
COMPTABLES PUBLICS — VÉRIFICATEURS
VÉRIFICATION—ORGANISATION DE SYSTÈMES ET TENUE DE COMPTABILITÉ
249, RUE RACINE CHICOUTIMI TÉLÉPHONE 185
— ÉDIFICE DUBLIC —

COMPTABLES — AUDITEURS

J.-E. PARADIS, C.P.A., C.C.A. Comptable Licencié
FRANÇOIS PARADIS Comptable Autorisé
FRS PARADIS, Enrégistrée
COMPTABLES AUDITEURS
38, avenue Morin, — Tél. 414 — CHICOUTIMI

Saguenay-Paper compte 12 points contre l'équipe de Chicoutimi

Arvida défait Chicoutimi par 9 à 6. — Saguenay-Paper passe en première position. — Prochaines parties.

Le Saguenay-Paper et le Chicoutimi, qui luttaient pour la première position de la Ligue Baie des Ha! Ha!, se sont rencontrés vendredi dernier à Port-Alfred pour faire un maître. Cette question a été réglée définitivement si on en juge par le pointage de la partie, soit 12 à 4 pour Saguenay-Paper.

La partie fut assez rude et jouée à vive allure du commencement à la fin et le Saguenay-Paper eut l'avantage du commencement à la fin. La première période se termina avec un avantage d'un point pour le Saguenay-Paper. Le Chicoutimi compte trois fois dans la seconde période, mais le Saguenay-Paper compta aussi trois fois pour garder toujours l'avance d'un point à 5 à 4 à la fin de cette période.

Rien n'annonçait encore la débâcle qui eut lieu dans la dernière période alors que les gars de Port-Alfred comptèrent 7 fois tandis que le Chicoutimi semblait réduit à l'impuissance.

Par cette victoire, le Saguenay-Paper passa en tête de la ligue. Dimanche dernier, le Saguenay-Paper renforcit sa position en première place après avoir défait Kénogami au pointage de 6 à 5 dans une partie excessivement rude.

Pendant que le Saguenay-Paper remportait deux victoires, le Chicoutimi, probablement démoralisé par sa défaite écrasante aux mains des gars de Lambert, se voyait écrasé de nouveau, dimanche dernier, par l'Arvida, à l'aréna de Chicoutimi.

Le club Arvida en était seulement à sa deuxième victoire. Mais cette victoire remportée sur l'un des plus forts clubs de la Ligue fut très éclatante.

Le Chicoutimi prit l'avantage de 2 à 1 dès la première période, mais l'Arvida égalisa à 3 à 3 dans la seconde. Comme à Port-Alfred, la troisième période fut fatale au Chicoutimi, alors qu'il ne compta que trois points pendant que les adversaires en comptaient six. Par cette victoire le club Arvida a démontré qu'il était capable de figurer avec les autres, parce que ses deux victoires ont été obtenues contre Chicoutimi et Saguenay-Paper, les deux clubs en tête de la Ligue.

Dimanche prochain, le Chicoutimi recevra le Saguenay-Paper et essayera certainement de prendre sa revanche. Le Kénogami-Jonquière recevra aussi dimanche le club Arvida.

Demain soir, le Saguenay-Paper jouera à Kénogami contre le Kénogami-Jonquière. Cette partie est pour remplacer celle du 20 décembre dernier qui ne fut pas jouée. On s'attend à de grandes surprises dans les prochaines parties.

Concours de ski à Riverbend dimanche le 28

Slalom, course de fond et souper-buffet. — Représentants de Chicoutimi.

Dimanche prochain, 28 janvier, un grand concours de ski aura lieu à Riverbend, sous les auspices des clubs Riverbend et Boule-de-Neige de St-Joseph-d'Alma. Le programme de la journée sera très chargé et on attend des représentants de tous les clubs de la région à cette grande journée du ski à Riverbend.

Les concours commenceront dimanche matin, à 10 h. 30, par un slalom pour hommes. Dans l'après-midi, à 2 h. 30, il y aura une course de fond pour hommes et à 3 h. 30, course de fond pour dames. Le soir, il y aura un magnifique souper-buffet à l'hôtel de ville de St-Jos.-d'Ama.

Les clubs de Riverbend et Boule-de-Neige de St-Joseph-d'Ama se préparent activement à recevoir les nombreux skieurs étrangers qui prendront part à cette grande journée. On croit que tous les clubs de la région enverront des représentants.

Le club Chicoutimi, apprenons-nous à la dernière minute, enverra des représentants qui prendront part aux trois concours.

Le ski à Jonquière

Jonquière. — D. N. C. —

La direction du club de ski de Jonquière nous informe que des circonstances incontrôlables ont empêché la réalisation du saut d'une hauteur de 100 pieds, pour dimanche dernier, mais que les travaux se poursuivent et l'on espère bien les compléter pour dimanche prochain, le 28 janvier.

Les membres du club local se préparent activement à recevoir les clubs de la zone du Saguenay à laquelle le club local est affilié. Cette réception aura lieu le dimanche 4 février prochain. A cette occasion un programme complet a été préparé: course de 10 milles pour hommes, dames, 5 milles, saut, etc., etc. Nous en reparlerons la semaine prochaine. Les clubs de la zone du Saguenay peuvent être assurés d'une chaude réception de leurs amis de Jonquière, à l'occasion de cette journée.

La Direction du club local se déclare enchanté des succès obtenus jusqu'à maintenant et elle remercie la population pour l'encouragement donné et escompte qu'elle lui continuera le même support pour l'avenir.

On a élu deux autres membres pour faire partie du comité d'initiatives; ce sont MM. Alfred Gauthier et J. Bouthillier. On peut être assuré que ce comité donnera un regain de vie jamais connu jusqu'à maintenant.

Ligue Senior

Statistiques

Avec 11 parties de jouées, le Saguenay-Paper est en tête de la Ligue, tandis que le Chicoutimi, avec le même nombre de parties, est en seconde position.

Voici la position des clubs:

Saguenay-Paper	18
Chicoutimi	14
Kénogami-Jonquière	8
Arvida	4

Le Saguenay-Paper a compté le plus grand nombre de points, soit 12, vendredi le 19 contre Chicoutimi. Le Saguenay-Paper a aussi compté 11 points et 10 points contre l'Arvida dans des parties régulières.

Le Saguenay-Paper compte deux blanchissages, un contre le Chicoutimi et un autre contre l'Arvida, ce dernier alors que le Saguenay-Paper comptait 11 points. Le Kénogami-Jonquière enregistra aussi un blanchissage par 4 à 0 contre l'Arvida. Ce dernier club et le Chicoutimi n'ont encore aucun blanchissage à leur crédit.

A date, le Saguenay-Paper a compté 80 points et s'en est fait compter 37. Le Chicoutimi en a compté 48 tandis que ses adversaires ont compté 67 points contre Chicoutimi. L'Arvida a compté 40 points mais en revanche s'en est fait compter 71. Le Kénogami-Jonquière a compté 38 points mais ne s'en est fait compter que 32.

Nous ne pouvons donner la position des premiers compteurs, car nous n'avons pas eu le détail des dernières parties. Mais nous savons que le Saguenay-Paper possède les premiers compteurs.

TISSUS ROBINTEX
SI VOUS VOULEZ UN HABIT BIEN FAIT—QUI DURERA LONGTEMPS— ET GARDERA SA FORME
Demandez-les Chez Votre Tailleur

LES FAMEUX TISSUS "ROBINTEX" SE TROUVENT A CHICOUTIMI AUX ATELIERS
LAFLAMME
219, rue Racine — Côte Bossé
Tél.: 525

Le K.-Jonquière défait l'Arvida

Jonquière. — D. N. C. —

Le club Kénogami-Jonquière a remporté une belle victoire sur l'Arvida, lundi soir dernier, au pointage de 2 à 1. La partie fut intéressante du commencement jusqu'à la fin, malgré le jeu rude en certains moments.

Le premier point de la partie fut compté à la fin de la première période. Levesque réussit à prendre en défaut le gardien de buts des visiteurs après avoir reçu une passe parfaite de Pelletier et Fernand Desbiens. Ce fut le seul point de l'engagement, malgré le beau travail des visiteurs pour égaliser le pointage. Cette période se termina sans aucune punition.

Dans la deuxième période, le jeu devint plus dur, certains joueurs cherchant noise à leurs adversaires, et profitant de la clémence de l'arbitre, on se demandait si l'on n'assisterait pas à des scènes comme dimanche dernier. Mais seuls Lambert et Levesque allèrent au frigidaire durant cette période, qui se termina sans aucun point. Les clubs en présence fournirent du beau jeu très captivant parfois, mais les gardiens de buts se tenaient à la hauteur de leur position en arrêtant des coups très difficiles à la suite de mêlées et de montées à trois et quatre hommes.

Dans le dernier engagement, le club Arvida tenta de reprendre l'avantage en forçant le jeu dès le début de l'engagement, mais il ne réussit qu'après 11 minutes de jeu à la suite d'un lancer de Roy qui prit Desmeules en défaut. Ce point sembla donner plus de vigueur aux locaux qui redoublèrent d'efforts pour reprendre le devant. Leurs efforts furent couronnés de succès, car après une minute et demie, Fortin compta avec l'aide de Guay et Lévesque. Malgré tout le travail des adversaires, ils ne réussirent pas à égaliser. Leurs montées dangereuses parfois s'arrêtèrent à la défense qui joua prudemment. Chevalier et Brown jouèrent une excellente partie. Boivin, d'Arvida, prit le chemin du pénitencier trois fois au cours de cette période. Ce furent les seules punitions.

SOMMAIRE

Première période

Kén.-Jonq.: Lévesque (Desbiens-Pelletier) 15.00

Deuxième période

Pas de point.
Punitions: Lambert, Lévesque.

Troisième période

Arvida: Roy 11.00
Kén.-Jonq.: Fortin (Guay-Lévesque) 12.30
Punitions: Boivin (3).

Coups de gouret

Ça va comme sur des roulettes dans le hockey! Mais c'est la seule chose qui ne doive pas avoir de roulettes.

On commence à jouer du bâton chez les seniors.

"Phonse" a fait du ski, en fin de semaine, dans les Laurentides?

Je vous le disait, Saguenay-Paper compte les points à la douzaine.

Où est Jos.? C'est-à-dire où est Adrien?... Sur la bande!

Le badminton revient à la mode. On pratique ferme en vue du voyage à Québec.

On veut *hiveriser* nos vieux joueurs? On devrait aussi KISTérifier tous les jeunes joueurs qui sont COCA-COLAifiés.

Alors dans le même ordre d'idées: On se serait fait MALARBITRIFIER dimanche dernier.

On ne peut jouer du hockey et parler français.

G. FROID

LETTRES AU "PROGRÈS"

Nous ne publions ici que des lettres signées ou accompagnées d'une signature authentique, sans prendre la responsabilité ni du fond, ni de la forme.

Chicoutimi, le 24 janv. 1940.

M. le rédacteur sportif,
Le "Progrès du Saguenay",
Chicoutimi.

Monsieur,

J'ai lu dans le *Progrès* de la semaine dernière, en page sportive, les réflexions d'un spectateur sur la marche du hockey dans la Ligue Chicoutimi-Baie des Ha! Ha! et en particulier à l'aréna de Chicoutimi. Il peut y avoir dans les remarques contenues dans cette lettre, des choses qui sont exactes; il y en a aussi qui, à mon sens, le sont un peu moins.

Je ne crois pas qu'il soit juste de faire porter sur le Chicoutimi tout le poids d'une diminution dans l'assistance aux joutes, que l'on a constatée d'une façon assez générale depuis le début de la saison. Il faut bien se rendre compte que, dans tous les domaines des amusements, on enregistre une diminution sur l'an dernier. Ce n'est un secret pour personne que l'argent se fait plus rare et que l'incertitude du lendemain incite à économiser davantage.

Ne croyez-vous pas, d'autre part, que la disparition du club Centenaire a enlevé un élément d'intérêt très important dans le domaine du hockey, à Chicoutimi particulièrement? Pour peu qu'on observe autour de soi, et qu'on se rappelle comme l'intérêt se partageait, les années dernières, on se rend parfaitement compte qu'il était préférable d'avoir deux équipes à Chicoutimi. Avant de faire porter sur le Chicoutimi des critiques sévères, il faudrait savoir dans quelles conditions s'est effectuée la retraite du Centenaire, comment le Chicoutimi a été pris au dépourvu; on devrait aussi s'enquérir sur l'impossibilité pratique où se trouvait le club Chicoutimi de recruter tous les joueurs de la ville pour les aligner sur son équipe.

La question du hockey, cet hiver, est très complexe. Chacun fait son possible pour rendre les joutes intéressantes et maintenir dans la Ligue un bon esprit. Il ne faudrait pas, par critiques inconsidérées, soulever certaines questions susceptibles de créer plus d'embarras que d'améliorer la situation.

Je vous remercie, M. le Rédacteur, de votre bienveillante hospitalité.

Un lecteur assidu

Le badminton

Grande animation. — Voyage à Québec le 23 février. — Pratique pour les tournois.

Depuis quelque temps il règne une animation extraordinaire à la salle de badminton de la Centrale. On pratique sérieusement en vue du voyage que le club de Chicoutimi fera à Québec, le 23 février prochain.

Dimanche dernier ceux qui joueront en double pour hommes à St-Sacrement ont pratiqué devant une foule nombreuse. Nos joueurs semblent déjà en forme et continueront à pratiquer régulièrement jusqu'au jour des rencontres.

Dimanche prochain il y aura grande pratique de double-mixte. Ces pratiques seront d'une grande utilité pour nos joueurs car ils ont affaire à forte partie et s'ils veulent venger les défaites écrasantes subies aux mains des joueurs de St-Sacrement, ils ont besoin de pratiquer sérieusement.

Le voyage à Québec se fera avec une excursion et tous les amateurs sont invités à se joindre au club.

LA MASCARADE

La mascarade aura lieu mardi le 6 février à l'aréna de Chicoutimi. On s'y prépare activement. Le vote est déjà en cours pour le choix de la reine du Carnaval.

Les petites quilles

Brosseau se classe encore premier. — Encore deux blanchissages cette semaine. — Mauvaise semaine pour Price.

La ligue des petites quilles continue de remporter de brillants succès et le début de la deuxième série donne déjà des résultats surprenants qui font anticiper une très belle série.

La Cie Electrique a enregistré un blanchissage aux dépens de Price Brothers (Bois) et les Banques ont aussi blanchi Price-Brothers (Comptabilité). Les Chevaliers de Colomb ont pu faire un point contre la Cie du Téléphone.

R. Brosseau, de la Cie Electrique, enregistra le plus haut pointage pour une seule partie soit 182 et aussi la plus forte moyenne pour trois parties: 463. Voici le détail des parties.

CIE ELECTRIQUE

R. Brosseau	118	163	182—463
L. Beaudoin	122	101	77—300
F. Leclerc	132	93	109—334
A. Ouellet	95	54	64—213
R. Casgrain	94	96	102—292
Totaux net:	561	507	534—1602
Min. add.:		21	11—32
Totaux:	561	528	545—1634

P.-BROTHERS (bois)

P. Duhaime	79	128	114—321
Fortin	150	122	124—396
(Défaut)	75	75	86—236
(Défaut)	75	75	75—225
C. Taché	106	89	75—270
Totaux:	485	489	474—1448

Plus haute partie simple: 182, R. Brosseau, Saguenay-Electrique; plus haute moyenne dans trois parties: 463, R. Brosseau.

C. COLOMB

O. Beauregard	92	110	100—302
M. Vachon	109	115	127—351
C.-O. Guay	89	93	104—286
F. Thiffeault	92	113	112—317
E. Delwaide	115	150	124—389
Totaux:	497	581	567—1645

CIE DU TELEPHONE

E. Bouchard	110	110	98—318
G. Maltais	100	109	112—321
A. Harvey	76	143	99—318
H. Dubé	158	108	110—376
R. Hamilton	96	127	100—323
Totaux	540	597	519—1656

Plus haute partie simple: 158, H. Dubé; plus haute moyenne dans trois parties: 389, J. Delwaide.

P.-BROTHERS (bureau)

P. Ouellet	86	122	113—321
L. Gosselin	68	77	91—236
J.-L. Delisle	110	77	81—268
E. Collister	112	90	97—299
M. Girard	63	93	—156
Eug. Taché			76—76
Totaux net:	439	459	458—1356
Min. add.:	19		—19
Totaux:	458	459	458—1375

BANQUES

G. Dallaire	92	116	119—327
J. St-Amour	106	71	85—262
R. Audet	66	73	59—198
G. Houle	117	102	131—350
A. March	79	115	—194
M. Blanchette			85—85
Totaux net:	460	477	479—1416
Min. add.:	9	6	16—31
Totaux:	469	483	495—1447

Plus haute partie simple: 131, G. Houle; plus haute moyenne dans trois parties: 350, G. Houle.

Deux victoires du Bassin jr

Contre l'Académie et le Chicoutimi Jr.

Le Bassin Jr a remporté deux victoires consécutives en fin de semaine. Vendredi dernier, le Bassin remportait la victoire par 4 à 3 contre l'Académie Commerciale.

Julien Harvey donna la victoire au Bassin lorsqu'il réussit à déjouer Lapointe alors qu'il ne restait plus qu'une minute de jeu dans la troisième période.

Cette partie fut jouée sous protêt. L'Académie Commerciale prétendant que Julien Harvey ne pouvait jouer pour le Bassin Jr parce que le contrat de ce dernier n'avait pas été remis au secrétaire de la Ligue. Le président fera connaitre sa décision à la prochaine assemblée.

SOMMAIRE

Première période

Bassin Jr: M. Ménard.
A. Commerciale: J.-P. Picard.
A. Commerciale: R. Quenneville.
Bassin Jr: C.-A. Paquet.
A. Commerciale: J.-P. Picard.
Punitions: P.-E. Pedneault, Claveau, R. Quenneville, Dallaire, A. Picard.

Deuxième période

Pas de point.
Punitions: Ernest Frenette, Claveau (2).

Troisième période

Bassin Jr: V. Petersen.
Bassin Jr: J. Harvey.
Punitions: Gagné, E. Frenette, Claveau, Lincteau, Ern. Frenette.

Lundi soir, devant une assistance plus nombreuse que d'habitude, le Bassin Jr triomphait du Chicoutimi Jr au score de 3 à 2.

Le jeu fut très animé et ce n'est qu'à la fin de la troisième période, alors qu'il ne restait que six minutes de jeu, que J.-P. Dallaire, sur une passe de Lincteau, réussissait à enregistrer le point qui donna la victoire au Bassin Jr.

Malgré que le Chicoutimi Jr soit en tête de la ligue, il n'a pas encore réussi à triompher du Bassin Jr.

SOMMAIRE

Première période

Chicoutimi Jr: J. Truchon (A. Gagnon).
Punition: V. Petersen.

Deuxième période

Bassin Jr: L. Gagné.

Troisième période

Bassin Jr: C.-A. Paquet.
Chicoutimi Jr: H. Tremblay (L. Gauthier et A. Petersen).
Bassin Jr: J.-P. Dallaire (Lincteau).
Punitions: J. Desbiens et V. Petersen (majeure).

Demain soir, l'Académie rencontrera le Bassin Jr à l'aréna.

Lundi soir, le Bassin Jr jouera contre le Chicoutimi, à l'aréna.

Les quilles à Jonquière

Jonquière. — D. N. C. —

La Ligue mixte des petites quilles dont les parties se jouent à la salle Théo remporte un grand succès. Des foules d'admirateurs assistent à ces parties qui sont de plus en plus intéressantes.

Chez les dames, dans la ligue composée exclusivement de clubs féminins, l'intérêt semble vouloir se maintenir, après les beaux résultats obtenus dès le début.

Voici le compte rendu des parties jouées la semaine dernière dans la ligue des clubs mixtes.

le 15 janvier 1940

FERDINAND BERGERON

Fortin Bibianne	125	85	91	301
Laut Régis	98	83	68	249
Poulin Fillo	33	28	47	108
Gagnon Geo.	71	76	94	241
Brady Kay	64	61	71	196
Duquette Paul	42	71	68	181
	433	404	439	1276

SILVERMAN

Brassard Annette	61	78	66	205
Bergeron Fern.	95	68	80	243
Graham Miss.	56	52	56	164
St-Mars André	72	90	64	226
Duchesne Simone	58	46	56	160
Lapointe Chs-H.	148	130	130	408
	490	464	452	1406

17 janvier 1940

PATRICK GAUTHIER

Simard Claire	77	70	86	233
Simard Chs-Ed.	125	73	85	283
Lapointe Yvette	62	64	59	185
Fortin Conrad	116	147	112	375
Gauvin Jacqueline	55	59	51	165
Simard Eug.	104	143	97	344
	462	556	480	1585

MICHAUD & PERRON

Gravel Claire	63	72	71	206
Gaudreault O.	78	79	98	251
Lavoie Hélène	48	73	68	179
Tizo Nelson	111	57	83	251
Duchesne Juliette	56	72	72	200
Voyer P.-P.	82	96	126	304
	434	450	518	1391

LIGUE MIXTE DES PETITES QUILLES

Janvier

26—Maison Silverman vs Noël Gagné
29—Ludger Harvey vs Ferd. Bergeron
30—Noël Gagné vs Francis Bouchard
31—Patrick Gauthier vs F. Bergeron

Février

1—L. Harvey vs Michaud & Perron
1—F. Bergeron vs Maison Silverman
2—Michaud & Perron vs N. Gagné
5—Maison Silverman vs F. Bouchard
6—N. Gagné vs Adélard Jean
7—F. Bouchard vs P. Gauthier
8—Adélard Jean vs Ludger Harvey
8—P. Gauthier vs Michaud & Perron
9—Lud. Harvey vs Maison Silverman
12—F. Bergeron vs Noël Gagné
13—Michaud & Perron vs F. Bouchard
14Maison Silverman vs Adélard Jean
15—Noël Gagné vs P. Gauthier
16—F. Bouchard vs Ludger Harvey
19—Adélard Jean vs Michaud & Perron
20—P. Gauthier vs Maison Silverman
21—Ludger Harvey vs N. Gagné
22—F. Bergeron vs F. Bouchard
23Michaud & Perron vs Adélard Jean
26—Maison Silverman vs P. Gauthier
26—N. Gagné vs Ludger Harvey
27—F. Bouchard vs F. Bergeron
28—Adélard Jean vs Michaud & Perron
29—P. Gauthier vs N. Gagné

Mars

1—Ludger Harvey vs F. Bouchard
4—F. Bergeron vs Adélard Jean
5—Michaud& Perron vs P. Gauthier
6—Maison Silverman vs L. Harvey
7—N. Gagné vs F. Bergeron
8—F. Bouchard vs Michaud & Perron
11—Adélard Jean vs Maison Silverman
12—Patrick Gauthier vs F. Bouchard
13—Ludger Harvey vs Adélard Jean
14—Ferdinand Bergeron vs P. Gauthier
15—Michaud & Perron vs L. Harvey
18—Maison Silverman vs F. Bergeron
19—N. Gagné vs Michaud & Perron
20—F. Bouchard vs Maison Silverman
21—Adélard Jean vs Noël Gagné
22—Patrick Gauthier vs Adélard Jean
25—Ludger Harvey vs P. Gauthier
26—F. Bergeron vs Ludger Harvey
27—Michaud & Perron vs F. Bergeron
28—M. Silverman vs Michaud & Perron
29—N. Gagné vs Maison Silverman

Avril

1—F. Bouchard vs Noël Gagné
2—Adélard Jean vs F. Bouchard

Nouvelles de Kénogami

Kénogami. — D. N. C. —

Jeudi dernier, un groupe d'élèves du couvent de Notre-Dame du Bon-Conseil s'est rendu à Chicoutimi pour assister aux funérailles de la Rde Sr Sainte-Céline, qui fut institutrice pendant cinq ans au couvent de Kénogami.

450 personnes assistaient à la séance donnée vendredi soir dernier par la Société Assomption, au profit de ses oeuvres. Voici les deux pièces qui furent jouées ce soir-là.

L'Enfant Maudit, tragédie en 3 actes

M. Bertrand, banquier: Edmond Arseneault; *Fils aîné du banquier*: Raymond Arseneault; *Servant, comptable*: Armand Landry; *Vieux domestique*: Paul Harvey.

La terreur de l'oncle Berluron

....Berluron: Paul Harvey.
Neveu de Berluron: Armand Landry.
Trois domestiques: Auguste: A. Bourgeois; Baptiste: F. Lapierre; Antoine: Chs Lapierre.
Infirmiers: R. Cormier et W. Cormier.
Docteur Pravel: L. Landry.
Notaire Croniquet: Alph. Landry.
Neveu de Berluron: Edmond Arseneault.
Mlles G. Lebel et M. Richard firent les frais de la musique durant la soirée.
Le chant *O Canada* termina cette magnifique séance.

Les Quarante-Heures à Kénogami

Lundi, mardi et mercredi eurent lieu les imposantes cérémonies des Quarante-Heures dans notre paroisse. Des heures saintes d'adoration dialoguées furent faites par diverses sociétés. Le temple était paré de ses plus beaux décors. La grand'messe d'ouverture fut célébrée par M. le chanoine Joseph Lapointe, V.F., curé de la paroisse St-Dominique de Jonquière, assisté de M. l'abbé F. Lemay, de Jonquière, et du R. P. Béliveau, comme diacre et sous-diacre. Le sermon de circonsttance a été prononcé par le R. P. Nio, curé du Sacré-Coeur du Bassin. L'heure sainte fut prêchée par M. l'abbé F. Lemay, vicaire à Jonquière. La messe de la Paix fut celébrée par M. l'abbé Arthur Verreault.

Sont venus prêter leur concours pour les Quarante-Heures: M. le chan. Jos. Lapointe, curé de St-Dominique de Jonquière, MM. les abbés Jérémie Gagnon, curé de St-Wilbrod, Joseph Levesque, curé d'Arvida, A. Larouche, curé de St-Frs-de-Sales, Basile Néron, curé de St-Jean-Vianney-de-Shipshaw, Joseph Gaudreault, curé de St-Ambroise, L. Deschesnes, curé de Larouche, le R. Père Nio, curé du Sacré-Coeur du Bassin, MM. les abbés Alfred Bergeron, aumônier des Syndicats de Jonquière, Francis Lemay, de Jonquière, Rosaire Tremblay, de Jonquière, Roland Larouche, de Jonquière, Arthur Néron, de St-Laurent, Rosaire Néron, Arthur Verreault, Charles Fortin, directeur de l'Oeuvre du Petit Séminerista.

A l'occasion des Quarante-Heures a eu lieu dans le soubassement de l'église, la conférence ecclésiastique, sous la présidence de M. le chan. Joseph Lapointe, V.F.

Hockey

Le Petit-Canadien a infligé une vraie défaite à l'équipe du High School protestant, au pointage de 7 à 2.

J. O. C.

Lundi soir, après l'heure sainte des Quarante-Heures, eut lieu l'assemblée générale de la J.O.C. à la salle du High School catholique. Plus de 100 jeunes gens se sont réunis alors. Un intéressant programme fut présenté. Le président local, Emilien Vandal, présenta ses souhaits; il parla des réalisations de la section, des succès remportés au cours de l'année.

Après cette soirée, sous les ordres du président, tous se sont rendus à l'église faire une heure d'adoration dialoguée, de 10 heures à 11 heures p.m.

À SAINTE-ANNE

TROIS BELLES PARTIES DE HOCKEY

La saison sportive qui avait débuté modestement promet maintenant d'être des plus actives. En effet, plusieurs clubs se sont constitués et se rencontrent assez souvent. Même les plus jeunes de nos athlètes s'organisent et se font la lutte. Samedi dernier, par exemple, sur la patinoire du collège, les "As" du haut du village ont rencontré les "Braves" du bas de la côte. La première période présenta un jeu très bien fourni, mais aucun point ne fut compté.

La deuxième période débuta tranquillement, mais après 5 minutes de jeu, le jeune Paul-Aimé Gauthier compta le premier point en faveur des "As".

Les joueurs mirent beaucoup d'entrain au cours de la troisième période. Bientôt le jeune Serge Tremblay compta un second point pour les "As". Quelques minutes après, Paul-Aimé Gauthier compta de nouveau pour son club.

Les "Braves" allaient-ils subir un blanchissage en règle? Mais non, avant que le sifflet de l'arbitre eût marqué la fin de la partie, le jeune Raymond-Marie Couillard fit une montée sensationnelle et logea la rondelle dans le but des "As". Les "Braves" essuyèrent donc une défaite par un scorage de 1 à 3 en faveur des "As".

Samedi après-midi, le second club de l'Académie Commerciale de Chicoutimi est venu mesurer ses forces contre le club "Etolle" qui jouait sa première partie de la saison. Cette joute tourna à l'avantage de l'Académie Commerciale par un scorage de 5 à 1. L'unique point des "Etoiles" fut compté par Marcel Maltais.

Les "Etoiles" laisseront-ils pâlir leur "étoile"? Nous ne le croyons pas, puisqu'ils auront bientôt l'occasion de prendre leur revanche et d'enregistrer une... et plusieurs victoires!

Dimanche dernier, le club 'Collège' comptait une victoire de plus à son acquis. Il se rencontra avec le club "Petits Canadiens" du Bassin. Au cours de la première période, le jeune Yvon Paquet des "Petits Canadiens" scora le premier point.

Pendant la deuxième période, le jeu s'anima très vite et le club "Collège" prit l'avantage si bien que dès le début, Marcel Gagnon, assisté de Marcel Renald, logea la rondelle dans le but adverse scorant ainsi le premier point en faveur du "Collège". Quelques minutes après, Marcel Gagnon fit une belle montée et, aidé encore par Marcel Renald, scora un second point. Encouragé par ce double succès, Léo Gravel, grâce à une passe habile de Marcel Renald, compta un troisième point pour son club.

La troisième période fut très mouvementée de part et d'autre; cependant aucun point ne fut enregistré.

La victoire resta donc au club "Collège" par un comptage de 3 à 1.

(Communiqué)

PERSONNEL

HOMMES! VOULEZ-VOUS ENERGIE ? Essayez comprimés OSTREX, tonique aux Huitres Crues pour vite revigorer l'organisme entier. Si non enchanté des résultats du premier paquet, fabricant rembourse son bas prix. Pas un sou à risquer. Allez, écrivez Chicoutimi Medicine, Company et toutes bonnes pharmacies.

AVIS SPECIAL
DES TAXIS 303
Tous ceux qui désirent voyager entre Chicoutimi et Arvida, tout spécialement les personnes travaillant dans les "Pots Rooms" sont priés de s'adresser à Monsieur J.-J. Blackburn, Taxis 303, Chicoutimi.

GRATIS
Montres, Aluminium, Nappes, serviettes, Robes, Peignées, etc., données Gratuitement aux personnes qui vendront pour $3.00 de nos graines de Jardin au bas prix de 6 paquets pour .25 cents. Demandez aujourd'hui 72 paquets de graines et notre catalogue de belles primes à: ALLEN NOUVEAUTES, St. Zacharie Q.

Avis aux Coiffeuses
Désirez-vous un succès assuré? OUI, faites affaires chez le manufacturier directement. Hélène Curtis Service Center vous donne des marchandises garanties de première qualité. Pour le mois de janvier des spéciaux de 10 à 25% de réduction.
Devenez un client de Hélène Curtis Service Center, 59, rue St-Joseph, Québec.

LA VIEILLESSE VIENT VITE

quand la machine humaine commence à s'user, c'est-à-dire lorsque vous vous fatiguez facilement, que vous éprouvez des douleurs de dos ou de reins au moindre surmenage, que vous perdez l'appétit, que vous devenez nerveux.

Si vous lisez les témoignages que nous publions, vous verrez qu'un grand nombre d'hommes conservent leur vigueur et leur jeunesse en faisant usage des PILULES MORO! Mais nous vous conseillons de ne pas retarder votre traitement lorsque votre santé commence à décliner; plus vous attendrez, plus il vous sera difficile et coûteux de refaire vos forces. A la première apparition de faiblesse et de manque d'endurance, commencez un traitement aux PILULES MORO, le secret de la force et de la vigueur de milliers d'hommes.

"Je souffrais du mal de reins dû au surmenage; je me sentais faible, de plus en plus fatigué et étourdi. J'ai essayé divers toniques sans soulagement. Ce n'est qu'après avoir pris des PILULES MORO que j'ai constaté une amélioration dans mon état de santé.

Témoin (Signé)—Y. P.

J'ai persisté à prendre les PILULES MORO et je suis redevenu fort et plein de vigueur. Depuis, à différentes reprises, lorsque je me suis trouvé fatigué, j'ai fait usage de PILULES MORO et chaque fois, j'en ai eu d'excellents résultats..."

(Signé)—GEORGES BOUVIER,
St-Antoine-sur-Richelieu, P. Q.

Pilules Moro par la poste: 50¢ la boite ou 3, $1.25.
PILULES MORO
Cie Médicale Moro, 1566, rue St-Denis, Montréal.

ANNONCES CLASSIFIÉES

— TARIF —

Un sou le mot, minimum 25 sous.

Naissances, fiançailles, mariages, services anniversaires, remerciements pour sympathies, etc., 50 sous par insertion suivant la formule ordinaire.

Toutes les annonces doivent nous parvenir au plus tard le mercredi pour publication le lendemain.

Conditions de paiement: comptant. Annonces facturées chargées le double.

ON DEMANDE

AGENTS DEMANDES. — Pour vendre à domicile nos 225 produits. Tous nos produits sont des nécessités. Aidons payer le transport. Catalogue gratis. J. N.-A. Sirois, Enrg. Ste-Anne-de-la-Pocatière, Qué.

ARGENT DEMANDE. — $2,500 garanti sur première hypothèque d'une construction d'une valeur de $4,200. S'adresser à Case Postale 38, St-Joseph-d'Alma.

DAMES DEMANDEES pour couture légère chez elles. Bons salaires. Travail envoyé frais payés. National Manufacturing, Co., Dept. 10, Montréal.

HOMMES OU DAMES trouveront l'occasion de se créer un avenir de tout repos par la distribution de produits alimentaires et autres nécessités. Travail régulier de 52 semaines par année. Pas de chômage. Revenu assuré de $22.50 par semaine au début. Pour plus amples détails, écrivez aujourd'hui même. La compagnie J. R. Watkins, 217, rue Masson, Montréal, département QC C-1.

HOMMES SERIEUX comme distributeur régional nouvelle marque produits beauté pour salon coiffure. Opportunité exceptionnelle pour personne voulant s'établir dans commerce de gros profitable. Doit pouvoir disposer $1500 pour stock. Si sérieusement intéressé seulement, écrire Elaine D'Anjou, 1391, Ste-Catherine Ouest, Montréal.

ON DEMANDE. — On demande un voyageur bilingue et expérimenté pour la vente de matériaux de construction, plomberie et chauffage. Mentionner références et salaire exigé. Les applications sans ces détails seront rejetées. Ecrire Casier postal "P", Dépt. 5, Chicoutimi.

ON DEMANDE. — Voyageur avec clientèle établie préférée, pour vendre nos produits comme "side-line" dans le comté de Chicoutimi. Ecrire à: Les Produits Mont-Royal, Enr., 251, rue St-Joseph, Québec.

TERRITOIRE RAWLEIGH maintenant vacant. Excellente occasion pour homme qui désire position permanente et profitable. Ventes plus élevées cette année. Commencez immédiatement. Ecrivez Rawleigh, Dépt. ML-499-K-A, Montréal, Canada.

À VENDRE

A VENDRE. — Un brûleur à l'huile "Fess" pour chauffage central et un camion FEDERAL fermé 1½ tonne. S'adresser à La Ferronnerie Angers, 237, rue Racine, Chicoutimi Tél.: 1100.

25,000 FEUILLES toiture Galvanisée Ordinaire en Council Standard. Pour estimé envoyez longueur du faite et chevron. Eastern Steel Products, Limited, 1335, Delorimier, Montréal.

A VENDRE. — Paletot en chat sauvage pour homme, grandeur 42 ou 44, porté quelques fois seulement, payé $225.00 à vendre à sacrifice, $75.00. Enrôlé dans l'armée. Pourra être envoyé pour examiner. S'adresser à 654 Ave Outremont, Montréal, ou tél. CA9467.

3 LIVRES TABAC jaune Virginie pour cigarettes ou pipe seront envoyées sur réception $1.00. Agents demandés. C. Dubois, 338, rue Cumberland, Ottawa.

JE SUIS TRES HEUREUX de vous envoyer ma commande pour 1940 de poussins "Bray", dit M. Lachapelle de Québec. Nous avons 2 couvées par semaine. Le nombre de nos poussins est limité. Avec commande de 200 ou plus, nous donnons gratis un catalogue et la méthode d'élevage "

Page Agricole

De la colonisation à la Mussolini...

On peut être pour ou contre Mussolini, pour ou contre le corporatisme d'Etat qu'est le fascisme italien, il n'en reste pas moins vrai, d'une vérité qui défit toute opposition, que Mussolini se range au nombre des plus grandes figures des temps modernes. Avec lui l'Italie s'est arrachée de la griffe du communisme pour se lancer dans une ère d'évolution et de progrès qui font véritablement honneur à la nation italienne et a son chef.

Ressuciter l'empire romain tel est le rêve italien. Au fait l'Italie moderne a de magnifiques oeuvres à son crédit. C'est un pays débordant de vie et en pleine période de développement. L'évolution italienne se caractérise en autres choses par un magnifique développement des possibilités agricoles du pays.

L'empire romain avec le Christianisme est à l'origine de la civilisation européenne à laquelle nous nous rattachons. Cet empire reposait sur la culture des vertus humaines et l'agriculture. Le ramollissement des moeurs et le délaissement de la culture du sol ont causé sa ruine.

L'Italie moderne, en fondant son expansion sur le développement de toutes les ressources agricoles du territoire qu'il possède ne fait que renouer la tradition latine d'une civilisation basée sur l'agriculture et le développement de la personne humaine.

Les Canadiens français qui se rattachent aux races latines par la naissance, le tempérament et l'éducation feraient bien d'étudier les faits et gestes des races latines qui progressent. Qu'on se rappelle la loi historique, voulant que les peuples progressent dans la mesure où ils s'occupent de leur agriculture. Les anciens avaient figuré l'idée en imaginant la fable du géant en lutte qui sentait ses forces se décupler à chaque fois qu'il touchait le sol.

Peut-être convient-il de rappeler les faits et idées qui précèdent et de les rapprocher des déclarations du premier ministre de la province sur la colonisation et l'agriculture, déclarations qui semblent remuer la conscience nationale et impressionnent favorablement l'opinion publique. Le nouveau gouvernement n'a pas encore passé de lois parce qu'il ne s'est pas encore réuni en session. Mais tout laisse augurer quelque chose de neuf dans l'orientation de la politique du Québec; du moins si on s'en rapporte aux déclarations publiques qu'a faites son chef, récemment promu au pouvoir.

Développer la colonisation et l'agriculture en recourant aux méthodes que permettent les progrès de la science et de la technique, voilà du neuf en fait d'idée. A la Mussolini de s'écrier certains, avec beaucoup de raison. Oui à la Mussolini, avec envergure, avec réalisme.

Voilà qui repose admirablement de toutes les déclarations déclamatoires que les politiciens, voire même les vrais hommes d'Etat, nous ont habitués d'entendre sur l'agriculture, depuis la conquête du gouvernement politique autonome.

L'agriculture périclite dans les pays à origine et à esprit saxon. On lui a substitué l'industrie outrée, gigantesque, qui finit par détruire par ses excès ceux qui l'édifient. Récemment encore le président de la Banque Royale exprimait bien l'état d'esprit de ses contemporains en soulignant avec satisfaction tout comme s'il s'agissait d'un progrès, le fait que la grande guerre a développé l'industrie canadienne au point de lui donner le pas sur l'agriculture. Et le chômage, fruit amer de la suri.dustrialisation? serait-on tenté de répliquer.

Les pays qui ont versé dans l'excès de l'industrialisme... tels l'Angleterre... reviennent peu à peu à l'agriculture.

Oui, à la Mussolini, colonisons et développons l'agriculture en recourant à des moyens puissants, en utilisant toutes les ressources de la machinerie de grande capacité, en mettant à contribution tous les moyens fournis par le génie rural et la technique perfectionnée. L'Etat peut entreprendre certaines choses que ni les individus ni même les associations professionnelles ne peuvent mener à bonne fin. Il y a une nombreuse jeunesse qui se cherche de l'emploi et beaucoup de terres innoccupées ou à défricher, ainsi que le faisait remarquer l'an dernier l'abbé Félix-Antoine Savard dans des conférences de valeur exceptionnelle qui n'ont rien perdu de leur actualité. Faut-il rappeler ce qu'a dit et publié l'abbé Lionel Groulx, au cours d'une carrière déjà longue et particulièrement féconde sur la vocation paysanne historique du Canadien français? quand donc aurons-nous une politique *qui soit véritablement agricole et colonisatrice*? Oui, à la Mussolini. Scrutons les faits et gestes de ce réalisateur de génie. Surtout en matière d'agriculture il y a d'excellentes leçons à tirer de l'exemple qu'il a donné: il a voulu asseoir la prospérité de son pays sur une agriculture prospère et il y a réussi. Après la mise en culture des marais Pontins dont le système d'égouttement est une merveille et un triomphe du génie rural, voici le tour de la Sicile: la Sicile, cette île au climat aride et rébarbatif qui avait résisté jusqu'ici à toute tentative de culture scientifique.

Mais n'oublions pas le fait suivant: de 1900 à 1930, l'Italie a organisé son enseignement supérieur de l'agriculture de façon telle que de ses grandes institutions d'enseignement agricole sont sortis une pléiade de chercheurs, de savants et d'hommes de caractère qui ont eu une influence décisive sur l'orientation de l'âme nationale. Les techniciens agricoles italiens ont fait preuve d'une valeur exceptionnelle. Dans les grandes réunions agricoles internationales, ils ont joué un rôle de premier plan, et se sont signalés par une compétence remarquable, des qualités de hardiesse et un esprit de synthèse surprenant. Ce sont eux, avec l'aide de quelques chefs agricoles belges, qui ont fondé vers 1900 l'Institut international d'Agriculture dont le siège social est à Rome. Cet organisme a des ramifications *dans presque tous les pays du monde* civilisé et a fait un travail considérable pour développer la législation agricole et l'agriculture sur le plan internationnal.

Rappelons encore que le système d'écoles populaires ambulantes pour instruire les masses rurales a pris naissance en Italie et a trouvé des imitateurs dans la plupart des pays européens.

Aussi quand le pouvoir politique italien s'est ressaisi et s'est montré capable d'autorité et d'action constructive il a pu bénéficier de l'inspiration et de l'aide de nombreux hommes d'une grande compétence en agriculture et en génie rural. Les masses rurales qui avaient été éduquées ont créé dans l'opinion publique un mouvement favorable à l'agriculture et à la colonisation. Chefs agricoles, opinion publique éveillée et bien orientée, voilà ce qui a permis à Mussolini de concevoir et de réaliser ce qu'il a fait pour l'agriculture de son pays.

Oui, à la Mussolini, sans doute, mais si nous voulons réussir comme lui, continuons de développer nos écoles d'agriculture de vulgarisation et d'enseignement supérieur, éduquons les masses rurales et nous pourrons ensuite, comme l'Italie prendre tous les moyens pratiques pour réaliser des oeuvres semblables à celles qui suscitent notre admiration et qui sont à notre portée si nous voulons bien nous en donner la peine.

F.-X. BOUDREAULT,
agronome.

Rapport final sur les récoltes en 1939

Québec, P. Q., 19 janvier 1940, 4 p.m. Le Bureau des Statistiques, section agricole, présente aujourd'hui l'estimation finale de la superficie, du rendement et de la valeur des grandes cultures dans la province de Québec en 1939, comparativement à 1938.

Etendues sous culture: Les étendues sous culture accusent les variations suivantes: le blé, estimé à 34,400 acres, indique une diminution de 31.9%; l'avoine à 1,717,100 acres, une augmentation de 3.3%; l'orge à 167,800 acres, une diminution de 5.3%; le seigle à 6,600 acres, une diminution de 5.7%; les pois à 18,500 acres, une diminution de 8.0%; les fèves à 7,700 acres, une diminution de 2.5%; le sarrasin à 122,100 acres, une diminution de 16.0%, les grains mélangés à 168,400 acres, une augmentation de 18.0%; le lin à 3,100 acres, une augmentation de 3.3%; les pommes de terre à 138,100 acres, une diminution de 1.3%; les navets à 38,200 acres, une augmentation de 1.6%; le foin et le trèfle à 3,646,400 acres, une augmentation de 0.2%; la luzerne à 17,800 acres, une augmentation de 8.5%; le maïs fourrager à 56,400 acres, une augmentation de 4.8%.

Rendements à l'acre: Les rendements moyens à l'acre accusent une augmentation pour les récoltes suivantes: le blé, l'avoine, l'orge, le seigl, les pois, le sarrasin, les grains mélangés, le lin, les pommes de terre et le maïs fourrager; cependant que les fèves, les navets, la luzerne, le foin et le trèfle font voir une diminution.

Récolte totale: La récolte totale accuse une augmentation dans les cultures suivantes: l'avoine 17.7%; les grains mélangés 37.2%; le lin 18.5%; les pommes de terre 7.8%; le maïs fourrager 6.3%; et une diminution pour le blé de 23.9%; l'orge 2.6%; les pois 2.0%; les fèves 6.0%; le sarrasin 8.4%; les navets 5.8%; le foin et le trèfle 6.1%; le seigle et la luzerne restent stationnaires.

Valeur des récoltes: La valeur des récoltes par unité indique une augmentation pour le seigle, les pois, les fèves, le lin, le foin et le trèfle, la luzerne et le maïs fourrager et une diminution pour le blé, l'avoine, le sarrasin, les grains mélangés, les pommes de terre et les navets.

L'augmentation de la valeur totale est la suivante: avoine 9.5%; seigle 6.7%; pois 8.1%; fèves 3.6%; grains mélangés 24.8%; lin 60.0%; pommes de terre 4.7%; luzerne 12.5%; maïs fourrager 14.8%; et les diminutions sont les suivantes: blé 31.1%; orge 2.3%; sarrasin 15.3%; navets 17.8%; foin et trèfle 0.7%.

Abaissez les frais de production des porcs

A la dernière réunion de l'Association des éleveurs de porcs Yorshire d'Ontario-Est, M. A. W. Peterson, chef du Service de production animale au Ministère fédéral de l'Agriculture, a insisté sur le fait qu'il est essentiel de tenir aussi bas que possible les frais de la production porcine.

Le gouvernement canadien s'est engagé à fournir régulièrement à la Grande-Bretagne, à prix fixe, 5,600,000 livres de bacon et de produits de porc par semaine. M. Peterson a fait remarquer que la question de savoir si les producteurs canadiens peuvent continuer à fournir du bacon au Royaume Uni se rattache intimement aux frais de production. Il est nécessaire également de continuer à améliorer la qualité des porcs et du bacon.

M. Petérson a comparé la situation actuelle de l'industrie porcine canadienne à celle dans laquelle elle se trouvait au commencement de la guerre de 1914-1918. Les prix des aliments ont beaucoup augmenté à cette époque, mais pas ceux des porcs. Le rapport qui existait entre le prix des aliments et celui des porcs n'était pas favorable à la production porcine. Au cours de la dernière guerre, la Grande-Bretagne a doublé ses importations de bacon, faisant venir une partie du surplus du Canada et le reste des Etats-Unis. Si la Grande-Bretagne a importé deux fois plus de bacon qu'en temps normal pendant la dernière guerre, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'elle en fera autant pendant cette guerre-ci.

Au début de la guerre actuelle, la production des récoltes au Canada avait augmenté de façon prodigieuse. Les approvisionnements d'aliments étaient bas, tandis que ceux des porcs étaient à un niveau satisfaisant. Depuis quelque temps le rapport qui existe entre les prix des aliments et ceux des porcs est favorable à la production; et c'est pourquoi les arrivages hebdomadaires de porcs sur les marchés en ces dernières semaines ont été plus considérables que jamais. De même, les exportations de produits de porc sur la Grande-Bretagne ont été très fortes.

M. Peterson a déclaré que les éleveurs de porcs de race pure bénéficiaient du développement de l'industrie porcine s'ils produisaient des sujets reproducteurs de la qualité voulue pour aider les producteurs commerciaux à faire des bénéfices satisfaisants.

Division de Publicité et d'Extension, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

Recensement des fermes d'animaux à fourrure

A la fin de janvier 1940, la section des animaux à fourrure, au Ministère provincial de l'Agriculture, commencera le recensement des fermes d'élevage de renards et visons à travers toute la province. Ce recensement se fera en collaboration avec le gouvernement fédéral.

Nos éleveurs ont donc tout intérêt à répondre soigneusement au questionnaire qui leur sera adressé et sur lequel le service de la Publicité du Ministère de l'Agriculture tient à attirer dès maintenant leur attention.

Permis pour l'élevage des animaux à fourrure

L'émission de permis pour l'élevage des animaux à fourrure en captivité est une des prérogatives du service provincial de la Santé des animaux, Section des Animaux à fourrure du Ministère de l'Agriculture.

Ces permis sont renouvelables tous les ans. Ils sont octroyés gratuitement en s'adressant à M. J.-S. Marier, de la section des animaux à fourrure, pièce 310, édifice de l'Agriculture, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Ste-Elisabeth-de-Proulx

Mariage

Ste-Elisabeth-de-Proulx. — D.N.C. Le 2 janvier, M. Stanislas Simard unissait sa destinée à celle de Mlle Lucie Girard. M. François Girard accompagnait sa fille et M. Mars Simard, son fils.

Naissance

Marie-Georgette-Simonne, enfant de M. et de Mme Eugène Simard, née Aurélie Girard. Parrain, Marcel Desbiens; marraine, Georgette Simard, soeur de l'enfant; porteuse, Mlle Gilberte Girard, tante de l'enfant.

Va-et-vient

M. Patrick Emond, de La Tuque, est revenu dans sa famille.

MM. Gérard et Albéric Simard, de Dolbeau, étaient de passage à l'occasion du mariage de leur frère Stanislas.

M. Adrien Girard, de Jonquière, fait de passage dans sa famille, à l'occasion des fêtes.

Mme Arthur Girard a été visiter son fils Arthur, à l'Hôtel-Dieu de Roberval.

Mme Georges Dufour, inst., est de retour d'un voyage à Québec.

M. l'abbé Charles Girard est allé faire les missions dans les chantiers.

Plusieurs de nos jeunes gens sont venus dans leurs familles à l'occasion des fêtes.

Mme Eddy Donney et sa fille Lily est de retour d'un voyage à la Pte-Bleue où elle a visité sa mère.

Mlles Lidia et Yvette Pilote sont de retour dans leur famille, après avoir demeuré 6 mois à Jonquière.

M. J.-Bte Gagné, d'Arvida, est venu chez son frère, M. Simon-H. Gagné.

Des semelles de soie

Les usines japonaises de soie font actuellement d'intéressantes expériences afin d'adapter la soie à la production des semelles. Il paraît qu'on a déjà réussi certaines réalisations très encourageantes. Les semelles en soie présentent une résistance inattendue, promettant une sérieuse concurrence à celles en cuir et en caoutchouc. En même temps, elles ont l'avantage (si c'en est un) de rendre les pas absolument silencieux.

Comme l'exportation du cuir pour les semelles est presque uniquement entre les mains des Soviets et l'exportation des semelles en caoutchouc entre celles des Américains, le Nippon vise ainsi ces concurrents de l'Est et de l'Ouest en même temps.

LA COMPAGNIE LEGARÉ LIMITÉE

JOLI MOBILIER DE
CHAMBRE À COUCHER

Joli mobilier de chambre à coucher, d'une construction soignée, en bois dur de choix. Il se compose de 5 meubles admirablement bien proportionnés dont: un chiffonnier à quatre grands tiroirs, un bureau avec miroir vénitien rond, une superbe coiffeuse moderne avec trois grands miroirs, un banc de coiffeuse et un lit double. Jolies poignées en simili-onyx. Côtés des meubles moulurés.

Valeur de $109.00
pour .....
$89.50

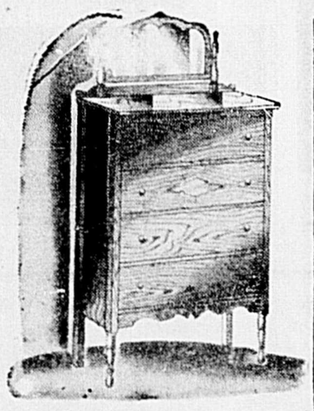

Chiffonnier

Chiffonnier de forme condensée, très pratique. Construction solide. Miroir élégant de 12 x 18 pcs. Quatre grands tiroirs. Belle occasion. Prix régulier $17.50 pour .....

$12.95

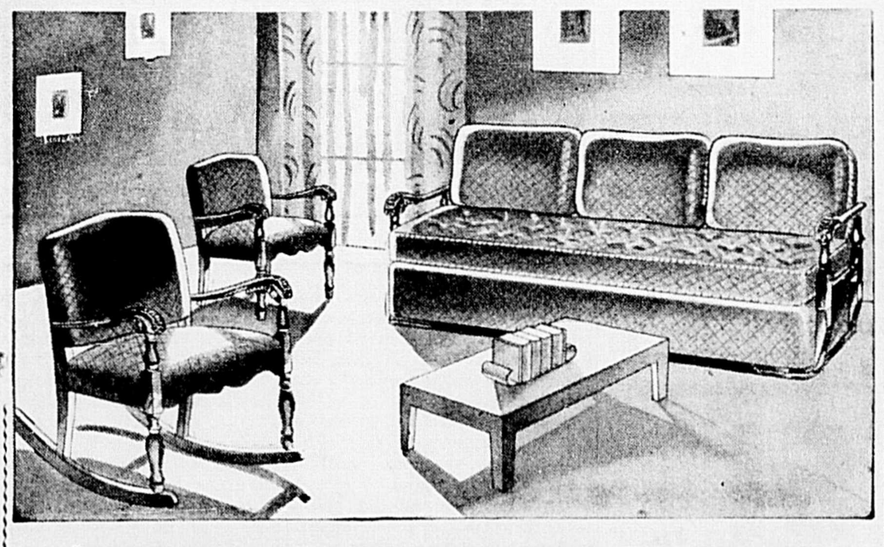

ÉCONOMISEZ $11.50 SUR CE STUDIO

Tel qu'illustré: Mobilier d'un style agréable et solidement construit. Les sièges et les dossiers sont rembourrés et garnis de ressorts souples. Le divan se transforme en lit double ou lits jumeaux. Un fauteuil droit et une berceuse complètent cet ensemble confortable. Bras en bois dur, fini noyer. Jolie couverture en reps de belle qualité dans un choix de teintes. Une valeur hors de pair au bas prix de .....

$47.50

Chiffonnier

Chiffonnier de grande utilité. Construction en bois dur de choix, fini noyer. Quatre grands tiroirs profonds. Dessus de 16" x 20". Une aubaine merveilleuse à

$9.95

ST-FELICIEN — NORMANDIN
HEBERTVILLE — DOLBEAU

LA COMPAGNIE LEGARÉ LIMITÉE
CHICOUTIMI — JONQUIERE — BAGOTVILLE

•Au Foyer•

Je dois, je veux

Gai, gai, marions-nous

Le Carnaval est bien court, cette année, puisque le mercredi des cendres montre déjà le bout de son nez . . . long comme ça! Ce n'est pas gai!

Mais tout de même, avant qu'il nous arrive, il lui faudra vaincre la joyeuse armée des "mardi-gras" . . . Il aura beau se presser, il n'empêchera pas la jeunesse de rire et de s'amuser pendant les dernières heures du Carnaval.

Point non plus n'empêchera les couples charmants de s'unir, et il y aura des noces dans les jours gras, c'est de tradition!

Les commères, gazettes bénévoles du village, aiguisent déjà le tranchant de leur langue. Elles mordront volontiers dans la peau des futurs, et ceux-ci n'ont qu'à se bien tenir, car on sait le proverbe:

"Faut se marier pour se faire décrier!"

—"Avez-vous su? . . . La fille de Zéphirin Pilote se marie avec le garçon à Désiré Chouinard!"

—"Vous ne me dites pas?"

—"Bien, c'est ce que j'ai entendu dire . . . Je ne voudrais pas le répéter, mais puisque c'est décidé . . . Ils ont eu un ban, dimanche."

—"Une bonne fille, bien élevée, à l'aise, marier un garçon qui ne fait rien, qui n'a pas un sou devant lui!"

—"Encore un gendre qui va s'en aller demeurer chez le beau-père. C'est la 'mode, à présent!'" . . .

Et patati, et patata! . . .

Mais les futurs n'ont que faire d'écouter ces propos plus ou moins désobligeants! Ils n'ont pas trop de temps pour se regarder dans les yeux, se dire de tendres choses!

C'est permis, c'est dans l'ordre, c'est le temps plus que jamais, car qui sait si l'on aura le loisir de roucouler ainsi, sans souci du lendemain, toute sa vie.

C'est pourquoi, chers futures épousées, votre cousine veut vous dire un mot du mariage. Une jeune cousine me faisait, l'autre jour, le grave reproche de n'en pas parler souvent. J'y ai été sensible et j'aime à faire plaisir.

Vous souhaitez, n'est-ce pas, avoir le meilleur numéro possible dans cette grande loterie qu'on nomme le mariage? Alors, choisissez avec soin celui dont vous ferez le compagnon de toute votre vie, et ne jetez pas votre coeur au hasard, au premier venant! Il faut que votre choix soit motivé par des raisons sérieuses, plus sérieuses qu'une apparence extérieure agréable, un regard fascinateur, une allure sportive, une langue dorée . . . La carte du gendre, quoi? . . .

Car plus tard, c'est-à-dire: trop tard, les défauts apparaîtront et il faudra subir le sort qu'on s'est fait, le subir toute sa vie . . . Et c'est long, une vie, petite cousine, lorsqu'on la passe à côté d'un égoïste, d'un paresseux, d'un hâbleur!

Soyez donc sérieuses, vous qui vous destinez au mariage. Le bonheur de toute une vie demande bien un peu de réflexion une enquête discrète sur les qualités du prétendant, et surtout, les lumières du bon Dieu, qu'on obtient par une bonne prière confiante et persévérante.

Même avec toutes ces précautions, il arrive que l'on fasse fausse route, que le choix soit une déception amère. Que dire, alors, de celles qui s'engagent à l'aveuglette dans une voie si difficile, avec la seule ambition de se marier avant la voisine, ou telle ou telle de leurs amies?

Je vous souhaite beaucoup de bonheur en ménage, petites mariées du carnaval 1940.

Cousine LAURE.

Chanson à la fiancée

J'avais au coeur tant de chansons,
Que dans l'épaisseur des buissons
Qui couronnent ta maisonnette,
Et j'ai chanté tout bas, tout bas,
Pour toi qui ne m'entendais pas.

J'ai dit: "Tu dors, ma fiancée,
Tendresse qui prends ma pensée
Depuis le matin jusqu'au soir.
Moi, je veille; le ciel est noir,
Et le profil d'un arbre sombre
Voudrait me faire peur dans l'ombre.

"Mais j'ai du rire et du bonheur
Plein ma jeunesse et plein mon coeur.
Nous nous marierons à l'automne,
Et puis alors, qu'il neige ou tonne,
Que ce soit l'ombre ou bien le jour,
A nous deux, ferons tant d'amour,

"Que notre maison séculaire
N'aura jamais été si claire
Et que, si nous manquons d'argent,
C'est la Vierge au coeur indulgent,
Qui nous achètera des langes
Pour réchauffer nos petits anges."

Robert Choquette.

A LA FETE

Un pauvre époux martyr va à la fête. Il se dirige tout droit vers la boutique où sont exposées les merveilles de la nature et demande au directeur:

—C'est bien chez vous que joue l'homme qui scie une femme en deux?

—Parfaitement, monsieur.

—Bien. Où est-il? J'ai une commande à lui passer d'urgence.

Le coin de la Glaneuse

Tant mieux, Seigneur!

—"Tenez, lisez donc ceci", dis-je à ma petite amie, en lui tendant l'entrefilet que je viens de découper dans un journal.

Et pendant qu'elle le parcourt rapidement des yeux, j'examine sa coiffure: tout un échafaudage plus ou moins réussi de petits rouleaux, dont l'un, qui a perdu l'équilibre en route, pend lamentablement sur l'oreille gauche! Mais soudain, j'entends cette exclamation significative: "Tant mieux, Seigneur!"

Et je donnerais deux beaux sous neufs à l'effigie de Georges VI pour entendre la vôtre, d'exclamation, lorsque vous l'aurez lu, ce fameux entrefilet où il est question de

La coiffure du jour

Paris a décidé de faire de nécessité, non seulement vertu, mais grâce de la mode nouvelle. Et l'on nous annonce que dorénavant, il faudra, pour être nette en toutes circonstances et jolies, à la façon de tout le monde, porter les cheveux courts.

Nous ne regretterons point les catogans qui donnaient souvent à la femme un air de désordre, les boucles dans le cou, qui pendaient si lamentablement aux premières atteintes de la drache nationale.

La coiffure à l'usage était seyante à certaines, mais elles l'ont vite transformée en chignon ordinaire qui n'est jamais qu'un édifice instable et qui vieillit.

Que de visages jeunes s'accommodaient mal des boucles compliquées au sommet de la tête ou de cette hausse anormale du front par un crépage, rarement impeccable. La coiffure en "coup de vent", s'emble vouloir réapparaitre et on l'interprète selon le visage de chacune, ce qui n'est pas plus mal.

Ce qu'il y a de très sûr, c'est que les nuques, chaque jour, se dégagent un peu plus. Le style est dans la ligne sobre et le renforcement du pli naturel. Félicitons-nous de ce retour au plus gracieux des classicismes.

Puisque nous sommes au chapitre coiffure, cheveux, pourquoi ne pas continuer sur ce ton, et vous mettre en garde contre les émotions trop vives qui font, paraît-il, blanchir les cheveux.

Emotions et cheveux blancs

N'avez-vous jamais entendu dire qu'une violente émotion est capable de faire blanchir les cheveux avec une grande rapidité, sinon instantanément?

Sur quels faits certains peut reposer une telle croyance populaire? C'est ce que cherche, dans un journal médical méridional: "Le Languedoc Médical", le Docteur Magenat.

Tout d'abord, il existe quelques exemples historiques Un Grand d'Angleterre, condamné à avoir la tête tranchée, avait vu ses cheveux blanchir en entendant l'énoncé d'une telle sentence

De vieilles théories: pénétration d'air dans les cheveux, ou secrétion par la peau d'une substance spéciale sont inadmissibles

Mais les travaux de Mentchikoff ont montré que la dépigmentation physiologique des cheveux vers la cinquantaine, était due à une suractivité des cellules du centre des poils qui détruisaient le pigment des cellules sphériques

Certaines affections semblent capables de déclencher avec brusquerie cette fonction de destruction pigmentaire Ce sont la maladie de Baudin, les migraines et certaines formes d'aliénation mentale. Dans ces différents cas, il semble bien que les glandes endoctrines et le système nerveux végétatif aient un rôle combiné et de premier plan.

Comme les émotions s'accompagnent toujours d'un certain déséquilibre du système nerveux végétatif et que celui-ci peut influer sur le fonctionnement des glandes à secrétions internes, il n'est pas impossible que par l'intermédiaire de ces deux appareils, elles n'agissent sur les cellules pigmentophages des cheveux et ne parviennent ainsi à décolorer les cheveux.

Mais ce phénomène doit être rare, car durant la dernière guerre, cependant riche en émotions fortes, il n'a guère été signalé.

Qu'en pensez-vous? . . . Quelques-unes, par politesse, vous affirment que c'est bien joli, de beaux cheveux blancs... Oui, c'est peut-être joli sur la tête d'une autre femme, mais sur la sienne propre... Hum!... Enfin, ne discutons pas et dépêchons-nous d'apprendre les raisons pour lesquelles

Les femmes ont rajeuni

Quand on considère combien les femmes ont rajeuni depuis un quart de siècle, on impute ces miracles à la mode et cependant, si grande déesse qu'elle soit, on ne peut lui donner le plein crédit de cette transformation qui s'est opérée dans le monde entier.

La vie a été rude pour beaucoup d'entre elles dont on peut dire qu'elles paraissent, aujourd'hui, plus jeunes qu'il y a quinze ou vingt ans, mais si ses coups ont parfois été durs, la vie a été d'une telle fécondité ou'elle n'a pas manqué, de ce fait, d'être un enseignement dont, habile à tirer parti de tout, les femmes ont su largement profiter.

Rayonnement

Car ce n'est pas une illusion, les femmes, ces femmes qui ont connu pourtant toute l'âpreté de l'après-guerre, ont réellement rajeuni, leur visage, qui rayonne d'une intensité nouvelle, a quelque chose d'apaisant. Il se lit sur leurs traits une sorte de contentement de vivre, de bonheur même d'avoir vécu ces heures-là, et il semble qu'elles y ont pris une force régénatrice, un désir intense de considérer la vie belle, d'en profiter sans lui demander plus qu'elle ne peut donner.

La femme moderne, obligée à regarder en face, toujours de l'avant, s'arrête moins que ses ainées aux mièvreries de l'existence. Habituée à lutter sans cesse, elle ne dépose plus les armes, se tenant toujours sur la brèche, prête à agir.

Plus longue

La moyenne de vie s'étant prolongée, chacune des étapes de l'existence humaine s'étire d'autant et la jeunesse est plus tenace que toute autre.

La vie matérielle s'est simplifiée à mesure qu'augmentaient certaines difficultés; la machine humaine, n'ayant plus grâce au progrès autant d'effort physique à soutenir, s'use moins rapidement qu'autrefois. Or la vieillesse étant en quelque sorte le résultat de cette usure, on se conserve mieux.

Ce n'est pas en vain qu'on a mis le dynamisme à la mode. Il en faut de nos jours et les êtres qui en possèdent trouvent en eux des ressources sans nombre et une vitalité décuplée.

Vers l'avenir

Et s'il faut en juger par les nombreuses transformations que nous avons vues autour de nous, s'il faut en raison de cette évolution à laquelle nous avons assisté et concouru de toutes nos forces, conclure que nous ne sommes qu'au début des changements, ce qui est fort possible, que nous réserve l'avenir.

Une foule de choses intéressantes et qui nous tiennent en haleine, assurément.

Premier pas

Déjà la femme a compris la puissance de sa personnalité qu'elle a appris à mettre en valeur. Certes la mode l'a aidée, soutenue dans ses efforts. Par la coiffure, le maquillage, l'allure, elle a contribué à cette jeunesse qui est un fait pour celles qui naguère, à sa place, avaient depuis longtemps brûlé cette étape.

En conservant à sa jeunesse le meilleur d'elle-même, la femme a entretenu en elle la possibilité de faire plus pour les autres.

Vivre sans vieillir, le rêve de toutes les générations qui nous ont précédées, nous le vivons presque de nos jours. N'a-t-on plus le temps de vieillir, doit-on durer plus longtemps afin de remplir jusqu'au bout le programme qu'on s'est tracé? On peut se le demander.

Certitude

Mais ce dont on est certain c'est que l'élégance n'est pas seule cause de cette merveilleuse vérité qui nous touche à chaque pas, qu'il n'y a plus de femmes laides, ni de vieilles femmes, mais des femmes jolies, charmantes, séduisantes et coquettes de cette coqueterie qui revêt toutes les formes, sauf peut-être celle au sens péjoratif qu'on lui donnait jadis.

N'est-ce pas charmant ?... Et maintenant, pour faire échec à une grincheuse qui blâmait vertement en ma présence, un groupe de dames qui ont pris l'habitude de se réunir, une fois ou deux par semaine, chez celle-ci ou celle-là d'entre elles pour jouer au bridge, quelques vers de Boileau sur

Le jeu

Le jeu fut de tout temps permis
[pour s'amuser.
On ne peut pas toujours travailler,
[prier, lire,
Il vaut mieux s'occuper à jouer
[que médire;
Le plus grand jeu, joué dans cette
[intention
Peut même devenir une bonne
[action.
Boileau

Donc, vous pouvez, mesdames ... Elles peuvent, madame la grincheuse. Grincheuse, Glaneuse, cela commence par *G* et finit par *euse*, voilà que je suis gênée de signer, maintenant... Mais vous me reconnaîtrez, tout de même?...

X.

ST-JEAN-VIANNEY

Statistiques

25 baptêmes, 3 sépultures, dont deux de grandes personnes et une d'enfant; 9 mariages; 18,300 communions.

A SAINT-BRUNO

Statistiques pour 1939

St-Bruno. — D. N. C. —
60 baptêmes

15 mariages

20 sépultures dont 10 d'adultes.

Décès et funérailles

Le 23 décembre, a été inhumée dame Almas Tremblay, née Rose Larouche, décédée à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, à l'âge de 27 ans. Outre son mari, elle laisse 3 enfants en bas âge.

Le 8 janvier a été inhumé M. Joseph Morin, époux de dame Georgiana Houle, décédé à l'âge de 80 ans.

Baptêmes

A M. et Mme Roméo Tremblay, née Rose-Alice Belley, un fils: Jean-Jacques-Raymond.

A M. et Mme Edgar Girard, née Rose-Hélène Tremblay, une fille: Marie-Noëlla-Christiane.

A M. et Mme Antonio Bouchard, née Angéla Lajoie, un fils: Joseph-Jacques-Fernand.

A M. et Mme Paul-E. Larouche, née Azilda Simard, un fils: Joseph-André-Gilbert.

Marguillier

M. François Thivierge est marguillier, remplaçant M. Johnny Tremblay, sortant de charge.

31 *retraitants à Val-Racine*

MM. Ludger Jauvin, organisateur, Lorenzo Côté, Emile Bolly, Adélard Larouche, Lucien Tremblay, Paul-Henri Lajoie, René Tremblay, Jos. Fortin, Jean-Bte Fortin, Henri Pilote, Edgar Bouchard, Liguori Bergeron, Clément Fortin, Pierre Gaudreault, Jos.-Elie Maltais, René Bouchard, Maurice Tremblay, David Simard, Ephrem Tremblay, Ths-Ls Desbiens, Johnny Truchon, Jean-Marie Lachance, Joseph Thivierge, Ph. Girard, Hippolyte Bouchard, Henri Gobeil, Armand Claveau, ainsi que 2 messieurs de Chicoutimi qui se sont joints au groupe.

"7 Canadiennes sur 8 ont constaté que je fais du pain plus savoureux"

FABRICATION CANADIENNE

ROYAL YEAST CAKES

MAKE PERFECT BREAD

Notre Courrier

MERE INQUIETE. — La jeune fille d'aujourd'hui évolue dans un milieu tellement différent de celui d'il y a cinquante ans! Comment voulez-vous qu'elle ne subisse pas l'influence des réactions modernes? L'ambiance surchauffée, la liberté excessive dans lesquelles elle vit l'entraînement irrésistiblement. Toutes ces réactions, cependant, ne sont pas blâmables, il s'en faut, et il me semble que vous vous alarmez un peu trop, chère Mère inquiète. Surtout si, comme vous me le dites, votre fille aime les études sérieuses. Il y a, à l'heure actuelle, tant de facilité pour s'instruire, et pourquoi dénier à nos jeunes filles la joie de pousser plus avant les études dont se contentaient nos aïeules? Est-ce bien prouvé, d'ailleurs, qu'une science superficielle satisfaisait facilement nos aïeules? Ne refusez pas à votre jeune fille les avantages d'une belle et solide culture, à condition qu'elle soit déterminée à en profiter généreusement. De nos jours, on cherche davantage à approfondir, on veut connaître le pourquoi des choses; on aime à analyser la vie afin d'en mieux comprendre le sens. Et ne croyez pas que les bonnes qualités essentiellement féminines en soient amoindries: la jeune fille moderne est consciente des réalités, énergique à l'action, vaillante devant les difficultés, capable de distinguer le vrai du faux et assez courageuse pour accepter son lot et s'en contenter. Les cercles d'étude féminins, s'ils sont bien dirigés, sont hautement recommandables, allez, madame, le bien ne s'accomplit pas seulement dans le silence et le recueillement: "Il faut vraiment de nos jours, affirmait Dom Bosco, que le bien fasse un peu de bruit." Eh! oui: ne vous scandalisez pas! C'est l'opinion d'un grand saint, doublé du plus parfait éducateur qui ait jamais existé, croit-on. J'espère que ma réponse ne vous aura pas trop contrariée, et je serais heureuse que vous revinssiez quelque heureux jour, vous asseoir au Foyer.

CHI LO SA? — Il y eut déjà, dans le temps, un Chi lo sa? au Foyer? La lettre dactylographiée ne me permet pas de reconnaître l'écriture et vous me parlez comme un inconnu. Il ne faut pas oublier que l'homme, en ouvrant les yeux à la vie, ouvre son coeur à la souffrance. Il arrive qu'elle est plus lourde aux uns qu'aux autres, qu'elle semble prendre plaisir s'attaquer plus longtemps sur tel seuil. Devine-t-elle que cette âme, à la porte de laquelle elle frappe sans répit, sans pitié, est un vase d'élite, suivant les enseignements de l'Ecriture où il est dit que "Dieu se plaît à éprouver ceux qu'il aime." Je suis sûre, toutefois, que des jours meilleurs luiront pour vous: vous êtes trop jeune pour désespérer de l'avenir. "L'hiver ne dure pas toujours, dit Jean Nesmy dans son beau livre "La graine au vent", et il faut bien que l'épine fleurisse. Tôt ou tard, un rayon de joie se lève sur le malheur résigné; toute vie s'éclaire pour qui sait attendre. Je clos, sur cette consolante pensée, mon billet de ce jour. Mais je vous attendrai souvent ici, ne l'oubliez pas et revenez-moi.

COUSINE LAURE.

Rivière-Mailloux,
Charlevoix.

AU TRIBUNAL

Le juge. — Pourquoi avez-vous tiré du revolver sur ce joueur de saxophone à deux heures du matin?

—Je l'ai pris pour un chat.

Le juge. — Mais vous n'aviez même pas le droit de tuer un chat.

L'accusé. — J'ai cru que celui-ci était très malade.

Du Lait en un Instant!

Dit Elsie, la Vache Borden: "KLIM, le lait complet en poudre, devrait être dans toutes les cuisines. Ajoutez-le simplement à de l'eau froide—fouettez avec un batteur—et vous avez instantanément un lait crémeux pasteurisé, au goût naturel. Avec Klim, il n'y a aucune perte . . . vous mélangez ce qu'il vous faut, *quand* il vous le faut. Chez tous les bons épiciers."

klim
Lait complet en poudre

VIGUEUR et ENTRAIN

sont nécessaires à la future maman . . .

Elle veut avoir un bébé fort et en santé; elle veut être en état de le nourrir de manière à ce qu'il profite normalement, reprendre vite ses forces et restaurer compètement sa santé . . .

De toute nécessité, elle doit prendre un traitement qui l'aidera à supporter les fatigues, la faiblesse et même la nervosité qui accompagnent souvent la grossesse.

En faisant ample provision de sang riche, comme la plupart des femmes le font en prenant les bonnes PILULES ROUGES, la future maman réalisera son plus cher désir, car les bonnes PILULES ROUGES lui conserveront sa vigueur et son entrain.

"J'étais enceinte depuis quelques semaines et mes forces s'en allaient. J'étais étourdie et j'avais mal à la tête continuellement. Souvent je sentais des douleurs dans le milieu du dos. Ma mère me conseilla de faire usage des PILULES ROUGES. Depuis que j'ai commencé à en faire usage, je me sens beaucoup mieux et je puis faire ma besogne de tous les jours sans m'épercevoir de douleurs. Je suis très satisfaite de l'effet des PILULES ROUGES et je les recommande aux jeunes femmes dans l'attente d'un bébé . . ."

(Signé) — Mme ROBERT BOYER,
171¾, rue St-Germain, Québec, P. Q.
Témoin (Signé) — Y. P.

Depuis près de 50 ans, les bonnes PILULES ROUGES ont été le tonique préféré de milliers de femmes pour le traitement de maladies tels que: faiblesse, manque d'appétit, fatigues, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE). Par la poste: 50c la boite ou 3, $1.25.

TONIFIEZ-VOUS
en prenant les bonnes
PILULES ROUGES
pour les Femmes Pâles et Faibles
Cie CHIMIQUE FRANCO AMERICAINE Ltée, 1566, rue S.-Denis, Montréal

FEUILLETON DU "PROGRÈS"

MITSI

Par DELLY

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres de France.

No 52

Vers le milieu de la soirée, sous le prétexte de donner un ordre à sa femme de chambre, Mme Vannier s'éclipsa discrètement pour laisser un instant les fiancés en tête à tête. Mitsi, avec un air de lassitude, appuyant sa tête au dossier d'une bergère. La lumière des bougies qui garnissaient les candélabres de bronze éclairait son visage délicat, son cou fin, d'une blancheur mate, qu'entourait un ruban de velours noir auquel pendait un médaillon d'or émaillé, récent cadeau de Mme Vannier... Christian, quittant son fauteuil, vint s'asseoir près d'elle et prit sa main, qu'elle lui abandonna, toute glacée. Il dit à mi-voix, en essayant encore de rencontrer son regard qu'elle tenait obstinément baissé:

—Avez-vous froid chéri?

—Non je vous remercie.

—Dites-moi vous-même que vous m'avez pardonné!

Il la regardait avec une supplication passionnée. Du même accent indifférent, sans lever les yeux sur lui, elle répondit:

—Mais oui, je vous ai pardonné, parce que c'était mon devoir.

—Pour cela, seulement?... Oh! Mitsi, serait-il possible que vous ne fussiez pas touchée par mes regrets, par mon amour?

Il saisissait la petite main froide et y appuyait ses lèvres ardentes. Mitsi ne fit pas un mouvement pour la retirer... mais en relevant les yeux, il la vit très pâle, les paupières fermées, la tête inclinée comme si elle perdait connaissance.

Il se pencha vers elle en demandant anxieusement:

—Qu'avez-vous, ma chéri?... ma pauvre petite Mitsi!

Comme elle ne répondait pas et restait immobile, il courut appeler madame Vannier. Ce malaise fut de courte durée, mais quand Mitsi, ayant pris congé de Christian, quitta le salon au bras de sa parente, elle restait toute pâle, avec un regard sombre et anxieux qui frappa M. de Tarlay.

"Pourvu que sa santé ne soit pas irrémédiablement atteinte!" songea-t-il avec angoisse.

Mitsi, très souffrante le lendemain, ne put le recevoir. Il la revit les jours suivants, toujours la même, toujours énigmatique et froide. Maintenant, dans les moments où il se trouvait seul avec elle, il n'osait plus parler d'amour à ce petit sphinx aux yeux mi-clos, à cette enfant étrange, ausitôt raidie en une attitude défensive — comme si, toujours, la scène du pavillon s'interposait entre elle et lui.

Pourtant, comme il l'aimait, chaque jour plus ardemment, sa jolie Mitsi, sa cruelle petite fiancée! Oui, comme il fallait qu'il l'aimât, cet orgueilleux, cet homme accoutumé à tous les hommages, à toutes les complaisances, pour supporter une situation si pénible à son amour-propre et à son coeur!

Huit jours après la première rencontre des fiancés, le mariage fut célébré dans la chapelle d'un couvent, voisin de l'hôtel de Tarlay. Une assistance restreinte, mais des plus choisis, put admirer le couple parfait que formaient M. de Tarlay et Mitsi. Mais la jeune mariée, sous le voile de point d'Alençon, paraissait d'une telle pâleur qu'on se demandait si elle n'allait pas se trouver mal avant la fin de la cérémonie.

Cependant, il n'en fut rien. Mitsi assista même au somptueux déjeuner qui eut lieu à l'hôtel de Tarlay, s'entretint gracieusement avec les invités, aussitôt pris à son charme. Puis elle disparut, et quand Christian ayant changé de tenue, la rejoignit dans le petit salon, il la trouva en costume de voyage, disant adieu à Mme Vannier, qui finissait de remplir près d'elle son rôle maternel.

M. de Tarlay avait demandé à sa fiancée:

—Voulez-vous que nous fassions dès maintenant un voyage?.. Ou bien, comme votre santé n'est pas encore fort remise, aimez-vous mieux que nous passions l'automne à Rivalles, et que nous partions ensuite pour la Riviera, où nous resterons plusieurs mois d'hiver?

Elle avait répondu avec son air de tranquille indifférence:

—Allons à Rivalles, si vous le voulez. Je sais que vous avez affaire aux forges en ce moment. Quant à moi, comme vous le dites, voyager me fatiguerait en effet.

C'était donc au Château-Rose que s'en allaient les nouveaux mariés. Un délicieux coupé capitonné de soie mordorée les emporterait vers la gare. Mitsi appuyait aux coussins moelleux sa petite tête coiffée d'une toque faite en plumes d'oiseaux rares, qui laissaient passer les boucles légères de ses cheveux noirs. Elle tenait les yeux fermés, et Christian voyait trembler ses cils, frémir sa bouche délicate, que relevait légèrement un pli de souffrance.

—Etes-vous fatiguée, chère petite Mitsi?

Il se penchait vers elle, et sa voix prenait des intonations d'une chaude douceur qui ne lui étaient pas habituelles.

Elle répondit faiblement:

—Oui... mais ce n'est rien; avec un peu de repos, je serai mieux.

—Vous l'aurez à Rivalles, ce repos... et des soins, de la tendresse... tout ce que je pourrai pour vous rendre heureuse, ma chérie.

Il se penchait davantage, et Mitsi sentit son souffle sur son visage. Alors elle eut un mouvement de recul, un raidissement de tout son être. Ses paupières se soulevèrent et dans le petit visage tout à coup blêmi, glacé, Christian vit des yeux pleins d'effroi, d'affolement, de farouche détresse.

Il se redressa d'un mouvement violent, et dit avec une colère contenue:

—Vous n'avez donc rien pardonné, quoi que vous en disiez?... Oh! rassurez-vous, je ne vous importunerai pas davantage! C'est de vous seule, de votre confiance en moi que je veux vous tenir. Le jour où cette confiance ne vous manquera plus, Mitsi, vous me le direz.

Elle détourna la tête, comme si elle ne pouvait supporter le regard de ces yeux assombris où la souffrance, l'irritation, se mêlaient à l'orgueil blessé. En appuyant son visage contre le capitonnage de soie, elle ferma de nouveau ses paupières tremblantes et Christian ne vit plus que son profil immobile, dont la pâleur s'était accentuée encore.

X

Trois semaines après son retour à Rivalles en compagnie de Mitsi, M. de Tarlay reçut un mot de Svengred. Celui-ci l'informait qu'il était appelé en Suède pour le règlement d'importantes affaires d'intérêt. Il devrait y demeurer probablement une partie de l'hiver et, auparavant, il aurait été heureux de voir son ami.

Christian fit part de cette lettre à Mitsi, après le déjeuner, tandis que la jeune femme s'asseyait dans le salon des Bergères pour parcourir les revues arrivées par le même courrier.

—Nous pourrions l'inviter à passer quelques jours ici, n'est-ce pas, Mitsi?

—Mais certainement. Il est très sympathique, votre ami, et paraît avoir pour vous une grande affection.

—Oui, il m'a donné des preuves de sa solide amitié, mon cher Olaüs. En vérité, il est le seul être qui me connaisse bien, qui ne me juge pas sur les seules apparences.

Une amertume profonde vibrait dans sa voix. Il jeta un coup d'oeil vers la jeune femme qui, les yeux baissés, feuilletait distraitement une revue, puis il se dirigea vers le petit salon voisin pour y prendre une cigarette.

Les doigts de Mitsi tremblaient un peu, tandis qu'ils tournaient machinalement les pages. Un tressaillement agitait le visage menu, qui restait pâle et altéré.

Christian, un instant après, reparut dans le salon des Bergères en demandant avec une indifférence affectée:

—Que comptez-vous faire cet après-midi?

Elle releva à peine les yeux pour répondre:

—Mais rien de particulier. Je me sens très fatiguée aujourd'hui et me contenterai d'une promenade dans les jardins.

Le "Progrès du Saguenay"

Publié par le Syndicat des Imprimeurs du Saguenay, Ltée.
G.-R. GRENON, FIDUCIAIRE—Casier P.—12, av. Labrecque, CHICOUTIMI. P. Q
REDACTION et ADMINISTRATION: 12, av. LABRECQUE
TELEPHONE: No 457.
ABONNEMENT:
CANADA: $2.00: *A L'ETRANGER*: $3.00

Rapport annuel du chef Lavoie de Jonquière

271 arrestations. — Travail considérable de la Police. — 244 appels pour les pompiers. — Le feu cause pour environ $30,000 de dommages.

ACTIVITES DE LA POLICE

Nombre total des arrestations faites durant l'année: 271; nombre d'arrestations faites à vue: 172; nombre d'arrestations faites sur mandats: 44; nombre d'arrestations faites par sommation: 55.

NOMBRE DE PERSONNES TRADUITES DEVANT LES TRIBUNAUX: 219

Comparution devant la Cour du Recorder: 202; comparutions devant la Cour du Magistrat: 3; comparution devant la Cour de Juges de Paix: 14.

Nombre de condamnations: 215; nombre de personnes qui ont reçu protection: 52; sentences suspendues: 4.

Nature des offenses et des plaintes contre les personnes qui ont comparu devant nos Cours de Justice et des personnes qui ont reçu protection.

Assauts simples: 45; assauts sur épouses: 12; conducteurs d'automobiles en état d'ivresse: 33; colporteurs par les rues sans licence: 29; insulter les personnes sur la rue: 40; ivresse: 80; protections accordées: 10; refus de payer charretiers: 3; vagabondage: 17; vols: 2.

SEXE DES PERSONNES

Hommes mariés: 212; hommes célibataires: 9; femmes mariées: 40; filles: 10.

AGE

De 14 à 20 ans: 35; de 20 à 30 ans: 43; de 30 à 50 ans: 112; de 50 à 60 ans: 81.

DIVERS RAPPORTS DES AUTRES SERVICES ACCOMPLIS PAR LA POLICE

Abrités au poste de Police pour une nuit: 215; accidents d'automobiles: 10; assistances aux incendies: 244; assistances aux officiers étrangers pour arrestation dans la ville: 12; automobiles volées et retracées: 2; bicycles volés et retracés: 6; comptes de taxes et licences signifiés: 600; cours inspectées: 125; devoirs spéciaux par les constables en plus des devoirs réguliers: 940; enfants égarés et reconduits aux parents: 20; informations fournies à l'étranger par correspondance: 75; malades conduits dans des maisons de santé à l'étranger: 4; marchandises d'installation trouvées devantures des magasins la nuit: 30; nombre de lampes du rues rapportées défectueuses: 300; personnes ivres conduites à domicile: 54; personnes refusant de payer leurs charretiers 3; permis de mendier par les rues de la ville refusés: 2; portes de magasins trouvées la nuit non fermées à clef: 150; rapports de plaintes reçues au bureau du Chef: 200; traineaux confisqués aux enfants glissant dans es rues: 7; vols: 10; prisonniers conduits à la prison de Chicoutimi: 35; infractions aux règements de la circulation à $2.00 d'amende: 3.

FOURRIERE

Chevaux tués à la demande du propriétaire: 2; chevaux trouvés errants remis au propriétaire: 5; chiens tués à la demande du propriétaire: 25; vaches conduites au poste et réclamées par le propriétaire: 2.

Montant des effets volés durant l'année: $600; montant des effets volés et retrouvés: $500; montant des effets volés et non retrouvés: $100.

William LAVOIE,
Chef de Police.

DEPARTEMENT DES INCENDIES

Appels pour les pompiers dans le cours de l'année 1939: 244; appels pour feux de cheminées: 202; appels pour commencement d'incendie: 7; appels pour feux d'automobiles: 5; appels pour incendies causant des dommages: 30.

NATURE ET CAUSE DES INCENDIES

Cheminées défectueuses: 192; entrées électriques défectueuses: 20; poêles surchauffés: 10; incendies divers: 20; incendie de nature inconnue: 2.

DESCRIPTION DES IMMEUBLES OCCUPES

Maisons privées: 231; magasins: 4; hangars: 3; boutiques à bois: 6.

MATERIEL UTILISE PENDANT L'INCENDIE

Nombre de jets: 30; boyaux (longueur en pieds): 15,000; échelles (longueurs): 650; extincteurs chimiques de 2½ gallons: 240; extincteurs chimiques de 40 gallons: 25.

Valeur des immeubles ayant subi des dommages: $204,084.90; valeur de leur contenu (meubles, etc.): $122,760.00; assurances sur les immeubles: $226,860.00; assurances sur leur contenu: $66,050.00; assurances payées sur immeubles: $13,175.26; assurances payées sur le contenu: $16,081.29; dommages sur immeubles non assurées: $100.00; dommages sur contenu non assuré: $490.00.

William LAVOIE.
Chef des Pompiers.

Juge de paix

M. Herménégilde Villeneuve, de St-Jos.-d'Alma, reviseur de la Commission des Pensions de Vieillesse, a été nommé juge de paix.

L'ALIMENTATION DES TROUPES A DESTINATION D'OUTRE-MER

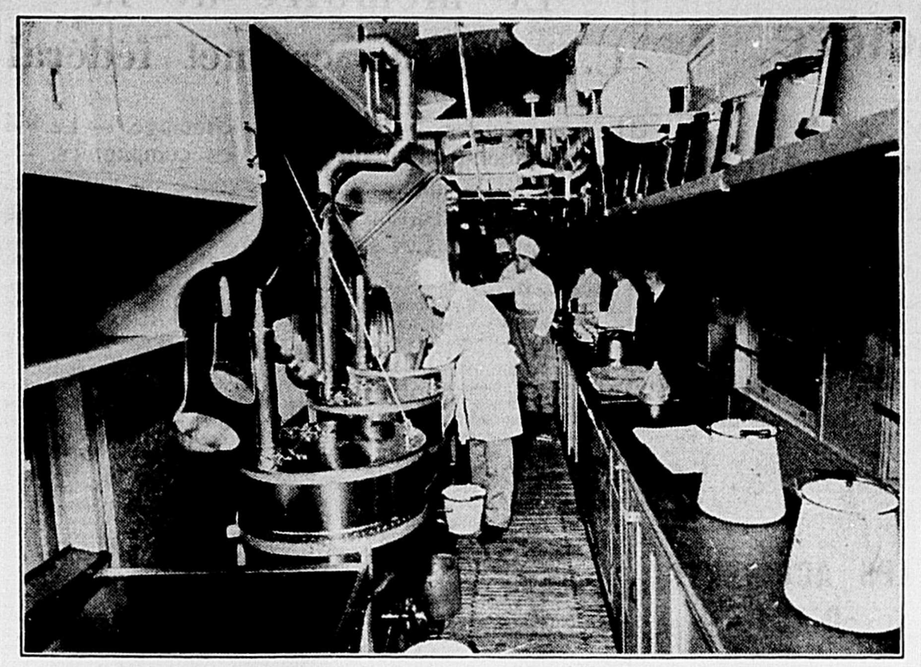

Le transport des troupes de Montréal aux ports d'embarquement n'est pas le seul problème des compagnies ferroviaires. Elles doivent aussi pourvoir à leur alimentation. Notre photographie illustre une des six cuisines d'une cantine sur rail du Canadien National. Ce réseau a transporté récemment le premier contingent canadien.

Nous remarquons un étal de boucher, une boulangerie et à l'*arrière du comptoir, prêts à* répondre aux demandes, se tiennent des boulangers, des cuisiniers, des garçons de table et des chefs. Le service de chacun des douze wagons était fait par huit soldats. Il fut utilisé 2,000 assiettes. Les soldats trouvèrent les victuailles appétissantes et en abondance. Il fut consommé durant le parcours une centaine de livres de gruau, 80 gallons de lait, 150 douzaines d'oeufs, 105 livres de bacon, 185 livres de saucisses, 2,000 tranches de pain, 426 livres de beurre, 850 livres de pommes de terre, 200 livres de navets, 400 livres de carottes, 100 livres d'oignons, et 200 livres de choux. Le premier contingent canadien consomma aussi plus de mille livres de viande. Des quartiers de boeuf furent transportés dans les glacières de la cantine sur rail pour répondre aux demandes.

Au dessert, les pruneaux occupèrent le premier rang. Nos soldats en mangèrent 320 livres. Les tartes et les gâteaux furent aussi à l'honneur. La marmelade et la confiture, très goutées.

Ces milliers de repas furent préparés et cuits dans la cuisine du wagon.

H.-J. HUMPHREY

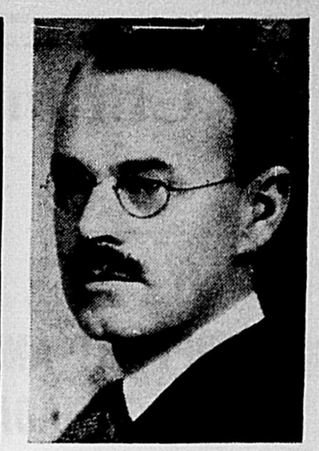

W.-B. WOODS

MM. H.-J. Humphrey et W.-B. Woods qui viennent d'être élus directeurs de la North American Life Assurance, Co., lors de l'assemblée annuelle tenue le 15 janvier. M. Humphrey est vice-président gérant-général de Eastern Lines Canadian Pacific Railway. M. Woods est vice-président de Gordon Mackay, Co., Limited, Toronto.

Nouvelles de Kénogami

Incendie à Kénogami

Un incendie s'est déclaré à la résidence de M. Hector Ranger, rue King-George. L'incendie a été probablement causé par le surchauffage du tuyau. A l'arrivée des pompiers, le feu prenait des proportions assez considérables, mais ils réussirent à mettre le feu sous contrôle après 4 heures de rude travail, sous la direction du chef Simard. Tout l'ameublement de la maison et la lingerie ont été brûlés. C'est grâce au travail habile des pompiers que la maison voisine, distante de 20 pieds, fut épargnée. Les pertes sont assez considérables, mais en partie ouverte par les assurances.

Va-et-vient

Mlle Marguerite Pouliot, de Bagotville, était à Kénogami chez M et Mme J.-O. Fraser.

Mlles Rachel et Gemma Fortin de Bagotville, étaient de passage à Kénogami.

Maison incendiée à la Grande-Baie

A la Grande-Baie, vers 4 heures du matin, vendredi, la maison de M. Onil Lavallée a été incendiée de fond en comble. Le mobilier et la lingerie de maison ont été brûlés. Les cinq membres de la famille ont eu juste le temps de sortir en vêtements de nuit pour échapper aux flammes. Les pompiers de Grande-Baie et de Port-Alfred ont lutté vaillamment pour combattre l'incendie.

Décès à Alma

Mlle Rose-Alma Tremblay, fille de M. Joseph Tremblay "Dominique", de St-Joseph-d'Alma, est décédée à l'âge de 26 ans. Les funérailles ont eu lieu à St-Joseph-d'Alma à 8 heures hier matin.

x x x

Est décédée également à St-Joseph-d'Alma, dame Vve Clovis Girard, âgée de 74 ans. Les funérailles ont eu lieu à St-Joseph-d'Alma à 9 heures mercredi matin.

Sincères condoléances aux familles en deuil.

La C. S. P. à Chicoutimi

La Régie des Transports et des Services publics a siégé au Palais de Justice de Chicoutimi, mardi, sous la présidence de M. Lucien Dugas, ancien député provincial. M. Desrivières formait le tribunal avec M. Dugas.

La plupart des requêtes étaient des demandes de service de transport au moyen de taxis. Des permis de camionnage ont été demandés également. Le tribunal a rejeté une couple de requêtes parce que les requérants ne s'étaient pas présentés devant la Commission.

Le salon artistique

Voici la liste qu'on nous communique des prix qui ont été attribués au dernier salon artistique de Chicoutimi.

OEUVRES ORIGINALES

PLAQUE DE BRONZE

A M. D. Cunningham, Kénogami, pour: *"Vieux four près de La Malbaie"*, *"L'Anse-St-Jean"*, *"Le Saguenay"*, *"Les bouleaux"*.

MEDAILLE D'OR

A Mlle Joron, Chicoutimi, pour: *"Potiche et fleurs"*, *"La vierge et l'enfant"*, (mosaïque). Porcelaine peinte et étain repoussée.

2ième PRIX

A M. R. Lagacé, Chicoutimi, pour une *"Etude"*, (pastel).

MENTIONS

A M. D. Bernier, pour: *"Maison de Ste-Petronille"* et portrait.

Aux RR. SS. du Bon-Pasteur: *"Vues du Saguenay"*.

A Mlle Thérèse Massicotte, pour: *"Fruits de chez-nous"*, (pastel).

A. M. J.-J. Perron, pour: *"L'église de Grande-Baie"*.

A Mlle M. Fillion, (15 ans), pour: *"Etudes d'après nature"* (crayon).

COPIES

MEDAILLE D'OR

Les RR. SS. Ursulines, Roberval, *"Vieille Florentine"*.

MEDAILLE D'ARGENT

Marthe Gagnon, Chicoutimi, *"Le Berceau"*.

1er PRIX

Odile Mercier, Chicoutimi, *"Corbeille de fleurs"*.

2ième PRIX

Julienne Tousignant, Chicoutimi, *"Le Petit Samuel"*.

Thérèse Lessard, Chicoutimi, *"Les Roses"*.

MENTIONS

Lucienne Tremblay, *"Tête de chien"*.

Brigitte DeSantis, Chicoutimi, *"Roses"* et *"Passe-Roses"*.

Colette Tremblay, Chicoutimi, *"Pensées"*.

Madeleine Gauthier, Chicoutimi, *"Petits Oiseaux"*.

Marie-L. Simard, Chicoutimi, *"Bateaux de pêche"*.

CLASSE JUVENILE

Suzanne Lortie, (12 ans), Chicoutimi, *"Tasse à thé"*.

Les prix parviendront aux destinataires d'ici quelques jours.

Feu Mlle Mad. Castonguay

St-Jean-l'Evangéliste, (D.N.C.) — Spécial. — Lundi, le 15 janvier, une grand-messe fut chantée pour l'âme de Mlle Madeleine Castonguay, autrefois institutrice de cette paroisse et membre de L.C.F. de notre section.

Mlle Castonguay est décédée le 10 janvier dernier et inhumé le 15 à St-Adalbert de l'Islet. Elle était la soeur de Mlle E. Castonguay, du presbytère de cette paroisse. La maladie qui la minait depuis 4 ans l'a trouvée généreuse au sacrifice. Elle était âgée de 31 ans et 3 mois.

Neuvaine préparatoire à la fête de Notre-Dame de Lourdes

Pressant appel aux malades, aux pauvres, à tous les affligés.

Nous approchons rapidement de la fête de N.-D. de Lourdes.

C'est tous les jours que nous recevons, à notre Ermitage du Lac-Bouchette, d'instantes demandes pour faveurs à obtenir par l'intercession de la Vierge de la Grotte.

Ce sera bientôt le temps, plus que jamais, d'assiéger le Coeur de notre bonne Mère de nos prières et supplications.

Vous n'ignorez pas, chers lecteurs, que, chaque année à Lourdes, en France, et ici à N.-D. de Lourdes du vaste et prometteur pays saguenéen, à l'occasion de l'anniversaire de la première apparition de la T. S. Vierge à Bernadette, des faveurs nombreuses et insignes sont accordées par Marie aux âmes qui prient avec foi, humilité et persévérance.

o o

Est-ce à dire que la Sainte Vierge exauce toutes les demandes dans le sens même où nous les formulons?

Pas toujours! Dieu qui comprend mieux que nous nos véritables intérêts, et qui répond fidèlement aux prières bien faites, n'y répond pas toujours en nous accordant l'objet même de nos désirs. Il voit mieux et plus loin que nous en nos propres affaires.

Cependant, il plait beaucoup à Notre Père des Cieux que tout en nous abandonnant d'avance à ses divines volontés avec la foi candide de l'enfant, et par l'intercession de la mère de son Verbe, nous lui fassions, avec confiance, l'exposé de nos besoins temporels et spirituels.

o o

Peut-être aussi se fera-t-il parfois attendre! Il est celui qui se fait le plus prier! . . . Il en a le droit.

N'est-il pas le Maitre de tout et de tous?

D'ailleurs, c'est toujours dans notre intérêt que Dieu tarde parfois à nous répondre.

Il veut développer en nos âmes la foi et la persévérance.

Puis, il aime à nous faire sentir le besoin que nous avons de Lui, afin précisément que nous soyons comme contraints de regarder souvent en haut, au dessus de la terre, et de nous tenir en relation avec le ciel, notre vrai chez-nous, notre fin dernière, nous qui sommes si enclins à l'oublier et à vouloir opiniâtrement trouver notre joie et notre bonheur en cette pauvre terre pourtant si remplie de misère et de gémissements.

Mais nos prières bien faites, nous le répétons, finissent toujours par déclencher, de la part de Dieu, une réponse favorable.

o o

Oh! Vous, donc, chers malades, que la maladie ou l'infirmité tient impitoyablement étendus sur un lit de souffrances! . . . ou qu'elle a rendus impuissants, depuis longtemps peut-être, à tout travail corporel ou intellectuel! . . .

Vous, les pauvres, les deshérités de la fortune, qui êtes inquiets et soucieux du lendemain, pour vous-mêmes et pour les vôtres! . . .

Vous, les affligés de toutes sortes, qui portez péniblement le lourd poids d'épreuves douloureuses assombrissant vos jours! . . .

Vous, dont la vie est brisée peut-être par des infidélités ou des trahisons du coeur! . . .

Vous, qui que vous soyez, époux, épouses, jeunes filles, jeunes gens, religieux, religieuses, prêtres, prélats, en quelque besoin que vous soyez du corps, du coeur, de l'intelligence, allez donc vous jeter aux pieds de notre Mère, Marie "pleine de grâces"! Allez donc, avec notre petite soeur, Bernadette, jusqu'au trône de la Médiatrice de toutes grâces, avec la simplicité et la confiance de l'enfant pour sa mère.

o o

Durant la neuvaine préparatoire à sa fête surtout, confiez-lui le trop plein de vos peines, de vos angoisses, peut-être. Unissez bien vos supplications aux nôtres, en nous communiquant à temps, tout de suite, vos chères intentions, afin que nous les déposions aux pieds de la Vierge.

A vos prières et sacrifices, joignez, si vous pouvez, votre aumône pour l'entretien du Sanctuaire Marial du Lac Bouchette . . .

Priez avec persévérance, en famille si possible! . . .

Et vous verrez vos prières exaucées, sinon dans le sens même que vous l'entendez, du moins, dans le sens que l'entend la Divine Providence.

Adressez-nous vos supplications aujourd'hui même, pour prendre part à la neuvaine officielle qui sera faite ici, à l'Ermitage.

A la clôture de cette neuvaine, le 11 février, une messe solennelle sera célébrée, au Lac Bouchette, pour toutes les intentions recommandées. Une autre messe, le 12, sera aussi célébrée aux mêmes intentions. Ceux et celles qui auront versé quelque aumône auront évidemment droit à une part plus grande d'application des mérites de ces deux messes.

o o

Vous tous qui souffrez, vous tous que l'on surprend à pleurer, vous tous qui êtes chancelants sous le joug parfois écrasant de l'épreuve, levez avec nous vos yeux et vos bras vers Notre-Dame de Lourdes, durant cette grande neuvaine préparatoire à sa fête.

Il faudra bien qu'elle nous exauce!

Père PASCAL, o.f.m., Cap.
Directeur de l'Ermitage,
Lac Bouchette.

Madame Edouard Bolduc, la célèbre chanteuse du terroir, en tournée au Lac-St-Jean, avec sa troupe de sept artistes sera à Chicoutimi, les 29 et 30 janvier.

LES INDULGENCES DE L'ANGELUS

Question. — Les deux conditions autrefois exigées pour le gain des indulgences attachées à la récitation de l'*Angelus*, à savoir: le son de la cloche et la position à genoux, demeurent-elles encore requises?

Réponse. — Non.

Les indulgences accordées d'abord par Benoit XIII, puis réformées successivement par Benoit XIV, Pie VI et Léon XIII, ont été définitivement fixées par le Pape Pie XI, à l'occasion du jubilé de la Rédemption le 20 février 1933.

Le regretté Pontife, *pour favoriser une plus grande unité du peuple chrétien jusque dans la récitation de cette prière*, voulut bien, non seulement augmenter les indulgences qui y étaient déjà attachées mais aussi faciliter le gain de ces indulgences. Il décréta donc ce qui suit:

Tous les fidèles qui, au moment du jour prescrit par Benoit XIII (c'est-à-dire, matin, midi et soir), *ou plus tard, sitôt qu'ils le pourront*, récitent pieusement la prière *Angelus Domini* avec l'oraison prescrite, ou, au temps pascal, l'antienne *Regina cœli* de même avec l'oraison acoutumée, ou enfin cinq fois la salutation angélique *Ave Maria*, peuvent gagner une indulgence partielle de DIX ANS, chaque fois qu'ils font au moins d'un cœur contrit ce pieux exercice, et une indulgence PLENIERE, s'ils le font chaque jour durant un mois entier.

On le voit, Notre Saint Père a voulu tempérer de plusieurs façons, pour ce qui est du gain des indulgennces, la rigueur des conditions autrefois requises: il n'est plus question de la position à genoux, ni du son de la cloche; même l'heure une fois passée, si l'on a été jusque là empêché, on peut réciter son *Angelus* au premier moment libre; enfin les cinq *Ave Maria* peuvent en tout temps et pour tous remplacer l'*Angelus* ou le *Regina cœli*.

Cet important décret a été consigné récemment au recueil officiel publiée par la Sacrée Pénitencerie Apostolique le 31 décembre 1937, sous le No 300.

(La Semaine Religieuse de Québec)

A SAINT-GEDEON

Accident

St-Gédéon. — D. N. C. — M. Paul-Emile Lavoie s'est fracturé un bras avec une courroie de machine électrique. Il dut passer quelques jours à l'hôpital de Chicoutimi.

Va-et-vient

Le R. P. Paul Girard, O.M.I., visite ses parents à St-Gédéon, avant de retourner dans les missions chez les sauvages.

M. et Mme Albert Nadeau et Mlle Clémence Nadeau sont de retour d'une promenade à St-Jos.-d'Alma.

Décès

Mme Louis Gagnon, née Elisabeth Boudreau, est décédée le 18 janvier à St-Gédéon à l'âge de 85 ans. Son service et sa sépulture eurent lieu à St-Gédéon.

Feu Joseph Lessard

M. Joseph Lessard, de St-Siméon, est décédé à l'âge de 76 ans. Il était l'époux de dame Louise Harvey, et le père de M. David Lessard, de Chicoutimi. Les funérailles ont eu lieu samedi matin à St-Siméon.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

CREME DE TOMATES A LA "CATELLI"

1 grosse boite (30 oz.) spaghetti cuit CATELLI,
1 pinte de lait, sel, poivre.

Faire chauffer le lait et dès qu'il commence à bouillir, verser le contenu de la boite de spaghetti préparé CATELLI. Assaisonner et retirer du feu. Servir avec des biscuits ou des croutons de pain.

Recette JEANNE CATELLI

CERCLE MARIA CHAPDELAINE

Péribonka, (Spécial). — Sous la présidence de M. le curé J.-D. Pelletier, aumônier, se tenait le 14 janvier, la réunion générale des fermières de Péribonka, en vue de procéder aux élections de nouvelles dirigeantes.

Présidente: Mme Jos. Boivin, élue pour un second terme.

Vice-prés.: Mme Oscar Bolduc.

Sec.-trés.: Mme J.-B. Savard.

Bibliothécaire-lectrice: Mme Jos. Savard.

Conseillères locales: Mmes Dr Jos. Rochette, Johnny Gagnon et Mlle Y. Gauthier.

Conseillère provinciale: Mme Jos. Savard.

M. l'aumônier, après un éloge chaleureux du cercle des fermières pour la coopération et l'émulation de notre classe agricole, donna de sages conseils et de précieux encouragements pour le bon fonctionnement du cercle.

Mme la présidente remercia en bons termes toutes les dames qui ont bien voulu lui accorder sa confiance et promit comme par le passé toute son entière collaboration.

A cette occasion elle invita cordialement les Dames Fermières à une soirée surprise dimanche le 21. Toutes se rendirent à l'appel et furent heureuses de prendre part à une joyeuse partie de cartes.

De magnifiques cadeaux furent distribués aux heureux gagnants que voici:

1er prix: Mmes Arthur Niquet et Arthur Boily.

2e prix: Mmes Jos. Savard et Rodolphe Toutain.

3e et 4e prix: Mme Arthur Savard et M. Alphonse Gauthier, agronome.

Prix de consolation: Mlle Y. Gauthier.

Prix d'assistance: Mme Jos. Tremblay.

La partie de cartes terminée, un succulent réveillon fut servi par Mme Joseph Boivin.

Ensuite M. l'aumônier entonna le bau chant national "O Canada", qui fut chanté avec beaucoup d'entrain par toute l'assistance.

Sincères remerciements à M. et Mme Boivin qui ont su nous faire passer une si agréable soirée dont nous garderons longtemps un précieux souvenir.

Une fermière

Les Fermières de Roberval

Le 15 janvier, à l'hôtel de ville de Roberval, le cercle des Fermières tenait sa réunion annuelle. On a procédé alors à l'élection des dirigeantes pour la nouvelle année. En voici le résultat: Mme Idas Dufour, présidente honoraire; Mme Raoul St-Pierre, présidente active; Mme Art. St-Pierre, vice-présidente; Mlle Cécile Ouellet, secrétaire; Mlle Adrienne Donalson, bibliothécaire-lectrice; Mmes Jos. Paradis, Alb. Gagnon et Olivier Viens, conseillères.

Feu Mme Louis Gagnon de St-Gédéon

Mme Vve Louis Gagnon, née Elisabeth Boudreault, de St-Gédéon est décédée à l'âge de 85 ans et 7 mois. Les funérailles ont eu lieu à St-Gédéon, samedi matin, à 9 h.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

MORT SUBITE DE M. JOS. TREMBLAY

M. Joseph Tremblay, fils de Méridé, de Chicoutimi, a été frappé soudainement d'angine, en se rendant à son travail, mardi matin, à Arvida. M. Tremblay était allé d'abord s'enregistrer comme d'habitude. Comme il gagnait la lieu de son travail, en passant sur la voie ferrée, il s'affaissa soudainement et fut relevé inconscient. Il expira en arrivant à l'hôpital d'Arvida.

M. Joseph Tremblay, qui était âgé de 51 ans, laisse son épouse, dame Alice Lapointe et 11 enfants. Il était le frère de M. J.-E. Tremblay, sergent de police à Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu demain matin à 8 heures, au Sacré-Coeur du Bassin.

A la famille en deuil vont nos plus vives condoléances.

PETITS SALAIRES...

Washington, 22. — Le ministère du Trésor a rendu publique, aujourd'hui, la liste des citoyens américains qui ont gagné les plus gros salaires en 1938. En tête de cette liste vient un manufacturier de savon.

M. F.-A. Countway, président de la Lever Brothers, une fabrique de savon, vient en tête de la liste avec un salaire de $469,713. En 1937, il avait gagné $204,301.

Les cinq plus hauts salaires ont été payés à des industriels et les cinq qui viennent ensuite l'ont été à des acteurs d'Hollywood.

Voici la liste des 10 plus gros salaires.

1—F.-A. Countway, président de la Lever Brothers Co., $469,713. Augmentation sur 1937: $265,412.

2—Thomas-J. Watson, président de l'International Business Machines Corp., $453,400. Augmentation, $34,042. M. Watson était huitième sur la liste de 1937.

3—Eugène-G. Grace, président de la Bethleem Steel Corp., $378,698. Diminution, $15,888. Il était neuvième sur la liste de 1937.

4—Georges-W. Hill, président de l'American Tobacco Co., $331,348. Diminution, $49,628. Il était onzième sur la liste de 1937.

5—William-S. Knudsen, président de la General Motors Corp., $303,400. Augmentation, $56,181.

6—Claudette Colbert, actrice de cinéma, $301,944. Diminution, $53,611. Elle était 14e sur la liste de 1937.

7—Warner-L. Baxter, acteur de cinéma, $279,807. Augmentation, $53,846.

8.—Darry-L. Zanish, producteur de films, $265,000. Augmentation, $5,000.

9—Bing Crosby, étoile du cinéma, $260,000. Augmentation, $70,000.

10—S.-P. Skouras, propriétaire de théâtre, $254,000. Diminution, $92,054.

M. Dubuc à Ottawa

M. J.-E.-A. Dubuc député fédéral de Chicoutimi, est parti mardi soir pour Ottawa afin de prendre part à la session fédérale qui s'ouvrira aujourd'hui.

U. C. C.

Le cercle de l'U.C.C. de Chicoutimi tiendra une réunion dimanche après la grand'messe.

Savez-vous que...

UNE seule maison est agent autorisé pour vendre les machines à écrire

"UNDERWOOD"

dans les comtés de Chicoutimi et du Lac St-Jean:

La Librairie Régionale, Inc.

LIBRAIRES — PAPETIERS — IMPORTATEURS

12 ave. Labrecque, Chicoutimi.

Journaux français. Magazines Marie-Claire et Confidences. Morceaux de musique qui nous restent du mois dernier.

A VENDRE AU CHOIX 5c

La Librairie Commerciale Ltée

151 rue RACINE CHICOUTIMI. Tel. 670

LIBRAIRES-PAPETIERS EN GROS-IMPRESSIONS-CADEAUX

AUTOS ET CAMIONS USAGÉS HIVERISÉS

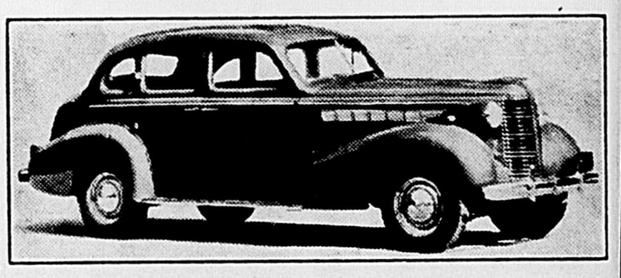

Voyez et essayez ce beau et bon McLaughlin Buick Sedan Spécial 1938. Un vrai bon char de luxe à meilleur marché que bien des petits chars.

COTE BOIVIN

CÔTÉ BOIVIN AUTO SERVICE INC

CHICOUTIMI

Chronique financière

Par Gaston Tremblay,
licencié en Sciences commerciales
(Du bureau Gauthier & Tremblay)

93e RAPPORT ANNUEL de la CANADA LIFE ASS. CO.

Le 93e Rapport Annuel de la Canada Life Assurance Company reflète la situation toujours plus solide de la Compagnie. M. A. N. Mitchell, le président, déclara aux détenteurs de polices et actionnaires présents à l'Assemblée que "l'actif à l'appui de nos contrats n'a jamais, depuis la fondation de la Compagnie, été dans une situation plus solide qu'aujourd'hui."

Comme résultat de l'exercice se terminant le 31 décembre 1939, une somme de $1,450,611 fut ajoutée aux surplus non-assigné et réserves spéciales, qui se chiffrent maintenant à $13,024,729. Ceci comprend une provision de presque $5 millions pour dividendes aux détenteurs de polices, ce qui représente une augmentation importante sur l'année précédente. A cet égard, les dividendes distribués aux détenteurs de polices furent augmentés par la Compagnie en en 1939 pour la troisième année consécutive, et M. S. C. McEvenue, gérant général de la Compagnie, annonça à l'assemblée annuelle qu'à moins de circonstances imprévues, une augmentation encore plus substantielle serait faite en juillet 1940.

Les ventes de nouvelles assurances au cours de l'année se chiffrèrent à $61.1 millions. En plus, des primes s'élevant à $1.7 millions furent reçues au titre de nouvelles rentes viagères. L'assurance-vie en vigueur, à la fin de l'année, se chiffrait à $810.2 millions. Les affaires en vigueur, obtenues par le propre personnel de vente de la Compagnie, accusent une augmentation pour la quatrième année consécutive.

L'actif dénota de nouveaux gains durant l'année et se monte maintenant à $268 millions, chiffre le plus élevé atteint dans les annales de la Compagnie. Elle déclare que l'évaluation de l'actif est faite sur une base beaucoup plus conservatrice que celle exigée par aucun département d'assurance gouvernemental.

Le taux d'intérêt moyen, réalisé sur tous les placements de la Compagnie, fut de 4.29% comparé à 4.25% en 1938. Les remboursements de principal ainsi que les encaissements d'intérêts sur hypothèques furent plus considérables que ceux de l'année précédente. Les recettes provenant de toutes sources ont atteint le total de $39 millions, ce qui représente une augmentation de $380,667 sur le chiffre de 1938.

Au cours de l'année, une moyenne de plus de $85,000 fut payée aux détenteurs de polices et bénéficiaires chaque jour ouvrable — soit une somme totale de $25.9 millions pour l'année. Au delà de 70 pour cent de ce montant fut distribué aux assurés et rentiers, de leur vivant. Ces paiements portèrent le total des sommes ainsi versées aux détenteurs de polices et bénéficiaires, ou accumulées à leur profit, depuis la fondation de la Compagnie en 1847, à plus de $700 millions.

Production minérale sans précédent

Ottawa, Canada.—L'industrie minière canadienne a touché un nouveau sommet en 1939, alors que sa production a atteint une valeur de $470,179,000, soit une augmentation de 6 p. 100 en regard de 1938 et de 3 p. 100 par rapport au sommet antérieur de $457,359,092 atteint en 1937. L'antimoine, l'or, le cuivre, le zinc, le nickel, le cadmium, le pétrole, le gaz naturel, le gypse, le soufre et la chaux ont tous enregistré de nouveaux sommets de production. Plusieurs nouvelles mines d'or ont atteint le stade de production et de nouvelles régions sont venues s'ajouter aux champs aurifères canadiens. On a enregistré une production commerciale de minerai de fer pour la première fois depuis seize ans. Plusieurs nouveaux puits de pétrole de la vallée Turner (Alberta) ont commencé à produire. On a fait beaucoup de travaux de prospection et de mise en valeur dans le but de localiser des minerais et des métaux que le Canada ne produit pas encore en grande quantité.

On a estimé la production de la série des métaux à $339,534,000, soit une augmentation de 5 p. 100 en regard de 1938. Les combustibles, y compris le charbon, le pétrole brut et le gaz naturel, ont atteint la valeur totale de $70,757,000, soit une augmentation de 9 p. 100. Les non-métalliques, à l'excusion des combustibles, ont compté pour $24,427,000, comparativement à $20,066,123, en 1938, et les matériaux de construction ont atteint une valeur de $35,461,000, soit une augmentation de 5 p. 100 en regard de 1938.

Le total de la production d'or a été de 5,045,766 onces d'or fin estimées à $181,274,189, comparativement à 4,725,117 onces évaluées à $166,205,990, en 1938; quantité et valeur constituent deux totaux sans précédent. Certains champs aurifères où l'on effectuait des travaux de mise en valeur depuis 2 ou 3 ans ont atteint en 1939 le stade de production, et 22 nouveaux ateliers de traitement ont commencé à produire de l'or. Le Manitoba fut la seule province à ne pas enregistrer d'augmentation de production. Des placers du Yukon, on a aussi extrait plus d'or qu'en 1938, et la production régulière des mines de la région de Yellowknife (territoires du Nord-Ouest) ajoute ce district à la carte des régions dont les gisements aurifères ont une valeur commerciale.

Prix de gros à Montréal

Séance du 18 janvier 1940

Graine moulue à engrais:

Son	$26.25
Gru rouge	27.25
Gru blanc extra	29.25

(Par tonne comprenant les sacs exvoie ferrée moins 25 centins par tonne pour le comptant).

Grain séché de brasserie au gros

par tonne	$26.00
Do au détail, par tonne	$28.00
Avoine roulée, gruau, par sac de 80 lbs livré au commerce y compris taxe de vente	$2.85

Foin pressé:

Extra No 1		$12.50
No 2		12.00
No 3		10.50

(Par tonne f. o. b. Montréal)

Patates:

Nouvelles du Québec No 1 en sacs de 75 lbs	$1.15	$1.20
Nouvelles du Québec No 2 en sacs de 75 lbs	$0.90	$1.00
Nouveau-Brunswick No 1 en sacs de 75 lbs	$1.25	$1.30
Ile du P.-E. No 1 en sacs de 75 lbs	$1.30	$1.35

Oeufs:

Vendus par les commerçants par petits lots aux détaillants, en cartons, 1 à 2 sous de moins pour les oeufs en vrac.

A-gros	0.28
A-medium	0.26
A-poulettes	0.25
B	0.25
C	0.24

Les oeufs de la catégorie A-1 côtent quatre ou cinq sous de prime sur les A.

Beurre:

No 1 Québec pasteurisé et frais	27½
No 2 Québec pasteurisé	26¾

Fromage:

Ontario blanc	17	15-16
Ontario coloré	17	15-16

Volailles:

Prix aux détaillants pour volailles préparées classe A et 1 à 2 sous de moins pour classe B.

Poulets de choix	0.20	0.21
Poulets gelés nourris au lait	0.24	0.25
Volailles de choix	0.19	0.20½
Oies		0.21
Dindons	0.24	0.25
Cannetons du lac Brome		0.27

Lard en baril, 8½c la livre; en boîte de 1 livre, 9c.; en chaudière de 20 livres, 9½c.; en chaudière de 60 livres, 9c.

Bacon cote no 1, 25c.; no 2, 20c., tranché sans couenne, no 1, 26c.; avec couenne 23c.; no 2, 22c

Jambon, no 1, 25 c.; no 2, 22c.; no 1, e choix, 26c.; Pique-nique no 1, 17c.; ordinaire, 15½c.

Porc, épaules, 14½c.; longe, 19c.; pattes, 18c.; cochons entiers, 13½c.; truies entières, 11c.

Viandes abattues, prix par 100 livres aux détaillants:

Boeuf:		
Quartier devant	$ 6.00	$11.50
Quartier derrière	9.00	15.00
Bonne qualité	9.00	13.00
Moyenne qualité	8.50	11.50
Agneau de printemps	18.00	18.50
Veau de choix	15.00	16.00

A. Gauthier B.A., L.S.C. — G. Tremblay B.A., L.S.C.
GAUTHIER & TREMBLAY
Tél. 185
249, RUE RACINE, CHICOUTIMI
(ÉDIFICE DUBUC)
Vérification
Organisation et tenue des livres.
Secrétariats
Renseignements financiers.
Spécialistes pour les rapports d'impôts sur le revenu.
Syndics. Liquidateurs — de Faillites — Obligations
achetées, vendues, cotées

Présentation du 93e Rapport de la Canada Life

M. A. N. MITCHELL, président, (à gauche) et M. S. C. MsEVENUE, gérant-général de la Canada Life Assurance Company, dont le 93e rapport annuel vient d'être publié. En parlant des progrès de l'an dernier, Monsieur Mitchell déclara: "L'actif à l'appui de nos contrats n'a jamais, depuis la fondation de la Compagnie, été dans une situation plus solide qu'aujourd'hui."

LES ACCIDENTS D'AUTO

Importante résolution.

IL EST UNANIMEMENT RESOLU:

QUE la Ligue de Sécurité de la province de Québec adresse une requête à l'hon. Trésorier de la province, demandant qu'une loi ou autre procédure nécessaire, qu'il jugera à propos, soit adoptée:

a) Pour que la licence et permis des conducteurs et propriétaires condamnés pour violations et infractions à a Loi des Véhicules Automobiles, soient et restent suspendus par le Ministre, jusqu'à ce que le contrevenant ait fourni au Registraire la preuve de sa responsabilité financière;

b) pour que la suspension du permis et de la licence soit encourue et demeure effective à l'égard de tout conducteur et propriétaire responsable d'un accident dont il est incapable de payer les dommages, aussi longtemps qu'il n'aura pas indemnisé sa victime et remis au Registraire la preuve concrète de sa responsabilité financière.

2e CONCOURS INTERCOLLÉGIAL

"Tuberculose et alcoolisme": tel est le sujet proposé aux élèves de nos collèges classiques, écoles normales et scolasticats-écoles normales, dans un nouveau concours organisé par le comité provincial de défense contre la tuberculose.

En 1939, seuls les collèges classiques étaient entrés en lice, au nombre de vingt-sept. Cette année, les écoles normales et scolasticats-écoles normales sont aussi invités à fournir des concurrents. L'appel a été adressé à cent sept institutions dont plusieurs ont déjà signifié leur acceptation.

"Je puis vous assurer", écrit un éducateur éminent, "que nos quatre classes supérieures participeront à ce concours. Le problème de la tuberculose est un mal si terrible!... une maladie trop fréquente chez nous, et, concurremment, l'alcool prend des proportions si lamentables! Je n'aimerais pas mon prochain, je ne pourrais pas me dire patriote si je ne donnais pas mon entier appui à cette campagne".

L'alcool, on l'a dit et répété, fait le lit de la tuberculose. Quand l'organisme est miné, le bacille a toutes les chances d'y exercer ses funestes ravages. C'est là une vérité que l'on retrouve dans le dernier mandement collectif de nos évêques et ce concours vient à propos puisque, en même temps qu'une croisade de tempérance, se poursuit actuellement une campagne antituberculeuse.

Des jurys ont été formés qui corrigeront les copies et attribueront les récompenses. M. l'abbé Arthur Maheux, professeur d'histoire, archiviste du Séminaire et directeur du "Canada Français", M. l'abbé Maurice Laliberté, professeur de littérature et directeur de la Maison des Etudiants, MM. les docteurs Rosario Potvin et Roméo Blanchet, secrétaire et sous-secrétaire de la faculté de médecine de l'Université Laval, mademoiselle Georgina Lefaivre (Ginevra), directrice de la ligue antituberculeuse de Québec, et M. Jean-Marie Turgeon, publiciste du comité provincial de défense contre la tuberculose, font partie de ces jurys. Il y aura cependant quatre sections: collèges affiliés à l'Université Laval; collèges affiliés à l'Unievrsité de Montréal; écoles normales; scolasticats-écoles normales. Dans chaque section, le premier prix sera de $10 et le second de $7. Le résultat du concours sera connu au mois de mai et les récompenses seront décernées lors de la distribution solennelle des prix dans nos maisons d'éducation.

(Communiqué du comité provincial de défense contre la tuberculose)

St-Coeur-de-Marie

Baptêmes

St-Coeur-de-Marie. — D. N. C. — Joseph-René-Jacques, enfant de M. et de Mme Wilbrod Thériault.

Joseph-Léonidas-Ghislain, enfant de M. et de Mme Armand Tremblay.

Joseph, enfant de M. et de Mme Joseph Lapointe.

Joseph-Yves-Claude, enfant de M. et de Mme Henry Maltais.

Mariage

M. Charlemagne Simard, fils de feu Charles Simard, a épousé Mlle Marie-Laure Larouche, fille de M. Ernest Larouche.

Décès

Est décédé M. Ernest Bergeron, époux de dame Jeannette Gilbert.

Est décédé Julien Lavoie, fils de M. et de Mme Joseph Lavoie.

Marguillier

M. François Bergeron a été élu marguillier en remplacement de M. Thomas Lessard, sortant de charge. Les marguilliers du banc sont MM. François Bergeron, Léandre Lapointe et Joseph Potvin.

Le mémoire de la C.T.C.C. au cabinet fédéral

Le Communisme. — L'assurance-chômage. — Le bill Raymond modifiant la loi des compagnies. — Le bill Brunelle sur l'observance du dimanche. — Généralisation des conventions collectives de travail. — Les salaires.

Ottawa, 16. — *Voici le texte du mémoire de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, présenté au cabinet fédéral:*

Très honorable premier ministre,

Honorables messieurs,

La Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, Inc., ne saurait mieux commencer le présent mémoire de ses *desiderata* qu'en offrant de nouveau, vu les circonstances difficiles que traverse le Canada, sa plus entière coopération au gouvernement fédéral.

Nous reconnaissons notre devoir de collaborer avec le gouvernement canadien, particulièrement dans le temps présent, pour éviter de paralyser les industries par aucun conflit ouvrier. Pour sa part, la C. T. C. C. acquiesce sans restriction à la demande du ministre fédéral du Travail aux représentants des différentes associations de travailleurs qui représentent le travail organisé au Canada.

Toutefois, la collaboration des employeurs est aussi nécessaire que celle du travail organisé, pour obtenir le résultat désiré. Le plus sûr moyen de l'assurer, c'est la généralisation des conventions collectives de travail. Les circonstances exceptionnelles de l'heure devraient rendre facile au gouvernement fédéral de s'entendre avec les gouvernements provinciaux pour obliger légalement patrons et ouvriers, dans les industries où ces derniers sont suffisamment organisés, à des conférences mutuelles en vue de la signature de conventions collectives, et, si employeurs et employés ne s'entendent pas, pour les obliger à l'arbitrage de leurs différends devant des commissions nommées à cette fin, pendant toute la durée de la période de guerre. La deuxième condition pour assurer la marche régulière des industries, c'est que le gouvernement fédéral et les provinces s'entendent également pour garantir aux travailleurs le droit de reviser les taux de salaires pour correspondre aux fluctuations du coût de la vie. Les industries hautement protégées par le tarif sont bien celles où ces conditions devraient être appliquées avant tout. Pour le moins que se généraliserait ce régime, nous croyons que la paix industrielle régnerait en notre pays durant toute la période particulièrement troublée que traverse le Canada.

Si ce voeu se réalisait, un grand pas serait fait dans la voie de l'uniformisation de certaines lois ouvrières à portée nationale ou internationnale; une orientation décisive serait aussi donnée vers la coordination effective des ministères du Travail fédéral et provinciaux, y compris des services sociaux qui relèvent de chacun d'eux. Un heureux indice dans ce sens a été remarqué et c'est l'association qu'ont formée, en juin dernier, les principaux représentants du personnel des différents ministères du Travail du pays.

Le communisme

En ces temps troublés, il importe plus que jamais de ne pas tolérer les agents de désordre. Le communisme est l'un de ces agents. La C. T. C. C. insiste de nouveau pour que l'on soumette aux Chambres une législation en vertu de laquelle le parti communiste ne pourrait exister légalement au Canada. Nous réitérons notre demande pour que le gouvernement fédéral empêche la propagande révolutionnaire au pays par un parti (le parti communiste), qui s'appuie sur une doctrine subversive, doctrine qui s'attaque à Dieu, enseigne le mépris de l'autorité, prêche la violence et tente d'ébranler les assises de la société.

Assurance-chômage

La C. T. C. C. tient a mentionner de nouveau qu'elle est en faveur d'une assurance-chômage contributoire, établie sur le plan national. Nous désirons ardemment que les divers gouvernements puissent s'entendre le plus tôt possible sur le mode constitutionnel qui paraitra le meilleur pour l'application de cette mesure bienfaisante. Il y aura probablement lieu d'établir, du même coup, non seulement une assurance-chômage, mais une assurance-chômage-maladie-invalidité.

La C.T.C.C. tel que mentionné plus haut, indique qu'elle désire une entente sur le mode constitutionnel le plus approprié pour l'application de l'assurance-chômage. Elle ne se croit pas compétente pour trancher l'aspect constitutionnel de la question, mais elle désirerait que les autorités constitutionnelles l'étudient à fond, et nous serions heureux que l'on puisse établir l'assurance-chômage sur le plan national, sans amender l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, 1867.

Le bill Raymond

Au cours de la dernière session du Parlement fédéral, la C. T. C. C. a approuvé sans restriction le bill Raymond (bill no 31) présenté par le député de Beauharnois-Laprairie aux Communes. Ce bill, qui a pour but d'apporter d'importantes modifications à la loi des compagnies (1934), vise à permettre au Secrétaire d'Etat de se renseigner sur tout ce qui a trait aux opérations et à la gestion des industries qui jouissent de la protection du tarif douanier, en vue d'exercer un contrôle sur les profits réalisés par ces compagnies et sur la distribution des dividendes, et aussi en vue de s'assurer si ces compagnies s'acquittent de leurs obligations envers leurs employés et le public.

La C. T. C. C. serait très heureuse d'apprendre que le gouvernement fédéral est prêt à prendre ce bill à son compte et à le faire adopter par les Chambres.

Le bill Brunelle

La C. T. C. C. espère que le gouvernement continuera à donner son appui au député de Champlain aux Communes, pour l'adoption du bill no 7 modifiant la loi du Dimanche et prévoyant des sanctions sévères contre les violateurs de cette loi. La C. T. C. C. espère également que le Sénat comprendra la véritable portée de ce bill et l'approuvera à la prochaine session.

La loi nationale du logement

La C. T. C. C. suggère que la Loi nationale du Logement, 1938, soit amendée en changeant à l'article 18, paragraphe 2, les mots "le ou après le 31 mars 1940" par les mots "le ou après le 31 mars 1941". La C. T. C. C. demande également aux autorités fédérales de faciliter la construction de logements ouvriers en vertu de la Partie II de la Loi nationale du Logement.

Conseil économique fédéral

Le dernier congrès de la C.T.C.C. a approuvé une résolution priant le gouvernement canadien d'instituer un Conseil économique fédéral dont les membres seraient des représentants du gouvernement fédéral, des représentants des provinces nommés par ces dernières, et des représentants des associations patronales et des associations de travailleurs: lesdites associations choisiraient elles-mêmes également leurs représentants.

Amendement au code criminel

La C. T. C. C. suggère que l'article 498 du Code criminel, ch. 36, S.R.C. 1927, soit amendé en ajoutant à la fin du paragraphe 2 de cet article:

"Ni à un contrat collectif fait entre un ou plusieurs syndicats ouvriers et un ou plusieurs employeurs ou associations d'employeurs, pour fixer des conditions uniformes de travail et des prix minima à être chargés aux consommateurs pour les services devant leur être fournis comme résultat de ce travail, pourvu que tel contrat soit légalement passé et rendu obligatoire sous les lois de la province dans laquelle il doit avoir effet."

Loi des combines

La C. T. C. C. suggère que l'article 2 de la loi des Enquêtes sur les coalitions, ch. 26, S.R.C. 1927, soit amendé en ajoutant à la fin de son premier sous-paragraphe:

"Rien dans le présent article ne sera interprété de façon à s'appliquer à un contrat collectif fait entre un ou plusieurs syndicats ouvriers et un ou plusieurs employeurs ou associations d'employeurs, pour fixer des conditions uniformes de travail et des prix minima à être chargés aux consommateurs pour les services devant leur être fournis comme résultat de ce travail, pourvu que tel contrat soit légalement passé et rendu obligatoire sous les lois de la province dans laquelle il doit avoir effet."

Délégation à Genève

La C. T. C. C. renouvelle sa demande pour que lors de la formation de la délégation canadienne qui doit assister à la session de la Conférence internationale du Travail, à Genève, le représentant de la C. T. C. C. fasse partie du groupe travailleur. La C. T. C. C. remettra un mémoire détaillé à l'honorable ministre du Travail sur cette question.

Les permis de séjour

La C. T. C. C. demande respectueusement au gouvernement fédéral de se montrer plus sévère pour l'octroi de permis de séjour au Canada à de prétendus experts ouvriers qui en font la demande. Nous croyons que ces permis de séjour ne devraient être accordés qu'après consultation des associations patronales et ouvrières intéressées, exception faite pour les techniciens dont les industries de guerre ont absolument besoin.

Loi des compagnies

La C.T.C.C. suggère que l'on reprenne l'étude de l'uniformisation des lois des compagnies qui existent au Canada. Nous regrettons que le travail commencé dans ce sens par la commission nommée en 1935 ait été interrompu et n'ait pas été repris.

Pensions de vieillesse

La C. T. C. C. désirerait que les pensions de vieillesse deviennent une assurance-vieillesse contributoire, et nous serions anxieux que les différents gouvernements en arrivent à une entente sur ce point. En attendant la réalisation de ce projet, la C. T. C. C. suggère que le gouvernement fédéral s'entende avec les provinces pour que les pensions de vieillesse soient versées à l'âge de 65 ans au lieu de 70 ans.

Travail du dimanche

Pour éviter toute ambiguité dans l'application de la loi du dimanche, la C. T. C. C. suggère que le gouvernement fédéral fasse dresser la liste des industries dont le procédé de fabrication ne peut être interrompu le dimanche, sans un préjudice sérieux, et que la liste de ces industries soit insérée dans la loi du dimanche.

Importations étrangères

La C. T. C. C. demande au gouvernement fédéral de prendre les mesures nécessaires pour éviter que les industries étrangères viennent faire une concurrence désastreuse à l'industrie canadienne.

Prix réduits pour toutes les gares de l'OUEST canadien.

Départ quotidien du 17 fév. au 2 mars inclusivement

Exemples de billets d'aller et retour de Chicoutimi

A Winnipeg	$37.60	Régina	$45.65	Vancouver	$71.30
Saskatoon	48.20	Calgary	55.65	Prince Rupert	71.30
Edmonton	55.65	Jasper	58.20	Victoria	71.30

Validité: 45 jours

PRIVILÈGES DE WAGON-LITS

Les tarifs ci-dessus s'appliquent aux voitures ordinaires. Pour les billets de wagon-lits, on profitera des tarifs réduits que voici:

TOURISTE: En payant un supplément d'environ 22% sur le prix du billet ordinaire plus le prix d'une couchette.

PREMIÈRE: En ayant un supplément d'environ 44% sur le prix du billet ordinaire plus le prix d'une couchette.

Les enfants de 5 à 12 ans paient demi-place: ceux au-dessous de 5 ans voyagent gratuitement, accompagnés d'un adulte.

Il y aura aussi des excursions semblables, en voitures ordinaires, de l'OUEST à l'EST du 17 février au 2 mars inclusivement.

Pour billets et renseignements complets sur l'itinéraire, les privilèges d'arrêt, la location des couchettes, etc., s'adresser à

HENRI MORIN, agent local.

CANADIEN NATIONAL

A SAINT-PRIME

Quarante-Heures

St-Prime. — D. N. C. —

Mercredi, jeudi et vendredi les 17, 18 et 19 janvier avaient lieu en notre paroisse les cérémonies des Quarante-Heures.

Les fidèles se succédèrent en grand nombre au pied du St-Sacrement et s'approchèrent des sacrements de pénitence et d'eucharistie.

M. l'abbé Elzéar Tremblay, vicaire à Notre-Dame-de-la-Doré, chanta la messe d'ouverture et M. l'abbé Jules Lamy, vicaire à St-Félicien, donna le sermon. Le soir, l'heure sainte fut prêchée par le R. Père Décarry, curé de la Pointe-Bleue.

M. l'abbé Jules Lamy officia à la messe du 2e jour et la messe du 3e jour fut chantée par M. l'abbé J.-A. Tremblay, curé.

Etaient de passage au presbytère, à l'occasion des Quarante-Heures: le R. Père Décarry, curé de la Pointe-Bleue, M. l'abbé Elzéar Tremblay, vicaire à Notre-Dame-de-la-Doré M. l'abbé Jules Lamy, vicaire à St-Félicien et M. l'abbé René Fleury, vicaire à St-Prime.

Baptêmes

Joseph-Jacques-André, enfant de M. et de Mme René Vallée.

Marie-Elise, enfant de M. et de Mme Cyrias Lalancette.

Marie-Lucette-Carmen, enfant de M. et de Mme Henri Martel.

Joseph-Claude-Gervais, enfant de M. et de Mme Alcide Gilbert.

Marie - Pauline - Louisette, enfant de M. et de Mme Charles Tremblay.

Mariages

Le 8 janvier avait lieu, dans l'église de St-Prime, le mariage de Mlle Béatrice LaBerge, fille de M. et de Mme Tha-Le LaBerge, avec M. Adrien Vézina, fils de M. et de Mme Alfred Vézina. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Irenée Vézina, frère du marié.

Pendant la messe de beaux cantiques furent chantés par Mlle Thérèse Vézina, soeur du marié, Mlles Blanche, Anne-Marie, Rita et Gilberte LaBerge, soeurs de la mariée.

Nos voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Le 10 janvier, avait lieu dans l'église de St-Prime, le mariage de Mlle Gabrielle Lapierre, fille de M. et de Mme Herménégilde Lapierre, avec M. Fernand Grenier, fils de M. et de Mme Hector Grenier. Les Enfants de Marie chantèrent de beaux cantiques de circonstance.

Après le mariage, les nouveaux époux partirent en voyage de noces à Québec. A leur retour, ils résideront à Dolbeau.

Nos voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Va-et-vient

M. et Mme Adrien Vézina étaient de passage à Roberval samedi.

Mlle Lucienne Desjardins, de Roberval, était de passage à St-Prime, la semaine dernière.

Mlles Jeannette et Blanche Tessier, de Kénogami, étaient de passage à St-Prime, à l'occasion du mariage Vézina-LaBerge.

Mme Levesque, de St-Gédéon, et Mme Lauréat Tremblay, de St-Gédéon, étaient les invitées de Mme Léo-Geeorges LaBerge, la semaine dernière.

M. Charles Parent, de Roberval, était de passage à St-Prime, la semaine dernière.

M. Armand Simard, professeur, passa la fin de semaine à St-Félicien.

MISE AU POINT

—C'est vous, mademoiselle, qui avez une soeur si jolie?

—Non, monsieur; c'est ma soeur qui a une soeur si jolie.

REFUSEZ IMITATIONS
VÉRITABLE
BOVRIL
LA BONTÉ DU BOEUF
EST DELICIEUX

Faits sailiants tirés du
93e Rapport Annuel
de la plus ancienne Compagnie d'assurance-vie du Canada

"L'actif à l'appui de nos contrats n'a jamais, depuis la fondation de la Compagnie, été dans une situation plus solide qu'aujourd'hui."
A. N. Mitchell, Président.

- Les ventes de nouvelles assurances payées au cours de l'année se chiffrèrent à $61,145,371. En plus, des primes s'élevant à $1,695,093 furent reçues au titre de nouvelles rentes viagères.
- L'assurance-vie en vigueur à la fin de 1939, non compris les rentes viagères, se monte à $810,291,141.
- L'actif, représentant presque entièrement les économies accumulées de nos détenteurs de polices, fut porté à $268,046,507, chiffre le plus élevé atteint dans les annales de la Compagnie.
- Le taux d'intérêt moyen, réalisé sur tous les placements de la Compagnie, fut de 4.29% comparé à 4.25% en 1938.
- Les recettes provenant de toutes sources ont atteint le total de $39,022,044 en 1939, une augmentation de $380,667 sur celles de 1938.
- Le fonds de surplus et les réserves spéciales de $13,024,729 dénotent une augmentation de $1,450,611 sur l'année précédente.
- Les dividendes aux détenteurs de polices furent augmentés en 1939 pour la troisième année consécutive. A l'assemblée annuelle, il fut annoncé qu'à moins de circonstances imprévues, une augmentation encore plus substantielle serait faite en juillet 1940.

La Compagnie d'assurance sur la vie
Canada Life

M. le notaire Boivin président de la Chambre de Commerce

Les autres dirigeants. — Rapport annuel.

L'assemblée annuelle de la Chambre de Commerce de Chicoutimi a eu lieu jeudi soir dernier à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. R.-E. Joron, ingénieur.

Un grand nombre de membres de la Chambre assistaient à cette importante réunion. M. Joron présenta d'abrod M. Richard Keating qui vient organiser des concerts sous les auspices de la "Community Concert Association".

Puis le secrétaire, M. P.-E. Laberge, donna lecture du rapport annuel de la Chambre de Commerce. M. Laberge présenta un magnifique travail qui fut longuement applaudi. Voici les grandes lignes de ce rapport qui démontre le travail accompli par la Chambre en 1939:

Installation de bouées lumineuses sur le parcours du chenal de la rivière Saguenay.

Une affiche placée sur la bâtisse de l'hôtel de ville pour servir principalement aux étrangers qui cherchent cette importante bâtisse.

Parachèvement de la route No 1 du port devant relier le boulevard de la Rivière-du-Moulin de Chicoutimi.

Franchise du service d'autobus Québec-Chicoutimi octroyé à la Cie Autobus & Taxis, Limitée, de Chicoutimi.

Augmentation des heures d'émission du poste de la station radiophonique locale, C.B.J.

Frection d'un mur de protection sur le côté Nord du port de Chicoutimi, à l'ouest, depuis les approches du pont jusqu'au vieux quai.

Un camion additionnel pour la livraison de l'express.

Requête au Fédéral, conjointement avec la Fédération des Chambres de Commerce, pour que soit renouvelée la loi de 1919 octroyant des subsides pour l'enseignement technique au Canada.

Renseignements fournis et démarches nécessaires pour amener un buandier étranger à s'établir de préférence à Chicoutimi.

Demande au gouvernement de bien vouloir maintenir à Chicoutimi ses bureaux de Colonisation et de Travaux Publics (accordée).

Participation aux délibérations du Congrès des Chambres de Commerce de la province de Québec tenu à St-Hyacinthe.

Résolution demandant en faveur de Chicoutimi les mêmes avantages et 99 privilèges que Jonquière, relativement aux taux de fret communément appelés "Freight Pool Rates".

Résolution demandant que le terminus de notre chemin de fer à Montréal soit placé au centre de la ville plutôt qu'à la gare Moreau.

Résolution demandant au chemin de fer d'entrer par le centre de la ville de Chicoutimi.

Résolution demandant au C.N.R. de construire le chemin de fer St-Félicien-Chibougamau.

Demande d'embellir la gare de Chicoutimi et les terrains avoisinants (les travaux commenceront au printemps de 1940).

Résolution demandant que Chicoutimi tombe sous la zone No 3 de l'Ordonnance No 4, au lieu de la zone No 2.

Résolution demandant que de meilleures indications soient placées à certains points stratégiques de nos routes.

Résolution demandant l'élargissement du rang St-Ignace et l'érection d'un trottoir.

Résolution demandant la construction d'un chemin permanent entre St-Félicien et Chibougamau.

Résolution demandant que la route Chicoutimi-Québec, viâ St-Urbain, soit travaillée de telle façon que la surface puisse recevoir sans trop de dépenses additionnelles, et en temps opportun, le pavage permanent.

Demande d'une surveillance et d'une règlementation plus sévère pour faire disparaitre les cordes de bois empilés le long des routes, mettant en danger la sécurité des voyageurs.

Résolution préparée à la demande d'un groupe de citoyens de St-Joseph-d'Alma, demandant l'entretien des routes Jonquière-Alma-Hébertville-Station pendant l'hiver.

Nombreuses résolutions demandant incessamment la reconstruction du palais de justice à Chicoutimi.

Résolution demandant la réduction des taux de péage provinciaux particulièrement, sur le pont de Ste-Anne à Chicoutimi.

Résolution appuyant une demande faite par la Pariosse de Chicoutimi pour le raccordement du chemin de l'Orphelinat avec le chemin du rang St-Jean-Baptiste.

Résolution demandant l'aménagement de parcs et terrains de jeux.

Démarches au sujet des possibilités d'obtenir à Chicoutimi une manufacture d'armements.

Nouvelles demandes et démarches pour convertir en fabrique d'armements la bâtisse dite "Machine shop" de la Quebec Pulp.

Considérations sur les possibilités d'obtenir de la maison Price Brothers le déchargement de ses bateaux dans le port de Chicoutimi.

Démarches à Montréal, correspondances et entrevues aux fins d'intéresser des groupes financiers ou d'industriels à ouvrir les usines de Chicoutimi. Démarches auprès du Gouvernement provincial pour essayer d'amener la Cie Hobbs Glass à acquérir lesdites usines.

Formation d'un Comité de Reprise Industrielle, formé des directeurs et des membres de la Chambre de Commerce, ainsi que d'autres citoyens de Chicoutimi pour étudier les possibilités d'utiliser les pulperies désaffectées de Chicoutimi.

Préparation, adoption par les directeurs et soumission au gouvernement provincial d'un programme très élaboré pour exploiter les mines de fer de la région avoisinant l'Ungava; programme de 10 ans, préparé de façon à absorber la main-d'oeuvre chômeuse et laisser un actif à la province. Plan resté sous étude par le gouvernement Duplessis.

Résolution et recommandation au gouvernement provincial de bien vouloir octroyer un montant en faveur de l'industrie de M. Eloi Côté.

Etude de la question de l'exploitation des mines dans les alentours de Chicoutimi.

Résolutions pour obtenir chacun des points non encore réalisés et nécessaires à rendre la navigation absolument sûre jusqu'à Chicoutimi.

Résolution demandant la nomination d'un classifacateur et inspecteur des fruits et légumes pour la région.

Résolution demandant la nomination d'un inspecteur pour la viande provenant d'animaux abattus localement.

Demande formulée au gouvernement provincial demandant l'établissement d'un Orphelinat Agricole dans le rang St-Louis, sous la direction et l'administration des Frères de St-François-Régis.

Résolution demandant que le chemin de fer établisse sa cour de réparation sur le port, et aussi l'élimination des passages à niveau.

Résolution demandant que la Loi des Droits de Succession soit amendée de façon à ne rendre taxable que le surplus du montant d'exemption sur les successions de n'importe quel montant. Comparution devant la Commission des Services Publics siégeant à Chicoutimi dans le but de faire prévaloir ce point.

Demande au Gouvernement d'établir sa taxe sur la gazoline de telle façon qu'elle retombe davantage sur les personnes, firmes et corporations qui se servent davantage du réseau routier provincial.

Résolution demandant l'établissement d'une Maternité à Chicoutimi.

Résolution demandant l'établissement à Chicoutimi, par le gouvernement provincial, au moyen d'octroi, d'une crèche de 100 lits, d'une maternité de 100 à 150 lits, d'un hôpital civique pour les maladies contagieuses et d'une école de garde-malades.

Résolution demandant l'établissement d'une pépinière à Chicoutimi.

Résolution demandant l'augmentation de la puissance de notre poste local C.B.J. et demandes réitérées à ce même effet.

Résolution demandant la construction d'un manège militaire à Chicoutimi.

Résolution au gouvernement fédéral demandant que la participation du Canada à la guerre soit volontaire et ne comporte pas le conscription des hommes.

Demande à la cité de Chicoutimi de protéger notre commerce local en appliquant plus fermement son règlement de colportage dans les limites de la cité de Chicoutimi, et au besoin d'amender ledit règlement pour le rendre plus sévère.

Demande à la cité de Chicoutimi de taxer les magasins à chaine.

Demande aux institutions religieuses et communautés religieuses ou autres de bien vouloir patroniser, à prix égal, les entrepreneurs, fournisseurs et ouvriers locaux de préférences aux étrangers, dans leurs constructions, améliorations, réparations, étant donné que ces institutions vivent en grande partie des revenus de la région.

Démarches auprès de l'*Aluminum Company* pour l'inviter à établir son "Rolling Plant Mill" à Arvida ou Chicoutimi.

Assemblée conjointe avec les directeurs de la Chambre de Commerce de Charlevoix-Est et M. le Député J.-E.-A. Dubuc, pour étudier l'aménagement d'un port de mer permanent à la Pointe-au-Pic.

Résolution devant la Fédération des Chambres de Commerce pour amener à Chicoutimi le congrès des Chambres de Commerce qui aura lieu l'an prochain.

Le secrétaire signale en passant le commencement de la construction de la route Ste-Anne-Tadoussac qui est une vieille initiative de la Chambre de Commerce. M. Laberge mentionne aussi qu'il y a présentement à Québec une délégation pour étudier avec le gouvernement des possibilités de rouvrir les usines de Chicoutimi.

Ce brillant rapport du secrétaire, démontrant le vaste champ d'action dans lequel a travaillé la Chambre de Commerce, fut approuvé par tous les membres, et M. Laberge fut longuement félicité pour ce beau travail.

Après lecture du rapport du secrétaire, on procéda à l'élection du bureau de direction pour l'année 1940. Voici le résultat de l'élection:

Président: M. C.-E. Boivin, notaire et échevin; 1er vice-président: M. L.-P. Desbiens; 2ième vice-président: M. Antoine Dubuc; directeurs: MM. Ed. Lavoie, I.C., L.-B. Gagnon, Jules Landry, avocat, J.-A. Lessard, Amable Tremblay, G.-H. Smith, maire, Dr C.-E. Massicotte, Arthur Tremblay.

Direecteur ex-officio: M. R.-E. Joron, président sortant.

Secrétaire: M. P.-E. Laberge.

Les nouveaux dirigeants entrèrent en fonction immédiatement et le nouveau président, M. le notaire C.-E. Boivin, fit un brillant discours de remerciements et repassa brièvement le travail de la Chambre pour la nouvelle année.

M. le secrétaire donna ensuite lecture d'une lettre de la Chambre de Commerce de Roberval demandant d'appuyer leur demande pour faire terminer la route de Chibougamau, vu l'importance de ce centre minier.

Le Ministère de la Voirie demande à la Chambre de Commerce de conclure certains arrangements avec quelques cultivateurs pour mettre des clôtures à neige sur leurs terrains.

La Chambre adopte ensuite une résolution pour demander au Gouvernement fédéral d'imposer la taxe de 8% seulement sur le nombre de kilowatt-heures et non pas sur le montant total des factures d'électricité.

M. Avila Charbonneau suggère de demander au gouvernement provincial d'organiser à Chicoutimi l'élevage de la truite. La Chambre passe une résolution à cette fin.

DANGER! Vertiges, Nervosité, Faiblesse sont des signaux de danger. Ils indiquent qu'il faut prendre un tonique reconstituant immédiatement pour tonifier les nerfs et renforcer le système et le meilleur c'est l'

Elixir Tonique du Dr Montier

Nouvelles de Jonquière

Rapport du Conseil municipal

Jonquière, (D.N.C.) — Le Conseil municipal de cette ville a tenu une séance, lundi soir dernier, sous la présidence de S. H. le maire J.-E. Bergeron. Etaient présents: MM. les échevins André Côté, Philippe Deschesne, Philippe Simard, J.-W. Gagnon, J.-Edmond Maltais, Arthur Lepage et Jules Simard.

Dans une lettre, la Commission municipale informe le conseil qu'elle n'approuve l'engagement de M. Frs Bouchard comme enquêteur municipal que d'une manière temporaire, la Commission se réservant le droit de nommer ou de destituer les employés municipaux.

Dans une autre lettre, la Commission municipale attire l'attention des membres de ce Conseil, sur la réorganisation du système de la perception pour l'eau et la lumière dans cette ville. On suggère qu'au lieu d'avoir un employé pour faire la lecture des compteurs et deux collecteurs, la Ville charge les deux hommes qui font la perception de faire en même temps la lecture des compteurs. Cette lettre est renvoyée au Comité des finances.

La somme de $4,474.70 est ensuite votée pour être distribuée en paiement des allocations de chômage pour la semaine du 14 au 20 janvier. Cette paie devra se faire en argent par M. J.-L. St-Laurent qui est chargé de la distribution.

A la suite d'une demande pour l'achat de la propriété de dame Léon Otis, située dans le quartier Ouest, il est décidé de la vendre au prix de $687.00 comptant à Mme Marie-Laure Lessard. Les autres demandes ne comportaient qu'une partie du montant au comptant.

La question de l'échelle des allocations de chômage fut encore discutée au cours de cette séance. Apres un débat de quelques minutes, il fut décidé d'étudier la question au cours de la prochaine réunion du Comité général et de préparer une échelle plus élevée pour la soumettre aux autorités afin d'aider les sans-travail qui ne sont pas assez rénumérés pour la période que nous traversons actuellement.

Sur proposition de M. l'échevin Gagnon, le Conseil s'oppose à ce qu'un permis pour le transport exclusif des employés de Price Brothers de Chicoutimi au Parc National soit accordé au demandeur de ce permis, M. Philippe Savard de cette ville par la Régie des transports et communications de la province siégeant à Chicoutimi au cours de la semaine. Tous se montrèrent unanimes contre cette demande, alléguant que les chauffeurs de taxis seraient privés de leur gagne pain par l'obtention de ce permis.

Dans une lettre adressée au Conseil, le Comité paroissial d'Action catholique demande qu'on fasse respecter les règleements pour la vente des boissons alcooliques en cette ville. A cette fin, un avertissement sévère sera envoyé aux propriétaires des débits de boissons leur donnant un dernier avertissement, pour le respect des lois s'ils ne veulent pas se voir enlever leur permis.

Une demande de Gauthier & Tremblay, de Chicoutimi, pour la vérification des livres est renvoyée au comité.

Mtre Antonio Talbot informe le conseil de son attention relativement à la question de la fermeture des bureaux de la police provinciale et des liqueurs à Chicoutimi, et de l'emploi détenu depuis 16 ans par un résidant de Jonquière comme inspecteur garde-forestier dans le Parc National.

La démission de l'ingénieur de la ville, M. Paul-Eugène Lamarre, est acceptée par le Conseil qui lui vote une résolution de remerciement pour le travail accompli au service de la ville de Jonquière.

Funérailles de M. Théodore Brassard

Mardi, le 16 janvier, est décédé à l'âge de 62 ans et 8 mois, M. Théodore Brassard, époux de dame Emma Thériault. Il laisse ses filles: Mme Pierre Duperré (Blanche), Mme Adélard Bouchard (Anita), Mme Léopold Gagnon (Simone) Mme Armand Gauthier (Bertha), Mme Paul Talbot, (Rolande) et Mlle Ernestine Brassard, toutes de Jonquière; deux fils: MM. Albert et Charles-Herni Brassard. Il laisse également 15 petits-enfants.

Ses funérailles eurent lieu à St-Dominique, jeudi le 18, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps a été faite par M. le chanoine Joseph Lapointe, curé, qui a aussi chanté le service, assisté de MM. les abbés Roland Larouche et Rosaire Trembay comme diacre et sous-diacre.

La chorale St-Dominique, sous la direction de M. Herm. Poirier, chanta la messe de *Requiem*.

Portaient le corps du défunt: son beau-frère, M. Pitre Tremblay; ses neveux: MM. J.-J. Brassard, Willie et Edgard Perron, et ses cousins: MM. Thomas Thériault et Willie Duchesne.

La maison Geo. Gagnon, de Kénogami avait la direction des funérailles.

L'Association des Constructeurs Saguenay-Lac-St-Jean.

L'assemblée régulière générale de l'Association des Constructeurs Saguenay-Lac-St-Jean eut lieu au Secretariat des Syndicats catholiques, samedi le 13 janvier. La réunion était sous la présidence de M. Jos. Gauthier, fils, de Chicoutimi, président. L'assistance nombreuse s'est montrée enthousiaste. D'importantes suggestions furent mises à l'étude pour l'avancement de l'Association. L'avenir se montre prometteur dans la construction au cours de l'année qui commence et les membres furent intéressés de constater les progrès de l'Association. Le secrétaire de cette importante organisation syndicale est le notaire James Brown, de cette ville.

Décès de Yvonnette Brassard

Une famille bien connue de Jonquière, vient d'être plongée dans le deuil, par la mort de Mlle Yvonnette Brassard, fille de M. et Mme Willie Brassard. La jeune fille, qui est décédée lundi dernier, était âgée de 15 ans et 5 mois; elle était malade depuis un an et demi.

Elle laisse, outre son père et sa mère, quatre soeurs: Mlles Emilienne, Lucienda, Solange et Yvette Brassard; trois frères: MM. Normand, Georges et Roland Brassard; deux belles-soeurs: Mmes Georges et Roland Brassard.

Ses funérailles eurent lieu mercredi à neuf heures à l'église St-Laurent.

A la famille affligée, le *Progrès* offre ses sincères sympathies.

J. E. C.

M. l'abbé Gérard Desgagné, aumônier diocésain de la J.E.C. et de la J.E.C.F., est venu rencontrer les dirigeants et les dirigeantes des sections de cette ville dimanche dernier.

—Ce théâtre fait de brillantes affaires?

—Ça dépend des jours, tantôt la salle est à moitié pleine et tantôt à moitié vide.

MADAGASCAR

Message à nos lecteurs

L soleil tropical éteint son éblouissement... Vestige radieux qu'il alluma au ciel avant de disparaitre, champ de braise finalement submerge de crue d'or! Des vapeurs pourprées, des jonchés de rubis et de franges d'améthystes, des sillages d'opales, le ton de jade vert dont se teint l'horizon prolonge le glorieux couvre-feu!

Heure mélancolique rapidement crépusculaire, en parfaite harmonie avec l'émotion que je viens de chercher en feuilletant quelques exemplaires du *Progrès du Saguenay* qui se publie, là-bas, au "pays du souvenir"!

De l'esplanade de gazon dru, vaste étang vert où l'on rêve de cygne, le "Pays du Souvenir" émerge son ilot de ramures... jardin clos où nous aimons à y suspendre la lampe de la mémoire! C'est cette lueur dorée, au seuil de ce cimetière des choses du passé, que l'inspiration de la reconnaissance me vient, d'envoyer ces quelques lignes pour féliciter l'admirable organisation de ce Journal: directeur, écrivains, annonceurs, collaborateurs, lecteurs, etc... pour remercier le bienfaiteur insigne qui me le fait parvenir depuis bientôt deux ans et pour recommander, aux prières des nombreux lecteurs, ma personne, mes intentions et toute la grande mission des Frères du Sacré-Coeur en terre malgache.

Le Sacré-Coeur ne nous ménage point ses consolations car, ici depuis à peine douze ans, notre Institut compte déjà sept florissantes maisons: noviciat, école européenne, pensionnats, externats... réparties en trois vicariats. Le personnel se compose de vingt-cinq Frères canadiens et cinq Frères indigènes; nos élèves se chiffrent environs à 1,270. La moisson est grande, demandez au Maitre d'y envoyer beaucoup de moissonneurs!

Frère Eustache, S.C.

DÉRAILLEMENT

Le train du Canadien National venant de Quebec et de Montreal a déraillé vendredi près du Lac-Bouchette. L'accident a été causé par un rail dont l'extrémité était légèrement soulevée. La locomotive et 6 wagons ont prit ainsi le côté de la voie et 16 rails ont été arrachés des dormants. Personne n'a été blessé. Un train spécial a été envoyé au Lac-Bouchette pour ramener les voyageurs au Lac-St-Jean et à Chicoutimi. Un peu avant 4 heures, le train en panne arrivait à Chambord. Le train qui avait quitté Chicoutimi le matin pour se rendre à Québec n'est parti que le soir de Chambord. Le train venant de Dolbeau, en direction de Chicoutimi, est arrivé à 4 heures à Chambord, il en est reparti à 6 heures et n'est entré à Chicoutimi qu'à 10 heures. Le train régulier et train-excursion à destination de Québec et de Montréal a quitté Chicoutimi avec un léger retard seulement.

De retour après 40 ans

M. Joseph Jean

M. Joseph Jean, fils de feu Ferdinand Jean, autrefois de Chicoutimi, est arrivé mardi matin dans cette ville, après une absence de 40 années. M. Jean a passé ces 40 ans en Alaska. Il est ici pour quelques semaines, heureux de revoir sa famille, ses confrères du Séminaire de Chicoutimi et ses anciens amis.

Incendie à St-Félicien

La maison de M. Adrien Gagnon, de St-Félicien, a été détruite complètement par le feu, samedi matin. Deux locataires se trouvaient dans cette maison. On a craint un moment donné pour une conflagration.

—Docteur, quel est le meilleur remède contre l'obésité?

—Tournez lentement la tête de gauche à droite et de droite à gauche lorsque, à table, on vous invite à reprendre d'un plat.

le Cacao FRY'S est SUPÉRIEUR

QUAND LA DURÉE COMPTE

CHEVROLET

QUAND LE BAS COÛT COMPTE

QUAND LA QUALITÉ COMPTE

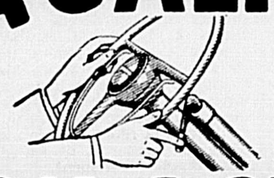

QUAND LE BON ACHAT COMPTE

CHOISISSEZ CHEVROLET

Voyez-la.. Essayez-la.. Achetez-la!

QUAND LA DURÉE, le bas coût et la haute qualité comptent surtout, il est important de faire un *bon achat*. Et tous ces facteurs essentiels désignent la nouvelle Chevrolet 1940 comme la plus sûre que vous puissiez acheter pour obtenir des années de service de tout repos! *Voyez* la nouvelle Chevrolet — *essayez-la* sur la route — et vous *l'achèterez* pour sa valeur remarquable. C'est la seule voiture qui vous offre la beauté du style "royal clipper", le rendement d'un moteur à soupapes en tête extra-silencieux, la facilité du changement de vitesse par le vide, le confort des genoux mécaniques* perfectionnés — au plus bas coût d'achat, d'essence, d'huile et d'entretien! Voyez-la aujourd'hui et convainquez-vous que lorsqu'il s'agit de faire un bon achat, *Chevrolet est le choix.*

*Sur les modèles de luxe spéciaux.

C-46F

CÔTÉ, BOIVIN AUTO SERVICE INC., ... Chicoutimi, P. Q.

CÔTÉ, BOIVIN & CIE ..... Roberval, P. Q.

J.-C. HUDON ..... Métabetchouan, P. Q.

Découvrons le Nord Ontario

Nouvelle brochurette de 36 pages avec une carte du chemin de fer C.-National et photos, donnant des renseignements pratiques sur les possibilités agricoles, commerciales et industrielles dans le Nord Ontario, nouveau diocèse de Hearst. Cette brochure intéressera ceux qui cherchent un établissement. Prix: 10 sous en timbres.

Les Missionnaires-colonisateurs,
3502, Hutchison, Montréal.

C.-Émile MORISSETTE LIMITEE Fondée en 1894.
ENTREPRENEURS GENERAUX
Importateurs de cloches. Ouvrage de menuiserie, bois, moulures.
230, rue Latourelle. QUEBEC

La Société des Concerts de Chicoutimi est formée

Chicoutimi recevra ainsi la visite des plus grands artistes de la radio. — L'organisation est à peu près terminée. — Semaine de recrutement du 5 au 12 février.

La Société des Concerts de Chicoutimi est formée depuis vendredi. Elle est affiliée à la Community Concert Association. La Société des Concerts va nous assurer la visite de grands artistes du Metropolitan Opera de New-York, du Chicago Civic Opera et d'autres vedettes de la radio. L'organisation de la Société des Concerts est faite déjà à Chicoutimi, Arvida, Jonquière, Kénogami, Bagotville, Port-Alfred et Grande-Baie. Une semaine de recrutement aura lieu du 5 au 12 février.

Le président de la Société des Concerts de Chicoutimi est M. Antonio Talbot, député provincial, Mme Gustave Gauthier est vice-présidente; Mlle Juliette Riverin, secrétaire; M. le notaire Ph. Harvey, trésorier et M. Vilmond Fortin, directeur du poste de radio, organisateur. D'ici quelque temps, de nouveaux détails seront donnés à la radio et dans le journal sur la Société des Concerts.

M. J.-A. LESSARD

Le magasin LESSARD sur la côte, présentera bientôt les dernières nouveautés à sa clientèle.

En effet M. Lessard est parti dimanche pour Montréal et Toronto où il fera des achats importants de robes de soirée, robes d'après-midi, manteaux, etc...

Monsieur Lessard sera de retour avec ces superbes collections samedi, et les vitrines de ce magasin "Le royaume de l'élégance" justifieront une fois de plus ce titre.

Communiqué de la Ville de P.-Alfred

Voici un communiqué qui nous est remis par la Ville de Port-Alfred:

"Le Conseil de ville de Port-Alfred a été informé que M. L.-P. Lacroix, organisateur de l'Union Internationale, a déclaré, lors d'une assemblée tenue à St-Jos.-d'Alma, dimanche dernier, 21 janvier, que le maire et les échevins de la ville de Port-Alfred lui avaient demandé de venir à Port-Alfred afin d'enrôler les ouvriers de Port-Afred dans son union. Le Conseil de ville de Port-Alfred entend protester énergiquement contre cette fausse déclaration, s'il est vrai qu'elle a été faite, et il informe ceux qui ont entendu la déclaration de M. Lacroix que ce dernier n'a jamais été sollicité de cette manière."

Gain de cause à M. Laflamme

Important jugement

La Cour Supérieure a, mardi, rejeté avec dépens une action en dommage au montant de $15,000 qui avait été intentée contre M. Haldaige Laflamme, commerçant de chevaux, de St-Félicien.

L'action avait été prise par M. Joseph Lavoie, de Chicoutimi, pour le compte de M. Gérard Lavoie, dont il était le tuteur. Il s'agissait, dans cette affaire, d'un accident d'automobile survenu à St-Félix-d'Otis. Le jeune homme se trouvait dans un camion appartenant à M. Laflamme, camion qui transportait en même temps un cheval. Le point en litige était de savoir si M. Gérard Lavoie devait être considéré comme un employé de M. Laflamme ou comme une personne qu'il avait accepté de transporter bénévolement. L'hon. Juge a tranché le cas en considérant M. Lavoie comme un passager bénévole dont le propriétaire du camion ne pouvait être tenu responsable.

MM. les avocats Talbot et Fradette agissaient comme procureurs de M. Laflamme dans cette cause.

Faveur obtenue

Remerciements à Kateri Tekakwitha pour faveur obtenue par son intercession avec promesse de faire publier.

Mme O. B.

En lisant la "Sentinelle"

M. A. I. CUNNINGHAM

La nomination de M. A. I. Cunningham comme gérant général et trésorier du *Roberval and Saguenay Railway Company* et de *Saguenay Terminals Limited* est annoncée. Nous avons le plaisir d'offrir à M. Cunningham nos félicitations et nos meilleurs voeux de succès dans ses nouvelles fonctions.

AU COMITE PARITAIRE

A une assemblée du comité paritaire qui eut lieu récemment, M. Alexis Daris fut élu président et M. P.-E. Radley, vice-président. Le secrétaire permanent et le secrétaire adjoint permanent sont respectivement MM. J.-A.-W. LaBelle et Albert Côté.

Les membres du comité choisis à l'élection récente sont: MM. Edmond Tremblay, Gérard Castonguay, Jack Galt, Alexis Daris, Ovila Dufour, Adélard Labrie, Jens Enslev, J.-M. Boland, Edmond Parisé, Clément Hobbs, J.-H. Bergeron, D. Bilocq.

Les membres qui furent désignés par la Compagnie pour faire partie du comité sont: MM. P.-E. Radley, J.-F. Braun, L.-C. Wellington, B.-E. Bauman, H. Bauman, M.-L. Carey, A. Boivin, J.-A. Pouliot, R.-L. Latraverse, R.-H. Morrisson, W. Fraser, A. Danis.

DEPART DE M. DUNCAN

A l'occasion du départ d'Arvida de M. Duncan qui a un nouvel emploi au bureau-chef de Montréal, les employés du bureau d'Arvida lui présentèrent un cadeau; M. J.-C. Belliveau, commis en chef, lut une adresse devant les empoyés réunis, soulignant les bonnes relations qui ont toujours existées depuis que M. Duncan est à la gérance du Chemin de Fer, c.-à-d. depuis 1928. Il exprima les meilleurs voeux de tous les employés.

A L'ILE-MALIGNE

A une assemblée des paroissiens de l'Ile-Maligne, tenue dimanche le 7 janvier, M. Joseph Fortin, contremaître de l'*Alma and Jonquière Rys,* a été élu, à l'unanimité, marguillier. Il remplace M. Henri Garand, sortant de charge.

M. le curé F. Duchene nous a donné les statistiques pour l'année 1939. Il y eut 29 naissances, 4 mariages et 4 décès. La population catholique est maintenant de 678 âmes.

STATISTIQUES SCOLAIRES A ARVIDA

Voici quelques statistiques scolaires extraites du rapport déposé par M. R.-L. Latraverse, secrétaire-trésorier, le 10 janvier 1940.

L'an dernier, la ville d'Arvida comprenait 1,117 enfants au-dessous de 18 ans, cette année, elle en compte 1,228, soit une augmentation de 111.

Des 1,228 enfants, 646 fréquentent les écoles. Nous en comptons 533 catholiques et 113 protestants. Les filles sont au nombre de 311 et les garçons au nombre de 335. Il y a 32 élèves dont les parents demeurent en dehors de la ville, qui suivent les cours à Arvida et 37, dont les parents demeurent à Arvida, vont à l'école en dehors de la cité.

Les garçons se chiffrnt à 198 au collège St-Joseph, à 52 à l'école St-Patrice, à 9 à l'école de la rue Vaudreuil, à 12 à l'école St-Mathias et à 64 à l'école Intermédiaire. On remarque 180 fillettes au couvent Ste-Thérèse, 50 à l'école St-Patrice, 3 à l'école de la rue Vaudreuil, 10 à l'école St-Mathias, et 68 à l'école Intermédiaire.

OFFRE D'EMPLOI

Woodhouse demande des représentants pour chaque localité de la région Chicoutimi—Lac-St-Jean. Les applications devront être faites par écrit à l'adresse suivante: WOODHOUSE & CIE. LTEE, 157, St-Dominique, Jonquière.

Les agréments du voyage

Dans une lettre ouverte à notre journal, un voyageur racontait, l'une de ces semaines dernières, les agréments du voyage Chambord-Chicoutimi le lendemain du jour de l'an. Mais cela est bien peu de choses à comparer aux voyages du 19 janvier, jour du déraillement.

C'était la journée du grand dérangement à Chambord et les voyageurs n'eurent pas de peine à s'en rendre compte.

A quatre heures, nous montions dans le train venant de Dolbeau pour revenir à Chicoutimi. Deux heures plus tard nous étions encore à . . . Chambord. Deux heures durant, le train avait reculé et avancé (quelque chose comme 25 ou 30 fois). Pas moyen de savoir quand le départ va avoir lieu; pas moyen de descendre à l'hôtel pour souper, ni même d'aller faire une course au restaurant.

Le train en panne était pourtant arrivé à Chambord à quatre heures également avec le courrier et l'express, les voyageurs ayant pris place dans un convoi spécial, l'avant-midi.

A quatre heures trente, il faisait déjà demi-obscurité dans les voitures. Un employé du Chemin de Fer passe et des voyageurs lui demandent de faire de la lumière. "Attendez un peu, vous en aurez plus tard". Plus tard veut dire 5 h. 20 précises. On allume alors quelques lampes au pétrole dans notre wagon. Dans la voiture voisine, l'éclairage électrique est vacillant et un peu après six heures, seul un fanal apporte un rayon de clarté. Le "News Agent" fait une bonne farce involontaire en offrant toute la série de ses journaux et magazines aux voyageurs qui ont peine à se voir.

Nouvel arrêt prolongé à Saguenay-Power et à Jonquière où, heureusement, des employés de Chicoutimi viennent à la *rescousse*. A dix heures moins dix, le train arrive à Chicoutimi après six longues heures d'arrêt et de trajet.

C'est la faute du réraillement, direz-vous. Assurément; mais il y a peut-être aussi manque d'attention pour les voyageurs, et énervement inutile.

Ce n'est pas le déraillement qui a fait encombrer les trains au temps des fêtes. Ce n'est pas à cause du déraillement qu'on éclaire encore les voitures de voyageurs à la lampe au pétrole. Ce n'est pas le déraillement qui a empêché de nettoyer le fumoir où des jeunes gens revenant des chantiers avaient rejeté leur trop plein de bière.

Le Canadien National pourrait donner, sans exagération, un service un peu meilleur. Nous faisons tous notre part pour soutenir cette entreprise d'Etat. Nous avons donc bien droit de réclamer un service un peu convenable.

Espérons qu'on finira par nous le donner pour tout de bon.

FEU JOS. SAULNIER

Citoyen bien connu de Chicoutimi.

D'imposantes funérailles ont été faites lundi matin, à la Cathédrale, à M. Joseph Saulnier, décédé à l'âge de 62 ans et 10 mois. M. Saulnier avait passé 4 longues années importent à la suite d'une dure maladie. Il emporte l'estime de toutes les personnes qui l'ont connu. M. Joseph Saulnier était entrepreneur-menuisier et il avait la réputation de bien connaitre son métier et de travailler très consciencieusement.

Le regretté défunt laisse son épouse, dame Marie Parent, ses fils: M. Adrien Saulnier, marchand; le R. F. Roland Saulnier, jésuite, de Montréal; MM. Ths-Eug. et Paul Saulnier, de Montréal; Jules et Georges, de Chicoutimi; Mlle Marie-Luce Saulnier, également de Chicoutimi. Il laisse aussi ses frères, MM. Johnny Saulnier, de Chicoutimi; Arsène, de St-Fugence; Phydime, de Kénogami; David, de Laterrière; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Jos. Rossignol, de Chicoutimi, M. et Mme Geo. Guillemette, M. et Mme Elz. Parent, Mme Ths Parent, tous de Roberval; M. et Mme Jos. Parent, de Washington; Mme Pitre Saulnier, de Laterrière.

Un imposant cortège a escorté la dépouille mortelle du regretté défunt de la maison mortuaire à la Cathédrale où on remarquait une foule de parents et d'amis. La levée du corps a été faite par M. le chanoine Jos. Tremblay, curé. Le service a été chanté par M. l'abbé Geo. Lessard, assisté de M. l'abbé Néron et du R. F. Roland Saulnier, fils du défunt. Quatre messes ont été dites aux autels latéraux. Au choeur, on remarquait M. le chan. Tremblay, M. le chan. Morel, supérieur du Séminaire, M. l'abbé T.-L. Imbeau, directeur de l'Ecole d'Agriculture et plusieurs autres prêtres.

La dépouille mortelle était portée par MM. Stanislas Gagnon, Willie Fortin, Jos. Fortin, Jos. Rossignol, Alph. Saulnier et Edm. Dallaire. Quatre frères du regretté défunt tenaient les coins du poêle.

La famille Saulnier a reçu, dans son deuil, de nombreux témoignages de condoléances auxquels nous ajoutons les plus sincères sympathies du "Progrès du Saguenay".

AU LAC-BOUCHETTE

MM. Johnny Tremblay, fils, Chs-Henri Larouche, Jean et Idola Sasseville sont de retour de Rivière-Goëland, P. Q., heureux de revoir leur famille.

MM. Thomas-Louis Sasseville, Benoit et Paul-Emile Bouchard iront probablement les remplacer, en février prochain.

Nous leur souhaitons bonne chance et bon voyage.

Journée coopérative agricole

Samedi à Chicoutimi

Une journée coopérative agricole aura lieu à Chicoutimi samedi prochain, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la Société Coopérative Agricole de Chicoutimi. Les réunions auront lieu à l'hôtel de ville et commenceront à 10 heures du matin. M. Ursin Gobeil présidera l'assemblée. Le programme comporte le rapport annuel présenté par le gérant, M. Alfred Tremblay, la discussion et l'étude des problèmes particuliers aux coopérateurs et à la classe agricole, l'élection des dirigeants pour 1940, une conférence et quelques mots par M. l'abbé Art. Fortier, aumônier diocésain de l'U.C.C. et par M. Hidola Rochefort, aviseur technique.

Tous les cultivateurs de la région sont cordialement invités à cette journée.

Congrès annuel de la Ligue du Dimanche

Le précepte dominical est violé dans la plupart des régions. — La vente des liqueurs constitue le principal abus. — Remèdes à apporter. — Action conjointe de la Ligue et des autorités civiles. — Réélection du Comité central.

La Ligue du dimanche a tenu lundi dernier ses assises annuelles. La plupart des comités diocésains, de Chicoutimi à Ottawa, y étaient représentés. Chaque délégué a exposé la situation dans sa région au point de vue du dimanche.

On constate qu'en trop d'usines, il y a encore du travail, travail de production, mais surtout de nettoyage et de réparations. Le commerce n'est pas indemne, non plus, de toute faute. Il y a même tendance à vendre toute espèce de produits le dimanche, souvent en mêlant un commerce prohibé avec un commerce permis.

Mais la violation la plus fréquente et la plus déplorable c'est celle qui a trait aux liqueurs alcooliques! Leur vente n'est permise qu'à certaines heures et dans telles conditions. Ces restrictions sont presque partout lettre morte. Et le dimanche qui devrait être, d'après la loi, le jour où dans les hôtels et les restaurants on vend le moins d'alcool se trouve actuellement celui où il s'en consomme le plus. Non seulement les hommes, mais les femmes, les jeunes gens et les jeunes filles sa livrent à de déplorables excès dont se ressentira toute leur vie et qui dégradeent et ruinent les forces vives de notre race. Ce serait une faute nationale, un crime de lèsenationalité si les autorités ne faisaient cesser au plus tôt ces funestes abus.

La Ligue demande donc que des mesures soient prises sans tarder pour remédier à cette situation. Elle entend faire sa part par une campagne plus active d'éducation. La Semaine du dimanche, cette anr encore, rappellera aux fidèles leurs devoirs de catholiques et opposera la conception chrétienne du dimanche à la conception païenne.

Mais il faut que les autorités apportent leur collaboration à cette croisade nécessaire. Le précepte dominical serait mieux respecté dans les usines si on décrétait la semaine de 132 heures; la plupart des abus cesseraient dans le commerce si celui-ci était classifié. Et surtout notre jeunesse des deux sexes ne se dégraderait pas dans les hôtels, les grills et les restaurants si la loi concernant les liqueurs alcooliques était strictement observée.

D'où vient une violation aussi fréquente et aussi ouverte? Est-ce le favoritisme politique qui en est cause? Est-ce la difficulté de mettre à exécution les clauses prohibitives? La Ligue a des suggestions à faire sur ce point et elle ne craindra pas, s'il y a lieu, d'en saisir le public et de mener une vigoureuse campagne pour leur adoption.

Les délégués de plusieurs régions ont demandé des inspecteurs comme il en existe dans les districts des Trois-Rivières et de Hull. Il a été aussi question des fêtes d'obligation, des amusements payants le dimanche, de la loi Brunelle, des caisses populaires, etc.

Pour les *amusements payants*, la chose est claire: les lois civiles et ecclésiastiques les prohibent absolument le dimanche. Tant que ces lois existeront, il faut les observer et les oeuvres et les institutions catholiques devraient donner l'exemple en s'interdisant d'offrir ou de laisser offrir dans leurs salles des spectacles pour lesquels on exige un prix d'entrée: représentation cinématographiques, pièces de théâtre, concerts, etc.

La Ligue émet le voeu que le lieutenant-colonel Piuze soit maintenu à son poste de chef de police provincial, vote des remerciements à la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, qui a généreusement hébergé son secrétariat durant l'année et donné l'hospitalité à ses congressistes, puis réélit pour 1940 le même Comité central:

Président: M. le juge Edouard Fabre-Surveyer, Montréal; vice-président: M. le juge Charles-Edouard Dorion, Québec; secrétaire: Me Alphonse de la Rochelle, notaire, Montréal; aumônier: R. P. Joseph-Papin Archambault, S.J., Montréal; directeurs: M. le sénateur Charles Bourgeois, Les Trois-Rivières, M. J.-E.-Alfred Dubuc, député aux Communes, Chicoutimi, M. le magistrat Roland Millar, Hull, M. le magistrat Henri Lemay, Sherbrooke, M. le lieutenant-colonel Henri des Rosiers, Montréal, M. J.-Alfred Bernier, Montréal, Me Jacques Cartier, avocat, St-Jean-de-Québec.

Un nouveau directeur est ajouté à cette liste: le docteur Joseph Lafortune, président de l'Action catholique du diocèse de Joliette.

EN VOYAGE D'AFFAIRES

Monsieur J.-H. LESSARD, est actuellement à Montréal où il fait des achats de nouveautés pour ses magasins de Chicoutimi et d'Arvida.

Monsieur Lessard rapportera à son retour des toilettes de la dernière création, et une quantité d'exclusivité de la mode 1940.

AVIS

DEMANDE A LA LEGISLATURE DE LA PROVINCE DE QUEBEC DE LA PART DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER ROBERVAL-SAGUENAY.

AVIS est donné que la Compagnie du Chemin de Fer Roberval-Saguenay s'adressera à la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour l'obtention d'une loi amendant sa charte aux fins d'étendre le délai pour la continuation et la terminaison des travaux de la Compagnie.

Arvida, le 12 janvier 1940.
Les Procureurs de la Requérante,
GEOFFRION & PRUD'HOMME

Remerciements pour faveurs obtenues

Remerciements à M. l'abbé Léonce Deschesne pour deux faveurs obtenues.

Signé: E. D.
Station-d'Hébertville.

Chez les Assureurs-Vie

A une assemblée de l'Association des Assureurs-Vie du Canada, section Chicoutimi et Lac-St-Jean, qui eut lieu le 18 janvier, le résultat des élections du Bureau de Direction fut le suivant:

Président honoraire: M. Adélard Tremblay, Chicoutimi.

Vice-président honoraire: M. J.-E. Bergeron, Jonquière.

Président actif: M. J.-Alfred Tremblay, Chicoutimi.

Vive-président: M. G.-L. Nadeau, Port-Alfred.

Vice-président: M. J.-E.-A. Néron, Kénogami.

Directeur: M. J.-E. Picard, Chicoutimi.

Directeur: M. G. Bennett, Chicoutimi.

Directeur: M. Alp. Pedneault, Chicoutimi.

Secrétaire: M. J.-A. Gagné, Chicoutimi.

Demandes de soumissions

La Commission scolaire du canton Taché demande des soumissions pour 48 pupitres doubles pour élèves et 3 pour institutrices. Les soumissions seront ouvertes par la commission scolaire à une séance qui sera tenue le 28ième jour de janvier 1940, à onze heures de l'avant-midi à la salle du conseil.

Jos. Duchesne, sec.-trés.

PAS RESPONSABLE

Je ne me tiens aucunement responsable des dettes contractées par mon fils Raoul.

OSIAS BELLEY,
cultivateur,
Métabetchouan, Lac-St-Jean.

ON DEMANDE

On demande un petit **coffre-fort** de seconde main. S'adresser au Progrès du Saguenay.

MAISON A LOUER OU A VENDRE

S'adresser à

Dominique DeSantis

2, rue Bossé, Chicoutimi

Madame ÉDOUARD BOLDUC

ET SA

Troupe de sept Artistes

Lundi et mardi, les 29 et 30 janvier

A LA SALLE HOTEL DE VILLE
DANS UN PROGRAMME
de Comédie, Chant, Drame et Musique

Madame Bolduc se fera entendre dans ses nouvelles chansons. Dernière composition de Madame Bolduc:
AH! . . . Si je tenais "Hitler" il en mangerait une

TROIS HEURES DE RIRE CONTINUEL

ADMISSION: 40c.; SIEGES RESERVES: 55c

BILLETS RESERVES D'AVANCE
CHEZ LESSARD & FRERE, 330, RUE RACINE

Feu Louis-Georges Legendre

Un des plus vieux citoyens de Port-Alfred.

Lundi matin, à 9 h. 30, ont eu lieu à Port-Alfred les imposantes funérailles de M. Ls-Georges Legendre, l'un des plus anciens citoyens de Port-Alfred. Parents et amis remplissaient entièrement l'église paroissiale.

Les Ligueurs du Sacré-Coeur et les Chevaliers de Colomb occupaient une place importante dans le nombreux cortège qui conduisit le regretté défunt au temple et de là au cimetière. Pendant la cérémonie funèbre, les deux drapeaux étaient hissés près du catafalque.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Médéric Gravel, curé de la paroisse. Le R. P. Victor Legendre, CSSR, fils du défunt, chanta le service solennel, assisté de M. l'abbé Charles Girard, vicaire, et d'un R. Père Blanc. M. le curé Gravel dit la messe à l'autel latéral pendant le service. A l'orgue le chant était exécuté par l'association chorale et la maitrise.

M. Legendre, qui était âgé de 62 ans et 5 mois, a succombé à une attaque d'angine, vendredi matin. Il s'était rendu à son travail comme d'habitude aux moulins de Consolidated. Peu de temps après, le mal fatal se fit sentir. M. Legendre fut transporté à sa demeure où il expira après avoir reçu les secours de l'Eglise.

Le regretté défunt laisse son épouse, dame Gracia Morin, six fils: le R. P. Victor Legendre, M. Georges Legendre, de Québec, MM. Bertrand, Henri, Guy et Claude Legendre, de Port-Alfred; quatre filles: les Rdes Soeurs Ste-Cécile et St-Paul, de l'Hôtel-Dieu de Roberval; Mlles Elise et Cécile Legendre, de Port-Alfred; 4 petits-enfants, ainsi que de nombreux autres parents.

M. Georges Legendre ne comptait que des amis. Il jouissait de l'estime et de la considération de tous. Toujours il faisait sa large part pour les oeuvres. Dieu a dû accueillir avec une particulière bonté ce père qui Lui a donné un prêtre et deux religieuses.

A la famille en deuil le *Progrès* offre ses plus vives condoléances.

Théâtre "PALACE"
ARVIDA

Ven. et sam. - 26-27 jan.

Matinée samedi à 1 h. 30
Voyez les meilleurs films de l'année 1939

"Mr. Smith goes to Washington"

avec Jean ARTHUR, James STEWART, Claude RAINS, Edward ARNOLD, Guy KIBBEE.

Lun. et mar. - 29-30 jan.

CLAUDETTE COLBERT dans
'It's a Wonderful Time'
BIENTOT:
"Andy Hardy gets Spring Fever"

J.-F.-A. DeJORDY

CHIROPRATICIEN

338, rue Racine - Téléphone 650 - Chicoutimi

— HEURES DE BUREAU —

Mardi et vendredi de 2 hres à 8 hres p.m.
Lundi, mercredi, jeudi et samedi de 10 hres a.m. à midi et de 2 hres à 8 hres p.m.

Bon POSTE de COMMERCE — À LOUER OU À VENDRE

LE MAGASIN DU PEUPLE

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A
JOS. DINOVITZER

310, rue Racine — Chicoutimi

J. O. C. et J. O. C. F.

Journée d'étude dimanche

Une journée diocésaine d'étude pour la J.O.C. et la J.O.C.F. se tiendra à Chicoutimi dimanche prochain le 28. Le R. P. Villeneuve, O.M.I., aumônier de la J.O.C. et 2 dirigeants généraux seront présents.

La journée de dimanche s'ouvrira à 9 h., par une méditation à la chapelle de l'Académie Commerciale, faite par le R. P. Villeneuve. Tous les membres de la J.O.C. et de la J.O.C.F. sont priés de se rendre à cet endroit.

Dimanche soir, il y aura grande réunion fédérale au Capitole à 6 h. 30. Le public sera admis. Une invitation spéciale est adressée à toute la jeunesse.

Il tombe du haut du pont

A Jonquière

M. Adjutor Gagnon est tombé en bas du pont du Canadien National, à Jonquière, mardi soir. La chute s'est faite d'une hauteur d'environ 30 pds. M. Gagnon a été aperçu par des travailleurs qui revenaient d'Arvida un peu après minuit. Ils ont prévenu la police qui a relevé le jeune homme privé de ses sens. Ses membres, heureusement, n'étaient pas gelés encore au contact de la glace. M. Gagnon a été transporté à la clinique St-Joseph où le Dr Vaillancourt lui prodigua les premiers soins. Il a repris ses sens le lendemain après-midi seulement. Bien que l'état du jeune homme soit grave, le médecin constate qu'il s'améliore lentement.

M. Adjutor Gagnon est le père de 2 enfants. L'accident est survenu alors qu'il retournait à sa demeure.

Ce jeune homme n'est pas M. Adjutor Gagnon, électricien à Arvida.

Partie de cartes à la Grande-Baie

Le 31 janvier, une grande partie de cartes aura lieu à l'hôtel de ville de la Grande-Baie, au profit de l'église. Il y aura aussi comédie. Chaque personne est priée d'apporter son jeu de cartes. On peut se procurer des billets en s'adressant aux principaux marchands de cette localité ainsi qu'aux membres du cercle mixte de Grande-Baie.

M. Ernest Maltais réélu président

De la Société d'Agriculture

M. Ernest Maltais a été réélu président de la Société d'Agriculture de Chicoutimi. M. Ulysse Boullianne, maire de la paroisse de Jonquière, a été élu vice-président et M. Simon Maltais a été engagé de nouveau comme secrétaire. La Société d'Agriculture de Chicoutimi compte maintenant au delà de 300 membres. En vertu du nouveau mode d'élection adopté cette année, chaque paroisse qui a au moins 10 membres a son directeur.

Remerciements pour sympathies

Mme Joseph Saulnier et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont offert des témoignages de sympathies à l'occasion de la mort de M. Joseph Saulnier, soit par l'offrande de messes, de bouquets spirituels ou de fleurs, soit par la visite à la maison mortuaire, l'assistance aux funérailles ou autrement.

J'ai besoin de Laine — J'écris à Mme Ribaud Chicoutimi P.Q.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Avez-vous Besoin d'Argent

Financial Loan Bureau, Ltd. Maison canadienne-française avancera de l'argent sur votre automobile, refinancera vos paiements trop élevés. Confidentiel, sans endosseur.

249, RUE RACINE, CHICOUTIMI
(EDIFICE DUBUC)

Tél. 298

RADIOS: ÉLECTRICITÉ:

Installations et réparations générales.

EXPERTS

A VOTRE DISPOSITION

GILBERT & FRÈRE

— ENRG. —

149, rue Racine CHICOUTIMI

NOUVEAU SPÉCIALISTE À CHICOUTIMI

Le Dr G.-T. GAUTHIER

Le Dr G.-T. Gauthier, de retour récemment de Paris où il a fait des études spéciales sur les maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge, vient d'ouvrir son bureau au numéro 333A, rue Racine (ancienne maison du Dr Riverin).

Le Dr Gauthier sera à son bureau de 2 h. à 5 h. l'après-midi; de 7 h. à 9 h. le soir.

Mme L.-W. LECLERC, Enr.

MARCHANDS DE MEUBLES — **DOLBEAU — ST-FÉLICIEN**

Mme L.-W. LECLERC, marchand de meubles à Dolbeau et St-Félicien annonce à sa nombreuse clientèle, que ses gérants de Dolbeau et St-Félicien, MM. J.-C. Fortin et Fernand Gagnon, sont de retour des expositions annuelles de meubles à Montréal.

Ils ont fait l'achat en grande quantité de tous les nouveaux modèles 1940, de CHESTERFIELD, MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER, SALLES A MANGER, RADIOS, REFRIGERATEURS, etc., etc. Comme par le passé, Mme LECLERC compte sur l'encouragement de ses nombreux clients et les invite cordialement à venir admirer les magnifiques meubles exposés à ses magasins. Vous y trouverez toujours les MEILLEURES marchandises aux MEILLEURS PRIX.

LE MAGASIN JOS.-FRS BOIVIN

200, RUE ST-DOMINIQUE — JONQUIERE

Continuera de liquider tout son stock, pendant 2 semaines seulement. On fait une vente sans réserve de tout cet important choix de marchandises.

THEATRE CAPITOLE CHICOUTIMI

VENDREDI ET SAMEDI — 26-27 JANVIER

— 2 BONS FILMS —

"Le Paradis des Voleurs"

UN AUTRE GRAND FILM

CLAUDETTE COLBERT dans

"It's A Wonderful Time"

LUNDI ET MARDI — 29-30 JANVIER

— 2 EXCELLENTS FILMS —

"Remontons les Champs Élisées"

avec Sacha GUITRY, Lucien BAROUX, Jeanne BOITEL.

FILM REPRISE

"NUITS DE PRINCE"

avec Kate deNAGY